

# R A P P O R T



**RAPPORT DE GESTION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE MATMUT MUTUALITÉ**

**2020**





**Matmut Mutualité** Livre II  
Mutuelle soumise aux dispositions  
du Livre II du Code de la Mutualité  
Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen  
Numéro SIREN : 775 701 485

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MATMUT MUTUALITÉ

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 2021  
SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN 2020  
ET SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Nous vous présentons l'activité de **Matmut Mutualité** Livre II au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ses résultats et perspectives d'avenir, et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.



# Sommaire

## RAPPORT DE GESTION

1• SITUATION ET ACTIVITÉ DE MATMUT MUTUALITÉ LIVRE II AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	8
1.1 - Prestations du contrat mutualiste Matmut Smac	8
1.2 - Résultats financiers de Matmut Mutualité Livre II	8
2• ACTIONS MUTUALISTES	9
2.1 - Accompagnement mutualiste	9
2.2 - Actions de prévention et mécénat	9
2.3 - Engagement solidaire	9
3• PRISES DE PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE COMMERCE (SOCIÉTÉS COMMERCIALES)	10
4• LISTE DES ORGANISMES AVEC LESQUELS LA MUTUELLE CONSTITUE UN GROUPE AU SENS DE L'ARTICLE L. 212-7 DU CODE DE LA MUTUALITÉ	10
5• ENSEMBLE DES SOMMES VERSÉES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 114-26 DU CODE DE LA MUTUALITÉ	10
6• ENSEMBLE DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AU DIRIGEANT OPÉRATIONNEL	10
7• TRANSFERTS FINANCIERS ENTRE MUTUELLES ET UNIONS	10
8• ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	11
9• ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE MATMUT MUTUALITÉ LIVRE II ET PERSPECTIVES D'AVENIR	11
10• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE	11
10.1 - Informations non financières	11
10.2 - Transition énergétique pour la croissance verte	11
11• LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR CHACUN DES ADMINISTRATEURS DE LA MUTUELLE AU 31 DÉCEMBRE 2020	13

## ANNEXES

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE	17
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	57
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	63



# R C

## Rapport de gestion

# 1 • SITUATION ET ACTIVITÉ DE MATMUT MUTUALITÉ LIVRE II AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

## 1.1 - Prestations du contrat mutualiste Matmut/Smac

Lors de la souscription d'un contrat IARD, Vie ou Santé, les sociétaires peuvent adhérer au contrat mutualiste **Matmut/ Smac** leur permettant de bénéficier d'une prestation « forfait invalidité grave » accordée par **Matmut Mutualité** Livre II et de garanties d'assistance et de protection juridique accordées par **Matmut**.

Ces garanties, souscrites par la quasi-totalité des sociétaires, viennent en complément des assurances de personnes, de biens et de responsabilité proposées par la **Matmut**.

### UN RÈGLEMENT IMMÉDIAT EN CAS D'INVALIDITÉ GRAVE SUITE À ACCIDENT

Aujourd'hui, la garantie prévoit le versement d'un « capital flash » de 40 000 € lorsque l'assuré, victime d'un accident corporel, est atteint d'une Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique (AIPP) dont le taux est supérieur à 50 %. Le capital est doublé, soit 80 000 €, en cas d'accident résultant de la pratique du sport.

Le Conseil d'Administration de **Matmut Mutualité** a entériné, le 8 décembre 2020, le projet d'évolution des prestations corporelles avec pour objectif d'augmenter les cas d'intervention et de mettre en place un mécanisme objectif et équitable de majoration du capital versé.

Ainsi, de nouvelles prestations corporelles ont été définies et s'appliquent désormais à tout accident corporel (hors accident impliquant un VTAM) avec abaissement du seuil d'intervention de 50 % à 30 % et réduction du montant du capital de 40 000 € à 20 000 €. Le doublement du capital est désormais accordé non plus uniquement aux accidents de sport mais aux accidents entraînant les incapacités les plus graves (> 65 % AIPP).

Aux prestations corporelles s'ajoute le versement d'un capital en cas de décès de 1 500 € pour les enfants et les adultes.

Ces évolutions s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sans modification des cotisations et sont applicables à l'ensemble des contrats en portefeuille.

### DES GARANTIES D'ASSISTANCE COMPLÈTES POUR UN QUOTIDIEN PLUS SEREIN

Les garanties d'assistance à domicile prévues dans le contrat mutualiste ne sont pas modifiées. Elles permettent de surmonter les difficultés liées à une hospitalisation ou une immobilisation et de réorganiser la vie quotidienne par l'intervention d'une aide ménagère, la prise en charge des enfants ou la garde des animaux, la livraison de médicaments ou encore une assistance psychologique en cas d'événement traumatisant.

En cas de déplacement, les prestations prévues garantissent une prise en charge du rapatriement en cas de décès, de maladie, d'accident ou plus simplement, une aide en cas de vol de papiers ou d'argent.

Une assistance aux accompagnants peut également être fournie (rapatriement, attente sur place) ainsi que des garanties complémentaires comme le rapatriement des bagages, des animaux de compagnie...

### « LE DROIT AU DROIT » DANS UN ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE TOUJOURS PLUS COMPLEXE

Les garanties de Protection Juridique « vie privée » sont également maintenues en cas de litige ou de différend opposant l'adhérent à un tiers dans le cadre de sa vie privée ou professionnelle, qu'il soit salarié ou fonctionnaire.

Il s'agit principalement de litiges liés au droit du travail, de la famille, de la consommation, au droit public et au recours corporel. La demande des assurés, sur le marché des particuliers, ne se dément pas et ce, dans tous les domaines du droit.

La Protection Juridique à la **Matmut**, c'est une gamme complète de services alliant technicité, réactivité et proximité :

- des avis, conseils ou informations par téléphone, rapides et efficaces, en soutien d'une recherche de solution ou de prise de décision,
- des consultations juridiques réalisées par les assistants juridiques en région, garantes d'un service à proximité de son domicile ou de son lieu de travail.

L'ensemble de ces prestations incarne la volonté constante de notre Mutuelle d'apporter à ses sociétaires, des réponses adaptées à leurs besoins, leurs préoccupations et leurs attentes.

Dans des circonstances particulièrement difficiles pour nos sociétaires, être « Complice de vies » est notre ambition.

## 1.2 - Les résultats financiers de Matmut Mutualité Livre II

Les cotisations acquises nettes de réassurance de l'exercice 2020 sont de 11 191 754 € (+ 4,5 %) tandis que la charge des prestations s'élève à 1 500 421 € (- 11,4 %).

Les frais d'acquisition et d'administration s'élèvent à 2 550 078 €. Les autres charges techniques représentent un montant de 527 508 €. Ces deux catégories de charges sont en augmentation de 5,5 % par rapport à 2019.

Les produits de placements alloués, quant à eux, s'établissent à - 42 789 € contre + 139 200 € en 2019.

L'ensemble de ces éléments conduit à un résultat technique bénéficiaire de 6 576 083 € contre 6 263 313 € en 2019.

Le résultat financier est négatif à hauteur de - 651 757 € contre un résultat positif de 2 091 270 € en 2019.

La charge d'impôts sur les bénéfices passe de 2 185 308 € à 1 504 534 € en 2020.

Le résultat net comptable 2020 de **Matmut Mutualité** est bénéficiaire de 3 557 122 € (+ 4 402 864 € en 2019).

Au bilan, les capitaux propres augmentent, passant de 64 809 965 € à 68 367 088 € soit une augmentation de 5,49 %.

Cette augmentation correspond au résultat de l'exercice.

## 2 • ACTIONS MUTUALISTES

### 2.1 - Accompagnement mutualiste

Adhérente à la FNMF, **Matmut Mutualité** prend part à la vie du mouvement mutualiste, tant au niveau national que régional. À ce titre, elle participe, au sein de l'Union de représentation **Matmut Mutualité/Mutuelle Ociane Matmut** à la gouvernance de l'ensemble des Unions Régionales et des 46 Unions Territoriales de la Mutualité Française.

L'union de représentation dispose de 26 sièges d'administrateurs au sein des Unions Régionales et 55 postes d'administrateurs dans les Unions Territoriales.

### 2.2 - Actions de prévention et mécénat

#### DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ SUR LE TERRAIN OU À DISTANCE

La Prévention est une conception naturelle du métier d'assureur puisqu'elle répond au principe de précaution et d'anticipation des risques les plus divers. **Matmut Mutualité** contribue à la mise en œuvre de la politique de prévention du Groupe **Matmut** et se mobilise à travers des actions concrètes en matière de santé.

**Matmut Mutualité** coordonne ses actions avec celles proposées par la **Mutuelle Ociane Matmut** et propose deux types d'actions : les premières, organisées et financées intégralement par ses soins et réservées exclusivement aux sociétaires, les secondes intervenant en relais des actions mises en œuvre par les Unions Régionales de la Mutualité Française.

Les thématiques proposées sont adaptées à chaque étape de la vie des sociétaires : initiation aux gestes d'urgences pédiatriques, conférence sur l'utilisation parfois abusive des écrans pour les enfants, initiation aux premiers secours, équilibre alimentaire, prévention des chutes, dépistages visuels et auditifs gratuits en partenariat avec les enseignants « Écouter Voir ».

Pour 2020, **Matmut Mutualité** avait choisi à la fois de diversifier ses actions de prévention et de mieux les répartir sur l'ensemble du territoire notamment dans l'est de la France.

Compte tenu de la crise sanitaire, **Matmut Mutualité** n'a malheureusement pas pu déployer la totalité des 80 actions programmées. Certaines ont été repoussées, d'autres ont dû être annulées mais, **Matmut Mutualité** a réussi à s'adapter et a réfléchi à d'autres types d'actions sans présentiel en web conférences notamment. Ainsi, une première web conférence-débat a eu lieu sur la pollution de l'air intérieur pour comprendre et agir pour préserver la santé.

#### MÉCÉNAT ASSOCIATION HANDI'CHIENS

Depuis le 25 novembre 2020, le Groupe **Matmut** propose un contrat de Santé animale dénommé « Assur'4Pattes ».

**Matmut Mutualité**, intervenant dans le cadre du contrat **Matmut/Smac** pour les invalidités importantes, a souhaité s'inscrire dans la mouvance de la sortie de cette nouvelle offre et a réalisé une opération de mécénat avec l'Association Handi'Chiens.

Reconnue d'utilité publique, cette association a pour vocation d'élever et d'éduquer des chiens d'assistance qui seront, à l'issue de leur formation, remis gratuitement à des personnes en situation de handicap.

La raison d'être de cette association fait écho aux valeurs humaines du Groupe **Matmut** et à son positionnement en « Complice de vies ».

Ce partenariat reconductible prend la forme d'un don de 30 000 € permettant le parrainage de 2 chiens et le versement de 1 € à l'association sur chaque contrat « Assur'4Pattes » souscrit.

### 2.3 - Engagement solidaire

Afin de rendre l'économie plus durable et plus solidaire, **Matmut Mutualité** et la **Mutuelle Ociane Matmut** ont investi 5 millions d'euros dans le fonds « Mutuelles Impact » de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF).

Il s'agit du premier fonds d'investissement mutualiste à impact social et environnemental pour le secteur de la santé et du médico-social.

Ce fonds permettra de créer des synergies opérationnelles entre les mutuelles et les entreprises financées qui seront des structures non cotées sur les marchés financiers réglementés et prioritairement françaises.

### 3• PRISES DE PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE COMMERCE (SOCIÉTÉS COMMERCIALES)

		QUOTE-PART Matmut Mutualité		
		Situation au 31/12/20	Engagement au 31/12/20	
		Nombre de titres	Nombre de titres	Partici- pation en %
Coopérative d'Information et d'Édition Mutualiste	SA	42 018	3 333	7,93 %
École Européenne de Chirurgie	SA	32 375	2 285	7,06 %
Harmonie Développement Services	SAS	34 794 013	2 422 147	6,96 %
Inter Mutuelles Assistance	SA	2 456 511	49 849	2,03 %
Matmut Private Equity*	SCP*	3 509	37	1,05 %
Matmut Protection Juridique	SA	1 000 000	4 997	0,50 %
Mutations Medical	SA	188 147	27 808	14,78 %
Mutex	SA	2 486 820	99 473	4 %
Vacancier	SA	712 432	20 858	2,93 %

\* Société Civile de Portefeuille à capital variable

### 4• LISTE DES ORGANISMES AVEC LESQUELS LA MUTUELLE CONSTITUE UN GROUPE AU SENS DE L'ARTICLE L. 212-7 DU CODE DE LA MUTUALITÉ

Matmut Mutualité Livre II fait partie de la SGAM Matmut et cette dernière établit les comptes combinés du Groupe.

### 5• ENSEMBLE DES SOMMES VERSÉES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 114-26 DU CODE DE LA MUTUALITÉ

Néant : il n'a pas été versé de somme en 2020 en application de l'Article L. 114-26 du Code de la Mutualité.

### 6• ENSEMBLE DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AU DIRIGEANT OPÉRATIONNEL

Néant : il n'a pas été versé de rémunération au Dirigeant Opérationnel de Matmut Mutualité Livre II.

### 7• TRANSFERTS FINANCIERS MUTUELLES ET UNIONS

Il s'agit des prêts octroyés et remboursés en 2020 dont la liste figure ci-après :

EMPRUNTEURS	PRÊTS OCTROYÉS	MONTANTS REMBOURSÉS
Union des Mutuelles de Corse du Sud		5 000 €
Union des Mutuelles Corse-Santé		10 000 €
Maison des Parents		5 000 €
Mutualité de la Haute-Garonne		10 000 €
Mutualité Française Centre-Val-de-Loire		4 500 €
Union Territoriale Puy-de-Dôme SSAM		10 000 €
Mutualité Tarn-et-Garonne		14 000 €
Mutualité Française du Var		
Mutualité Française de la Vienne		5 000 €
Mutualité Française Limousine SSAM		22 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>86 000 €</b>

## 8• ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

## 9• ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE MATMUT MUTUALITÉ LIVRE II ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021, **Matmut Mutualité** mettra en œuvre les prestations corporelles décidées par le Conseil d'Administration afin de permettre aux sociétaires de la **Matmut** de bénéficier des nouvelles garanties en cas d'accident invalidant et de continuer à disposer de prestations d'assistance et de protection juridique.

**Matmut Mutualité** poursuivra également ses efforts en proposant de nouvelles actions de prévention en développant notamment l'organisation de web conférence en partenariat avec les Unions Régionales. Elle interviendra en relais de celles-ci sur les 25 actions reproduites du programme de l'offre nationale des rencontres Santé sur des thèmes variés tels que l'activité physique, l'alimentation, la prévention des risques cardiovasculaire, le sommeil, la santé des aidants... ainsi que sur des actions proposées par chaque Union Régionale avec des partenaires locaux.

**Matmut Mutualité** a entamé une réflexion pour proposer des actions de prévention en synergie avec les centres de santé Livre III.

**Matmut Mutualité** a également pour ambition de mieux promouvoir ses actions de Prévention Santé sur le site institutionnel de la **Matmut** et sur les réseaux sociaux.

## 10• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

### 10.1 - Informations non financières

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) relative à la publication d'informations non financières par les entreprises a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour son application. Cette transposition a introduit l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière » pour certaines entreprises et certains groupes.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

**Matmut Mutualité** en tant que Mutuelle est visée par le dispositif mais est exonérée de l'obligation de produire une déclaration de performance extra-financière dans la mesure où elle ne dépasse pas les seuils fixés par l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce.

Toutefois, **Matmut Mutualité** Livre II est soumise aux dispositions de l'article 3 de la loi du 31 Juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Le Conseil Supérieur de l'ESS a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue des « bonnes pratiques » des entreprises de ce secteur assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable, ...

Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document, a déclaration de performance extra-financière.

Cette dernière figure en annexe au présent rapport.

### 10.2 - Transition énergétique pour la croissance verte

Articles L. 533 - 22 - 1 et D. 533-16-1 II 1° du Code Monétaire et Financier

Dans le cadre de l'article 173 de la loi de Transition Énergétique, la **Matmut** met en place une approche portant sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'objectif de cette démarche est d'améliorer la qualité du portefeuille d'actifs, au regard des trois enjeux cités précédemment, tout en conservant sa performance sur le long terme.

Pour ce faire, le Groupe **Matmut** s'appuie essentiellement sur la politique ISR mise en place par sa filiale OFI qui gère un peu moins de 75 % de ses actifs au 31 décembre 2020. Dans ce cadre, le Groupe OFI dispose d'une équipe de 7 collaborateurs dédiés à l'ISR et ayant 10 ans d'expérience en moyenne dans ce domaine. Les analystes ISR sont spécialisés par secteurs d'activités et basent leurs travaux sur les études sectorielles et thématiques qu'ils réalisent, ainsi que sur les données fournies par plusieurs agences de notation extra-financière : MSCI, Vigéo, Reprisk et Proxinvest.

L'ISR est au cœur des préoccupations de notre filiale qui est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). L'objectif de cette charte est de développer l'intégration des questions ESG dans les processus et les politiques d'investissement afin d'obtenir de meilleures perspectives de rendement tout en offrant une meilleure appréciation des risques (notamment ceux liés aux enjeux extra-financiers).

Plus particulièrement, la politique ISR d'OFI repose sur une liste d'enjeux « génériques » répartis en onze grandes thématiques déclinant les thèmes ESG et climatiques. La méthodologie d'analyse se base alors sur une approche sectorielle mettant l'accent sur les enjeux significatifs de chaque émetteur au regard de son activité et pouvant avoir un impact immédiat (ou différé) sur sa valeur. Sur cette base, chaque critère est pondéré afin d'obtenir l'évaluation globale de l'émetteur, sa note ESG.

À cette première évaluation, s'ajoutent d'éventuels malus, en cas de controverses non encore intégrées dans la notation des enjeux clés, et bonus.

L'analyse des controverses ESG est réalisée au regard des principales conventions internationales, telles que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail de l'OIT et le Pacte Mondial de l'ONU.

De plus, l'équipe d'analystes s'attache à connaître la réalité de l'implication des enjeux du Développement Durable dans la stratégie des entreprises. L'équipe ISR dispose d'une base de données couvrant 2 900 émetteurs présents dans diverses zones géographiques.

Les résultats de l'ensemble de ces analyses sont communiqués dans un reporting mensuel au Groupe **Matmut**. Au 31 décembre 2020, le score ESG du portefeuille **Matmut** était de 3,26 sur 5.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'engagement actionnarial des entreprises détenues en portefeuille via la formalisation d'une politique de vote et d'engagement dont l'objectif est de sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

De plus, OFI applique les principes érigés par les conventions d'Ottawa en 1997 pour l'interdiction des mines antipersonnel et d'Oslo en 2007 pour l'élimination des armes à sous munitions.

Concernant le changement climatique et plus précisément les risques de transition, OFI communique une analyse carbone des émetteurs et du portefeuille plus globalement, avec, d'une part, les émissions financées et d'autre part, l'intensité carbone du portefeuille.

En complément du suivi de ces émissions de gaz à effet de serre, la **Matmut** a décidé, sur 2019, de suivre la politique d'exclusion charbon mise en place par OFI. Cette politique s'applique pour les nouveaux investissements entrés en portefeuille sur 2019.

La politique d'exclusion est l'application de deux listes qui sont complémentaires :

- la propre politique définie par OFI AM qui concerne les entreprises détenant des mines de charbon,
- la Coal Plant Developer List (CPDL) qui exclut les entreprises les plus impliquées dans les projets d'expansion de centrales thermiques utilisant du charbon et les plus impactantes dans la mise en œuvre de la politique énergétique de chaque pays. Elle évite également des exclusions radicales, comme les plus gros contributeurs à la production d'énergie à base de charbon thermique.

**Matmut** a également décidé, sur 2020, d'adopter la politique pétrole et gaz pour les actifs en gestion sous-mandat avec comme cible une sortie totale du pétrole et des gaz de schiste à horizon 2050. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif fixé par l'accord de Paris de réduction du réchauffement climatique sous la barre des 2 °C avant 2100.

Dans ce contexte, la politique charbon a évolué en excluant de tous les OPC ouverts, dont la gestion est assurée par OFI, tout investissement qui ne respecte pas les seuils de la Global Coal Exit Lit (GCEL), avec comme engagement l'arrêt total du financement du charbon au plus tard en 2030.

À noter que la **Matmut** n'a aucun émetteur appartenant à cette liste en portefeuille.

En effet, les investissements dans le secteur des énergies fossiles sont potentiellement des « actifs bloqués » (stranded assets), c'est-à-dire des actifs qui pourraient subir une dévaluation soudaine en raison d'une évolution législative, fiscale, de contraintes réglementaires, environnementales ou de ruptures technologiques. L'exposition à ces énergies dans le portefeuille expose donc à des risques de transition sur le long terme.

Il est possible pour la **Matmut** de faire des exceptions à ces listes pour des entreprises qui démontrent un engagement fort pour la transition énergétique. Cet engagement est notamment analysé en croisant le niveau des émissions de gaz à effet de serre avec la contribution à la transition énergétique. Ainsi, des émetteurs ayant des émissions carbone élevées mais qui prennent en compte la transition énergétique et écologique dans le développement de leurs activités actuelles avec par exemple, le développement de technologies « vertes », apparaissent comme des opportunités au sein de leur secteur d'activité. Seuls les émetteurs des secteurs d'activités les plus intenses en émissions carbone sont analysés (automobile, chimie, pétrole et gaz...).

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la **Matmut** d'accroître la place donnée à la part verte dans le portefeuille, en investissant par exemple dans des émissions de greenbonds.

De plus, l'allocation du portefeuille présente naturellement des investissements intrinsèquement ESG/LTE tels que les fonds d'infrastructure, d'énergie renouvelable.

Outre les actifs gérés en direct par OFI, le Groupe investit également dans des fonds de « private equity » dont la gestion administrative est confiée à Swen Capital, filiale d'OFI AM également adhérente du PRI et qui place la finance durable au cœur de ses investissements. Une politique d'investissement responsable décrit d'ailleurs comment les critères ESG sont systématiquement pris en compte pour les actifs gérés.

Un reporting annuel est réalisé sur l'ensemble des fonds détenus et nous est communiqué. Il est construit en appréhendant les démarches RSE des sociétés de gestion sous-jacentes (ainsi que leurs évolutions depuis l'entrée en portefeuille) et en analysant en transparence l'ensemble des participations sous-jacentes en matière d'intégration des critères ESG. L'approche par transparence se fonde sur un certain nombre d'indicateurs de performance clés qui sont ensuite agrégés au niveau du fonds.

Le choix des fonds de Private Equity est également un moyen pour le Groupe **Matmut** de soutenir des projets ayant un impact positif sur l'environnement et l'économie sociale.

Conformément aux dispositions de l'article D. 533-16-1 du Code Monétaire et Financier, **Matmut Mutualité** étant intégrée dans le périmètre de combinaison de la SGAM **Matmut**, entité combinante, les informations du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du II de l'article susvisé, figurent au sein du rapport de gestion SGAM **Matmut**.

## 11 • LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR CHACUN DES ADMINISTRATEURS DE MATMUT MUTUALITÉ LIVRE II AU 31.12.2020

### PRÉSIDENT (DIRIGEANT EFFECTIF) **NICOLAS GOMART**

- Vice-Président et Directeur Général (Dirigeant Effectif) SGAM **Matmut**
- 1<sup>er</sup> Vice-Président et Directeur Général (Dirigeant Effectif) **Matmut SAM**
- Président **Matmut Mutualité** Livre III
- Président du Conseil de Surveillance **IME (Inter Mutuelles Entreprises)**
- Président (Dirigeant Effectif) **Matmut Protection Juridique**
- Président (Dirigeant Effectif) **Matmut Vie**
- Président (Dirigeant Effectif) **Matmut & Co**
- Vice-Président Cardif IARD
- Représentant permanent **Matmut** et Membre du Conseil de Surveillance IMA SA (Inter Mutuelles Assistance)
- Président **Matmut Innovation**
- Représentant permanent **Matmut Mutualité** Livre II au Conseil d'Administration MUTEX
- Vice-Président du Conseil d'Administration OFI Asset Management
- Président OFI Holding
- Représentant permanent **Matmut OFIVALMO PARTENAIRES**
- Administrateur FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française) au titre de **Matmut Mutualité**
- Secrétaire Général Adjoint FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française)
- Administrateur Union Mutualiste Résidence Château Pomerol

### PRÉSIDENT D'HONNEUR **DANIEL HAVIS**

- Administrateur SGAM **Matmut**
- Président d'honneur **Matmut SAM**
- Président d'honneur **Matmut Mutualité** Livre III
- Président **Mutuelle Ociane Matmut**
- Délégué Représentant **Matmut Mutualité** Livre III Union Mutualiste Résidence Château Pomerol
- Vice-Président FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française)
- Président MF PASS (Mutualité Fonction Publique Action Santé Social)
- Administrateur GL EVENTS
- Président du Conseil de Surveillance IMA SA (Inter Mutuelles Assistance)
- Président du CA PHENIX AVIATION
- Membre du Conseil de Surveillance de QUAERO CAPITAL (France) SAS
- Président de la Fondation de l'Avenir
- Président de Campus Santé Rouen Normandie
- Administrateur de la Fondation Pierre FABRE
- Président du Conseil Consultatif Développement de la Métropole Rouen Normandie
- Président de Rouen Normandie Capitale Européenne de la Culture 2028

### 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT **CHRISTOPHE BOURRET**

- Président SGAM **Matmut**
- Président **Matmut SAM**
- Membre du Conseil de Surveillance **IME (Inter Mutuelles Entreprises)**
- Administrateur **Matmut Vie**
- Administrateur **Matmut & Co**
- Administrateur **Mutuelle Ociane Matmut**
- Président **Matmut Développement**
- Gérant ANGERS IMMO (SCI)
- Administrateur Cardif IARD
- Membre du Conseil de Surveillance ARISTOTE INVESTMENTS
- Co-gérant CHJARA (SCI)
- Directeur CYPANGA SICAV SIF (Luxembourg)
- Gérant ICE CAP
- Gérant associé ICE HÔTEL (SC)
- Gérant ICE HÔTEL (SARL)
- Président ICE REAL ESTATE
- Représentant Permanent ICE CAP BTW INVESTMENTS
- Représentant Permanent ICE CAP 10 MEDIAS
- Représentant Permanent ICE CAP SECAP HÔTEL
- Représentant Permanent ICE CAP MONTAGNE HÔTEL
- Représentant Permanent **Matmut** OFI Holding
- Administrateur OFI Asset Management
- Administrateur PARLIX INVEST SL (Espagne)
- Administrateur PHENIX AVIATION
- Gérant SPORT EVENT COMMUNICATION
- Président WINE MEN
- Représentant Permanent WINE MEN
- Gérant SCEA La Rochebellevue

### 2<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT **ÉTIENNE CANIARD**

- Administrateur SGAM **Matmut**
- 2<sup>e</sup> Vice-Président **Matmut SAM**
- 1<sup>er</sup> Vice-Président **Matmut Mutualité** Livre III
- Administrateur **Matmut Vie**
- Administrateur **Matmut & Co**
- Administrateur **Mutuelle Ociane Matmut**
- Administrateur MF PASS (Mutualité Fonction Publique Action Santé Social)

### 3<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT **GÉRARD BOURRET**

- Administrateur SGAM **Matmut**
- 3<sup>e</sup> Vice-Président **Matmut SAM**
- 2<sup>e</sup> Vice-Président **Matmut Mutualité** Livre III
- Administrateur **Mutuelle Ociane Matmut**
- Administrateur FONCIÈRE DE LUTÈCE
- Administrateur QUAERO CAPITAL SA
- Président du Conseil de Surveillance QUAERO CAPITAL (France) SAS

## SECRÉTAIRE

### VALÉRIE FOURNEYRON

- Administrateur SGAM **Matmut**
- Administrateur - Secrétaire **Matmut SAM**
- Administrateur - Secrétaire **Matmut Mutualité** Livre III
- Membre du Conseil de Surveillance **IME (Inter Mutuelles Entreprises)**
- Administrateur **Matmut Protection Juridique**
- Administrateur **Matmut Vie**
- Administrateur **Matmut & Co**
- Administrateur MF PASS

## TRÉSORIER

### JACQUES MOIGNARD

- Administrateur SGAM **Matmut**
- 4<sup>e</sup> Vice-Président **Matmut SAM**
- Administrateur - Trésorier **Matmut Mutualité** Livre III
- Administrateur **Mutuelle Ociane Matmut**
- Administrateur MUDEL CAREL
- Administrateur Mutualité Française Occitanie
- Secrétaire Général Adjoint Mutualité Française Tarn-et-Garonne SSAM

## ADMINISTRATEURS

### BRUNO BEZARD

- Administrateur SGAM **Matmut**
- Administrateur **Matmut SAM**
- Administrateur VALEO

### JEAN-MARIE CARRICANO

- Administrateur SGAM **Matmut**
- Administrateur **Matmut SAM**
- Administrateur **Matmut Mutualité** Livre II
- Vice-Président Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine
- Président Mutualité 64

## SANDRA CORCOS

- Administrateur **Matmut SAM**
- Administrateur **Matmut Protection Juridique**
- Administrateur **Matmut Vie**
- Membre du Conseil de Surveillance **IME (Inter Mutuelles Entreprises)**

## VINCENT LAUDAT

- Administrateur **Matmut SAM**
- Administrateur **Matmut Mutualité** Livre III
- Président de la CCI Rouen Métropole
- Administrateur de la CPME Normandie
- Vice-Président de Rouen Normandie Invest RNI
- Vice-Président de NÉOMA

## GENEVIÈVE LEGUILLON

- Administrateur SGAM **Matmut**
- Administrateur **Matmut SAM**
- Administrateur **Matmut & Co**
- Administrateur **Matmut Vie**
- Président SAS AC2C

## ELVIRE LOUBIÈRE

- Administrateur **Matmut SAM**
- Administrateur **Matmut Mutualité** Livre III
- Administrateur **Matmut Vie**
- Président Mutualité Française Haute-Garonne
- Vice-Président Mutualité Française Occitanie
- Administrateur FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française)
- Membre du Conseil de surveillance Visaudio

## VÉRONIQUE NICOLAS

- Administrateur SGAM **Matmut**
- Administrateur **Matmut SAM**
- Administrateur **Matmut Protection Juridique**
- Administrateur **Matmut Vie**
- Administrateur **Matmut & Co**
- Administrateur **Mutuelle Ociane Matmut**
- Membre du Conseil de surveillance **IME (Inter Mutuelles Entreprises)**

RC

## Annexes



## COMPTES ANNUELS 2020

### COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2020

Compte de résultat	18
Bilan	20
Engagements reçus et donnés	22
Annexe aux comptes	23

# COMPTE DE RÉSULTAT

## COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	Opérations brutes	Opérations données en subst.	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 12/2020	Opérations nettes 12/2019
1 Cotisations acquises	11 232 193,45		40 440,00	11 191 753,45	10 705 744,88
1a Cotisations	11 221 813,00		40 440,00	11 181 373,00	10 713 880,83
1b Charges des provisions pour cotisations non acquises	10 380,45			10 380,45	-8 135,95
2 Produit des placements alloués du compte non technique	-42 789,00			-42 789,00	139 200,00
3 Autres produits techniques	5 125,20			5 125,20	28 044,73
4 Charges des prestations	-1 500 420,68			-1 500 420,68	-1 694 216,44
4a Prestations et frais payés	-1 308 871,81			-1 308 871,81	-1 695 090,21
4b Charges des provisions pour prestations à payer	-191 548,87			-191 548,87	873,77
5 Charges des autres provisions techniques					
6 Participation aux résultats					
7 Frais d'acquisition et d'administration	-2 550 078,25			-2 550 078,25	-2 348 458,83
7a Frais d'acquisition	-1 801 551,96			-1 801 551,96	-1 689 161,04
7b Frais d'administration	-748 526,29			-748 526,29	-659 297,79
7c Commissions reçues des réassureurs et des garants en substitution					
8 Autres charges techniques	-527 507,72			-527 507,72	-567 001,29
9 Charge de la provision pour égalisation					
Résultat Technique des opérations Non-Vie	6 616 523,00		40 440,00	6 576 083,00	6 263 313,05

# COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	Opérations 12/2020	Opérations 12/2019
1 Résultat technique des opérations Non-Vie	6 576 083,00	6 263 313,05
2 Résultat technique des opérations Vie		
3 Produits des placements	761 849,77	2 195 758,40
3a Revenus des placements	385 331,91	1 843 282,65
3b Autres produits des placements	108 721,52	208 993,24
3c Profits provenant de la réalisation des placements	267 796,34	143 482,51
4 Produits des placements alloués du compte technique vie		
5 Charges des placements	-1 413 606,71	-104 488,50
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-69 454,37	-53 072,24
5b Autres charges des placements	-1 339 792,08	-33 773,41
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-4 360,26	-17 642,85
6 Produits des placements transférés au compte technique non vie	42 789,00	-139 200,00
7 Autres produits non techniques		
8 Autres charges non techniques	-905 458,90	-1 627 210,48
8a Charges à caractère social	-43 380,97	-64 294,42
8b Autres charges non techniques	-862 077,93	-1 562 916,06
9 Résultat exceptionnel		
9a Produits exceptionnels		
9b Charges exceptionnelles		
10 Impôt sur les bénéfices	-1 504 534,00	-2 185 308,00
11 Solde intermédiaire	3 557 122,16	4 402 864,47
12 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
13 Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 557 122,16</b>	<b>4 402 864,47</b>
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Revenus des placements		
Autres produits des placements		
Profits provenant de la réalisation des placements		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

# BILAN I

## BILAN ACTIF

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	12 / 2020	12 / 2019
1 Actifs incorporels		
2 Placements	67 625 871,91	58 296 851,65
2a Terrains et constructions	3 111 860,00	3 111 860,00
2b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	2 330 633,01	2 172 325,61
2c Autres placements	62 183 378,90	53 012 666,04
2d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
3 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de comptes		
4 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		
4a Provisions pour cotisations non acquises (Non-Vie)		
4b Provisions d'assurance vie		
4c Provisions pour prestations à payer (Vie)		
4d Provisions pour prestations à payer (Non Vie)		
4e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Vie)		
4f Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Non-Vie)		
4g Provisions d'égalisation (Vie)		
4h Provisions d'égalisation (Non Vie)		
4i Autres provisions techniques (Vie)		
4i Autres provisions techniques (Non-Vie)		
4k Provisions techniques des opérations en unités de compte		
5 Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution		
6 Créances :	2 886 259,38	2 902 889,40
6a Créances nées d'opérations directes et de prises de substitution		
6aa Cotisations restant à émettre		
6ab Autres créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	3 044,00	3 110,00
6b Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	2 883 215,38	2 899 779,40
6c Autres créances		
6ca Personnel	2 255,87	254,73
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	497 676,00	9 483,00
6cc Débiteurs divers	2 383 283,51	2 890 041,67
7 Autres actifs :	3 202 361,48	9 466 915,13
7a Actifs corporels d'exploitation	3 768,65	5 915,66
7b Avoirs en banque, CCP et caisse	3 198 592,83	9 460 999,47
8 Comptes de régularisation actif	329 640,17	324 543,62
8a Intérêts et loyers acquis non échus	195 981,17	187 893,60
8b Frais d'acquisition reportés (Vie)		
8c Frais d'acquisition reportés (Non Vie)	115 702,03	117 395,34
8d Autres comptes de régularisation	17 956,97	19 254,68
9 Différences de conversion		
Total de l'actif	74 044 132,94	70 991 199,80

## BILAN PASSIF

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	12 / 2020	12 / 2019
1 Fonds mutualistes et réserves	68 367 087,35	64 809 965,19
1.1 Fonds propres	68 367 087,35	64 809 965,19
1a Fonds de dotation sans droit de reprise	1 000 000,00	1 000 000,00
1b Ecart de réévaluation		
1c Réserves	63 809 965,19	59 407 100,72
1d Report à nouveau		
1e Résultat de l'exercice	3 557 122,16	4 402 864,47
1.2 Autres fonds mutualistes		
1f Fonds de dotation avec droit de reprise		
1g Ecart de réévaluation		
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes	4 877 776,25	4 696 607,83
3a Provisions pour cotisations non acquises (Non vie)	721 382,53	731 762,98
3b Provisions d'assurance vie		
3c Provisions pour prestations à payer (Vie)		
3d Provisions pour prestations à payer (Non-Vie)	4 156 393,72	3 964 844,85
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Non-Vie)		
3g Provisions pour égalisation Vie		
3h Provisions pour égalisation Non vie		
3i Autres provisions techniques (Vie)		
3j Autres provisions techniques (Non-Vie)		
4 Provisions techniques des opérations en unités de compte		
5 Engagements techniques sur opérations données en substitution		
6 Provisions pour risques et charges	52 777,00	52 812,00
7 Fonds dédiés		
8 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
9 Autres dettes	615 118,23	1 340 232,75
9a Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de prises de substitution		
9b Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	0,00	0,00
9c Dettes envers des établissements de crédit	0,00	0,00
9d Autres dettes	615 118,23	1 340 232,75
9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
9db Personnel	250 675,20	244 432,56
9dc Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	214 716,51	1 007 963,11
9dd Crédoeurs divers	149 726,52	87 837,08
10 Comptes de régularisation passif	131 374,11	91 582,03
11 Différence de conversion		
Total du passif	74 044 132,94	70 991 199,80

# ENGAGEMENTS REÇUS & DONNÉS |

## TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	12 / 2020	12 / 2019
1 Engagements reçus	9 000 000,00	9 000 000,00
2 Engagements donnés	133 532,90	128 551,89
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	133 532,90	128 551,89
2d Droits de tirage donnés à un fonds de garantie		
2e Autres engagements donnés		
3 Engagements réciproques		
3a Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et retrocessionnaires		
3b Valeurs reçues d'organismes ayant donné des opérations en substitution		
3c Valeurs gérées dans le cadre d'engagements pris au titre de la branche		
25		
3d Autres engagements réciproques		
6 Valeurs appartenant à des mutuelles		
7 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

# MATMUT MUTUALITÉ

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2020

MATMUT Mutualité, fondée en 1966, est une mutuelle régie par le Code de la Mutualité. Elle pratique uniquement l'assurance non-vie.

Elle propose à ses sociétaires des garanties complémentaires en cas d'accidents corporels (hors véhicules à moteur) lorsque ceux-ci surviennent dans le cadre de la vie privée ou professionnelle.

### **FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION**

#### **1- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

##### **➤ COVID-19 et impacts sur l'activité :**

Depuis l'apparition du nouveau coronavirus « COVID-19 » et, particulièrement depuis la mi-mars 2020 date du renforcement des mesures sanitaires, la société a utilisé les moyens à sa disposition pour assurer une continuité d'exploitation pendant les confinements successifs afin que ses sociétaires bénéficient toujours de la même qualité de service.

Malgré cela le sociétariat est en légère progression (+1,22 %) et la sinistralité 2020 n'a pas été impactée.

Cette crise majeure s'est très rapidement propagée à l'économie mondiale et aux marchés financiers. Le montant des dividendes perçus par Matmut Mutualité, notamment via les participations non cotées, s'est détérioré par rapport à 2019. Par ailleurs, le niveau de plus-values réalisées en 2020 diminue également de façon significative par rapport à 2019. En effet, comme la visibilité à moyen terme des impacts de la crise est à ce stade faible, très peu de plus-values ont été réalisées de façon à ne pas dégrader le portefeuille d'actifs dans une période de très forte volatilité des marchés financiers (notamment le 1er semestre 2020).

➤ **Cotisation Matmut Mutualité :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la structure de la cotisation Matmut Mutualité a été modifiée. La quote-part de la cotisation du contrat SMAC reversée à Matmut Mutualité livre III, est réduite de 0,47 € à 0,36 €. Ce changement entraîne un accroissement des cotisations émises d'environ 255 K€.

➤ **Cotisation FNMF :**

La cotisation versée à la FNMF a diminué de 719 K€ passant de 1 100 K€ en 2019 à 381 K€ en 2020.

Cette réduction évite une double contribution pour le Groupe Matmut puisque la Mutuelle Ociane Matmut cotise également à la FNMF.

## **2- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Néant

## **3- REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION**

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

A défaut de dispositions spécifiques prévues dans ce règlement, les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sont applicables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles spécifiques au cadre des mutuelles et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **3 – 1. POSTES DU BILAN**

#### **3 – 1a. ACTIF**

##### **➤ Actifs incorporels**

Ce poste comprend des logiciels acquis par l'entreprise qui font l'objet d'un amortissement sur 5 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Antérieurement, ils étaient amortis sur 12 mois. Ce changement est consécutif à l'abrogation du paragraphe 2 de l'article 36 du CGI par la loi de finances 2017.

##### **➤ Terrains et constructions**

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (y compris les frais accessoires).

L'actif immobilier se décompose en 2 grandes catégories :

- les immeubles d'exploitation (dont siège) ;
- les immeubles de placement :
  - bureaux
  - logements
  - entrepôts
  - centres commerciaux

En application des règlements ANC 2014-03, les immeubles sont répartis par composants, amortis linéairement sur les durées suivantes :

Terrain	N/A
Structure	50 ans
Toiture	30 ans
Menuiseries extérieures	30 ans
Lots techniques	20 ans
Détection/Protection incendie	20 ans
Vitrines	20 ans
Ravalement de façades	20 ans
Ascenseurs	20 ans
Agencements	15 ans
Aménagements extérieurs	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement à l'exception des biens acquis depuis moins de 5 ans. Les biens acquis depuis moins de 5 ans sont valorisés au prix d'acquisition du terrain et au coût de construction, valeur actualisée annuellement par un expert.

#### ➤ **Sociétés civiles immobilières**

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

La valeur de réalisation des SCI est déterminée à partir de la formule suivante :

Fonds propres de la SCI plus la valeur d'expertise moins la valeur nette comptable de ses actifs. L'ensemble de ce calcul est proratisé en fonction du nombre de parts détenues par Matmut Mutualité.

#### ➤ **Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation**

Ils sont enregistrés à leur prix de revient y compris les frais engagés pour leur acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions...).

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Une provision est constituée dès que son évaluation est inférieure d'au moins 20% à son prix de revient.

#### ➤ **Autres Placements**

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). Les obligations sont inscrites à leur valeur pied de coupon.

#### • **Actifs amortissables (R. 343-9 du Code des Assurances)**

Conformément à l'article 122-1 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-11 du 26 novembre 2015, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement des valeurs mobilières à revenu fixe est amortie et rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement (surcote/décote).

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté, au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

- **Autres actifs (R. 343-10 du Code des Assurances)**

En fin d'exercice, les valeurs de réalisation des actions et autres titres à revenu variable sont déterminées selon les règles définies à l'article R.343-11 du Code des Assurances, sur la base des dernières cotations ou derniers prix de rachat publiés. Elles peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les transactions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés.

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Les actions de Sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement (SICAV et FCP), sont valorisés au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire. Pour les fonds communs de placement à risque dont la valeur de réalisation peut présenter des incertitudes ; la méthode de valorisation retenue est la dernière valeur liquidative attestée.

- ✓ **Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable**

- **Placements mobiliers**

Une provision pour dépréciation durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif mentionné à l'article R.343-10 du Code des Assurances présente au 31 décembre de l'année une moins-value latente de plus de 20% en continu sur une période de 6 mois.

La PDD calculée (hors prêts) pour un montant de 359 269 euros représente l'écart entre le prix de revient du titre et sa valeur de recouvrement estimée à un horizon de détention donné.

En effet, pour chaque valeur sujette à provision, un potentiel d'appréciation raisonnable à moyen terme est estimé permettant de définir, en fonction du profil de chaque titre, la valeur de recouvrement qui sera prise en compte dans le calcul de cette provision. Ce potentiel est estimé en fonction d'un horizon de détention et des performances annuelles anticipées.

Lorsqu'un titre était déjà provisionné à la clôture précédente et que son cours actuel n'a pas encore atteint sa valeur de recouvrement, la PDD est conservée. Si le cours a dépassé sa valeur de recouvrement, la PDD est ajustée au montant de la moins-value latente résiduelle.

- **Placements immobiliers**

Biens immobiliers de placement détenus en direct :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif immobilier présente une valeur nette comptable minorée de 20% supérieure à sa valeur d'expertise. Toutefois, la minoration de 20% ne s'applique pas aux biens pour lesquels une cession à court ou moyen terme est envisagée.

La PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et le maximum de la valeur de rendement ou de la valeur d'expertise du bien.

Sociétés civiles immobilières de placement :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI est inférieure au prix d'achat de la part sociale minoré de 20%.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'expertise des immeubles moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

Biens immobiliers d'exploitation :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque pour un actif immobilier, il est survenu un événement de nature à déprécier le bien (dégradation physique ou de l'environnement du bien).

Dans cette situation, la PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'expertise du bien.

Dans les autres cas, la valeur nette comptable est supposée égale à la valeur d'usage. Il n'est donc pas constaté de PDD.

Sociétés civiles immobilières d'exploitation :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI d'exploitation est inférieure au prix d'achat de la part sociale.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'usage des immeubles (supposée égale à la valeur nette comptable sauf pour des biens qui auraient subi une dégradation physique ou de leur environnement) moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

➤ **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

➤ **Actifs corporels d'exploitation**

Les actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition).

Ils sont amortis selon les durées et les modes suivants :

	<u>Durée</u>	<u>Mode</u>
Matériels et mobiliers de bureau	5 à 8 ans	Linéaire
Agencements et installations	5 à 20 ans	Linéaire

➤ **Comptes de banque**

Les comptes de banque sont inscrits au bilan pour leur solde en date d'opération.

Les soldes débiteurs sont portés à l'actif au poste « Comptes Courants et Caisse ».

Les soldes créditeurs figurent au passif au poste « Dettes envers les établissements de crédit ».

➤ **Comptes de régularisation Actif**

• **Frais d'acquisition reportés**

Conformément aux dispositions de l'article R.151-1 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-11 du 26 novembre 2015, la fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charge de l'exercice est inscrite à l'actif.

### **3 – 1b. PASSIF**

➤ **Subventions d'investissement**

Néant.

### ➤ **Provisions techniques**

Ces provisions sont calculées avant déduction de la part à la charge des réassureurs, qui figure à l'actif du bilan.

- **Provisions pour cotisations non acquises**

L'article 143-4 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015 précise que ces provisions sont définies à l'article R343-7 du Code des Assurances. Elles constatent la part de primes émises se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de cotisations.

Conformément aux dispositions de l'article 143-5 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, elles sont calculées contrat par contrat, prorata temporis sur 365 jours.

Les frais d'acquisition relatifs à ces cotisations non acquises sont inscrits à l'actif au poste « Frais d'acquisition reportés ».

- **Provisions pour prestations à payer**

Les provisions pour sinistres à payer sont prévues à l'article R343-7 du Code des Assurances et représentent l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût futur de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture, déclarés ou non, ainsi que des frais de gestion correspondants.

Tous les sinistres déclarés sont évalués dossier par dossier.

Les sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de l'inventaire sont estimés à partir de méthodes statistiques.

L'évolution du coût des sinistres déclarés au cours d'exercices antérieurs est prise en compte dans la charge des sinistres de l'exercice selon la maille exercice de survenance.

La prévision des recours à encaisser s'appuie sur une analyse des cadences de réceptions de fonds et une estimation des taux de recours à l'ultime.

Les frais de gestion provisionnés sont estimés en application de la méthode dite de New-York recommandée par l'ACPR. Ainsi, pour leur calcul, il est appliqué aux provisions pour sinistres et aux prévisions de recours à l'inventaire un taux de frais de gestion. Celui-ci est déterminé en rapportant les frais de gestion sinistres aux paiements et aux recours encaissés. Il est ensuite corrigé d'un coefficient d'abattement afin d'éliminer les frais liés à l'ouverture des dossiers.

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes**

Sans objet.

- **Provision pour égalisation**

Sans objet.

- **Autres provisions techniques**

- ✓ **Provisions mathématiques des rentes**

Sans objet.

- ✓ **Provision pour risques en cours**

Cette provision est destinée à couvrir l'excédent de la charge estimée des sinistres (augmentée des frais d'acquisition et d'administration) susceptibles de se produire après la fin de l'exercice, et relatifs à des contrats conclus avant cette date, par rapport aux provisions pour cotisations non acquises relatives à ces mêmes contrats.

Conformément à l'article 143-7 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-11 du 26 novembre 2015, le calcul est effectué par catégorie ministère.

Lorsque le rapport Prestations (y compris frais) / Cotisations excède 100% pour l'exercice, une provision pour risques en cours est calculée en appliquant la part du taux qui excède 100% au montant de la provision pour cotisations non acquises correspondante.

Aucune provision ne figure à ce titre dans les comptes établis au 31 décembre 2020.

- ✓ **Provision pour risque d'exigibilité**

Conformément aux dispositions de l'article 142-9 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-11 du 26 novembre 2015, une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 343-10 du code des assurances, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

La dotation est constituée :

- pour le tiers du montant de la moins-value latente nette globale constatée, lorsque l'entreprise, avant dotation à la provision pour risque d'exigibilité, satisfait à la représentation de ses engagements réglementés et à la couverture de l'exigence minimale de marge de solvabilité ;
- pour l'intégralité du montant de la moins-value dans les autres cas.

Le cours de référence pour le calcul des plus ou moins-values latentes : cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire au lieu du dernier cours de l'exercice.

Il est permis l'étalement de la dotation à la provision pour risque d'exigibilité sur un maximum de 8 ans.

Cette durée correspondant peu à la duration du passif de l'entité, le principe d'étalement par tiers serait conservé.

Aucune provision ne figure à ce titre dans les comptes établis au 31 décembre 2020.

#### ➤ **Provisions réglementées**

Aucune provision réglementée ne figure dans les comptes établis au 31 décembre 2020.

### **3 – 2. POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

#### ➤ **Cotisations**

Les cotisations acquises correspondent aux cotisations émises hors taxes, nettes d'annulations, et corrigées de la variation des cotisations à émettre, nettes d'annulations.

Les cotisations à émettre et les cotisations à annuler sont destinées à faire face aux émissions et annulations de cotisations intervenues après la clôture de l'exercice, et concernant les exercices N et antérieurs. Elles sont évaluées statistiquement sur la base de l'historique des émissions et des annulations, à partir de méthodologies déterministes.

Les cotisations des contrats collectifs « Protection Juridique » et « Assistance » versées par MATMUT Mutualité à MATMUT sont comptabilisées selon le principe des cotisations pour le compte de tiers.

#### ➤ **Allocation des produits de placement**

Une quote-part du résultat net de la gestion des placements est transférée au compte de résultat technique au prorata de la part des provisions techniques, nettes de réassurance, dans le total représenté par les capitaux propres, les provisions et les provisions techniques.

#### ➤ **Prestations**

Les prestations sont comptabilisées dans l'exercice de leur survenance.

Les prestations et frais payés, nets de recours encaissés, comprennent les règlements effectués au cours de l'exercice et les frais généraux nécessaires à la gestion des sinistres.

### ➤ **Règles d'imputation des charges par destination**

Les frais généraux sont ventilés par destination selon les principes suivants :

- les charges qui concernent une seule destination sont imputées directement ;
- les charges qui concernent plusieurs destinations sont imputées sur la base de clefs de répartition basées sur des critères quantitatifs, appropriés et contrôlables ;
- les charges qui ne sont imputables à une destination ni directement, ni par l'application d'une clef de répartition, sont imputées au poste « Autres Charges Techniques ».

Les frais généraux sont constitués de :

- charges directes ;
- commissions de placement allouées à MATMUT pour l'acquisition des contrats ;
- frais facturés par le groupement de fait entre MATMUT, Inter Mutuelles Entreprises, MATMUT Vie, MATMUT Protection Juridique, MATMUT & CO, MATMUT Mutualité, MUTUELLE OCIANE MATMUT, AMF SAM, CARDIF IARD et SGAM Matmut.

Ce groupement met à disposition de ses membres des moyens matériels et humains en matière de :

- Services support (notamment relevant des Directions Comptabilité /Finances, Ressources humaines et Relations Sociales, Informatique, Moyens Généraux et Immeubles) ;
- Services métiers (gestion des sinistres et administration des contrats,...).

Les frais sont répartis entre les membres du groupement sur la base d'unités d'œuvre représentatives de l'activité correspondante. Ces modalités de répartition ont été validées par la Direction de la Législation Fiscale en juillet 2007.

### ➤ **Frais d'acquisition et d'administration**

Les frais d'acquisition représentent les frais de fonctionnement des services de production. Ils sont présentés nets de frais d'acquisition reportés (inscrits à l'actif au poste « Comptes de Régularisation »).

Les frais d'administration englobent les frais de fonctionnement des services chargés de la surveillance du portefeuille, de la réassurance, ainsi que le coût de recouvrement des cotisations et les frais de contentieux liés.

### ➤ **Produits des placements**

Les revenus des placements comprennent les intérêts et les loyers de l'exercice (y compris les chargements nets effectués au titre de la prime / décote), ainsi que les dividendes perçus au cours de l'exercice.

La fraction correspondant aux intérêts et loyers courus est inscrite pour contrepartie à l'Actif en Compte de Régularisation.

Les plus ou moins values provenant de la réalisation des valeurs mobilières sont déterminées selon la méthode Premier Entré – Premier Sorti (FIFO). Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation.

### **3 – 3. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

L'entité a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.

### **3 – 4. DEROGATION AUX PRINCIPES GENERAUX**

Néant

## **4- COMPARABILITE DES COMPTES**

Néant

### **4 – 1. CHANGEMENTS DE METHODE**

Néant

### **4 – 2. CHANGEMENTS DE PRESENTATION DES COMPTES**

Néant

### **4 – 3. CHANGEMENTS D'ESTIMATION, DE MODALITES D'APPLICATION OU D'OPTIONS FISCALES**

Néant

# 1• INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

CHIFFRES EN EUROS

## 1 - 1a. Mouvements ayant affecté divers éléments de l'actif

### 1 - 1a - a. Actifs incorporels

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques					-
Droit au bail					-
Logiciels					-
Avances et acomptes sur logiciels					-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-

Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : pour sorties d'éléments d'actif	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques				-
Droit au bail				-
Logiciels				-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques				-
Droit au bail				-
Logiciels				-
Avances et acomptes sur logiciels				-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques		-
Droit au bail		-
Logiciels		-
Avances et acomptes sur logiciels		-
<b>TOTAL</b>	-	-

## 1 - 1a - b. Terrains et constructions

<b>Montants bruts</b>	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis					-
Constructions achevées					-
Constructions en cours					-
Parts de SCI non cotées	3 111 877,00				3 111 877,00
Parts de SCI non cotées non libérées					-
<b>TOTAL</b>	<b>3 111 877,00</b>	-	-	-	<b>3 111 877,00</b>

<b>Amortissements</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : pour sorties d'éléments d'actif	Montant en fin d'exercice
Constructions achevées				-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

<b>Dépréciations</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis				-
Constructions achevées				-
Constructions en cours				-
Parts de SCI non cotées	17,00			17,00
<b>TOTAL</b>	<b>17,00</b>	-	-	<b>17,00</b>

<b>Montants nets</b>	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis		-
Constructions achevées		-
Constructions en cours		-
Parts de SCI non cotées	3 111 860,00	3 111 860,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 111 860,00</b>	<b>3 111 860,00</b>

**1 - 1a - c. Titres de propriété sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation**

<b>Montants bruts</b>	<b>Montant en début d'exercice</b>	<b>Entrées dans l'exercice</b>	<b>Sorties dans l'exercice</b>	<b>Transferts et autres mouvements</b>	<b>Montant en fin d'exercice</b>
<b>Entreprises liées</b>	<b>438 224,50</b>		-	-	<b>438 224,50</b>
MATMUT PROTECTION JURIDIQUE	37 477,50				37 477,50
MPE	400 747,00				400 747,00
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	<b>1 311 043,11</b>	<b>158 307,40</b>	-	-	<b>1 469 350,51</b>
MATMUT DEVELOPPEMENT SAS					-
IMA SA	1 311 043,11	158 307,40			1 469 350,51
<b>TOTAL</b>	<b>1 749 267,61</b>	<b>158 307,40</b>	-	-	<b>1 907 575,01</b>

<b>Dépréciations</b>	<b>Montant en début d'exercice</b>	<b>Augmentations : Dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>	<b>Montant en fin d'exercice</b>
<b>Entreprises liées</b>	-	-	-	-
MATMUT PROTECTION JURIDIQUE				
MPE				
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	-	-	-	-
MATMUT DEVELOPPEMENT SAS				
IMA SA				
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

<b>Montants nets</b>	<b>Montant en début d'exercice</b>	<b>Montant en fin d'exercice</b>
<b>Entreprises liées</b>	<b>438 224,50</b>	<b>438 224,50</b>
MATMUT PROTECTION JURIDIQUE	37 477,50	37 477,50
MPE	400 747,00	400 747,00
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	<b>1 311 043,11</b>	<b>1 469 350,51</b>
MATMUT DEVELOPPEMENT SAS		
IMA SA	1 311 043,11	1 469 350,51
<b>TOTAL</b>	<b>1 749 267,61</b>	<b>1 907 575,01</b>

**1 - 1a - d. Bons, obligations et créances de toutes natures sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation**

<b>Montants bruts</b>	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	-	-	-	-	-
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	<b>423 058,00</b>	-	-	-	<b>423 058,00</b>
SGAM Groupe Matmut	423 058,00	0,00			423 058,00
<b>TOTAL</b>	<b>423 058,00</b>	-	-	-	<b>423 058,00</b>

<b>Dépréciations</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	-	-	-	-
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	-	-	-	-
SGAM Groupe Matmut				
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

<b>Montants nets</b>	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	-	-
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	<b>423 058,00</b>	<b>423 058,00</b>
SGAM Groupe Matmut	423 058,00	423 058,00
<b>TOTAL</b>	<b>423 058,00</b>	<b>423 058,00</b>

## 1 - 1b. Placements autres que ceux visés au 1 - 1a.

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	25 280 066,31	25 280 066,31
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	2 821 598,11	4 903 289,02
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 087 350,77	1 293 423,72
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	22 477 053,57	30 746 413,57
5. Prêts	1 662 500,00	1 575 500,00
6. Dépôts et cautionnement en espèces et autres placements	43 955,22	43 955,22
<b>TOTAL</b>	<b>53 372 523,98</b>	<b>63 842 647,84</b>

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	354 873,42			354 873,42
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	-			-
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-			-
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	-			-
5. Prêts	-	1 300 000,00		1 300 000,00
6. Dépôts et cautionnement en espèces et autres placements	4 984,52		589,00	4 395,52
<b>TOTAL</b>	<b>359 857,94</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>589,00</b>	<b>1 659 268,94</b>

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	24 925 192,89	24 925 192,89
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	2 821 598,11	4 903 289,02
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 087 350,77	1 293 423,72
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	22 477 053,57	30 746 413,57
5. Prêts	1 662 500,00	275 500,00
6. Dépôts et cautionnement en espèces et autres placements	38 970,70	39 559,70
<b>TOTAL</b>	<b>53 012 666,04</b>	<b>62 183 378,90</b>

## 1 - 1c. Instruments financiers à terme

Néant

1 - 2 Etat récapitulatif de l'ensemble des placements et instruments financiers à terme inscrits au bilan

NATURE DES PLACEMENTS	2020			2019		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
<b>I - Placements et Instruments Financiers à Terme (IFT)</b> <i>(Détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)</i>						
1 Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	3 111 877,00	3 111 860,00	4 144 661,68	3 111 877,00	3 111 860,00	4 367 131,54
2 Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	27 610 699,32	27 255 825,90	39 946 092,90	27 452 391,92	27 097 518,50	38 883 740,99
3 Parts d'OPCVM (autres que celles visées au 4)	4 903 289,02	4 903 289,02	6 084 523,77	2 821 598,11	2 821 598,11	3 953 618,83
4 Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 293 423,72	1 293 423,72	1 312 223,67	1 087 350,77	1 087 350,77	1 086 716,11
5 Obligations et autres titres à revenu fixe	30 746 413,57	30 632 996,43	31 758 681,51	22 477 053,57	22 404 726,22	23 569 356,37
6 Prêts hypothécaires						
7 Autres prêts et effets assimilés	1 575 500,00	275 500,00	275 500,00	1 662 500,00	1 662 500,00	1 662 500,00
8 Dépôts auprès des entreprises cédantes						
9 Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces, et autres placements	43 955,22	39 559,70	39 559,70	43 955,22	38 970,70	38 970,70
10 Actifs représentatifs de contrats en unités de compte						
11 Autres instruments financiers à terme						
<b>12 Total des lignes 1 à 11</b>	<b>69 285 157,85</b>	<b>67 512 454,77</b>	<b>83 561 243,23</b>	<b>58 656 726,59</b>	<b>58 224 524,30</b>	<b>73 562 034,54</b>
a) dont :						
Placements évalués selon l'article R.343-9 et IFT	23 189 304,19	23 075 887,05	24 033 863,98	14 919 944,19	14 847 616,84	15 631 904,95
Placements évalués selon l'article R.343-10 et IFT	46 095 853,66	44 436 567,72	59 527 379,25	43 736 782,40	43 376 907,46	57 930 129,59
Placements évalués selon l'article R.343-13						
Autres instruments financiers à terme						
b) dont :						
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	67 709 657,85	67 236 954,77	83 285 743,25	56 994 226,59	56 562 024,30	71 899 534,54
Valeurs garantissant les engagements pris au titre de la branche 25 ou couvrant les fonds de placement gérés						
Valeurs déposées chez les cédantes (dont valeurs déposées chez les cédantes dont la mutuelle s'est portée caution solidaire)						
Valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des opérations visées à l'article L. 222-1 en France						
Autres affectations ou sans affectation	1 575 500,00	275 500,00	275 500,00	1 662 500,00	1 662 500,00	1 662 500,00
c) dont :						
Placements et IFT dans l'OCDE	69 285 157,85	67 512 454,77	83 561 243,23	58 656 726,59	58 224 524,30	73 562 034,54
Placements et IFT hors OCDE						
<b>II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques</b> <i>(autres que les placements, les IFT et la part des réassureurs dans les provisions techniques)</i>	<b>3 494 013,58</b>	<b>3 494 013,58</b>	<b>3 494 013,58</b>	<b>9 738 135,96</b>	<b>9 738 135,96</b>	<b>9 738 135,96</b>
<b>III - Valeurs appartenant à des organismes au titre de la branche 25</b> <i>(une ligne par organisation)</i>						

**Correspondance entre le bilan et l'état récapitulatif des placements :**

	2020	2019
<b>BILAN / Placements en valeur nette (lignes 3 et 4)</b>	67 625 871,91	58 296 851,65
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	17 956,97	19 254,68
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	-131 374,11	-91 582,03
<b>ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS / Placements en valeur nette</b>	<b>67 512 454,77</b>	<b>58 224 524,30</b>

**Informations relatives aux terrains et constructions**

Données en valeur nette	2020	2019
<b>Immeubles d'exploitation</b>		
Immeubles (droits réels)		
Parts de sociétés immobilières non cotées		
Parts de sociétés foncières non cotées		
<b>Total immeubles d'exploitation</b>	-	-
<b>Immeubles de placement</b>		
Immeubles (droits réels)		
Parts de sociétés immobilières non cotées	3 111 860,00	3 111 860,00
Parts de sociétés foncières non cotées		
<b>Total immeubles de placement</b>	<b>3 111 860,00</b>	<b>3 111 860,00</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>	<b>3 111 860,00</b>	<b>3 111 860,00</b>
<b>Dont :</b>		
Acomptes relatifs aux immeubles d'exploitation		
Acomptes relatifs aux immeubles de placement		
<b>Total des acomptes inclus dans les placements immobiliers</b>	-	-

### 1 - 3 Ventilation des créances et dettes selon leur durée résiduelle

<b>CREANCES AU 31/12/2020</b>	<b>Total au bilan</b>	<b>Part à moins d'un an</b>	<b>Part à plus d'un an et à moins de cinq ans</b>	<b>Part à plus de cinq ans</b>
Cotisations restant à émettre Autres créances nées d'opérations d'assurance directe Créances nées d'opérations de réassurance Autres créances	2 886 259,38	1 440 080,68	1 446 178,70	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 886 259,38</b>	<b>1 440 080,68</b>	<b>1 446 178,70</b>	<b>0,00</b>
<i>AU 31/12/2019</i>	<i>2 902 889,40</i>	<i>1 484 947,74</i>	<i>1 417 941,66</i>	<i>0,00</i>

<b>DETTES AU 31/12/2020</b>	<b>Total au bilan</b>	<b>Part à moins d'un an</b>	<b>Part à plus d'un an et à moins de cinq ans</b>	<b>Part à plus de cinq ans</b>
<b>Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires</b>	-	-	-	-
<b>Autres dettes</b>	615 118,23	615 118,23	-	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe Dettes nées d'opérations de réassurance Emprunts obligataires (dont obligations convertibles) Dettes envers des établissements de crédit Autres dettes	615 118,23	615 118,23		
<b>TOTAL</b>	615 118,23	615 118,23	-	-
<i>AU 31/12/2019</i>	<i>1 340 232,75</i>	<i>1 340 232,75</i>	-	-

### 1 - 4 Ventilation des Fonds propres

	<b>Situation au 31/12/2019</b>	<b>Affectation du résultat 2019</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>Situation au 31/12/2020</b>
Fonds d'établissement	1 000 000,00			1 000 000,00
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserve de capitalisation				-
Autres réserves	57 523 449,72	4 402 864,47		61 926 314,19
Réserves de solvabilité	1 883 651,00			1 883 651,00
Report à nouveau				-
Résultat de l'exercice	4 402 864,47	-4 402 864,47	3 557 122,16	3 557 122,16
<b>TOTAL</b>	<b>64 809 965,19</b>	-	3 557 122,16	<b>68 367 087,35</b>

## 1 - 5 Passifs subordonnés

Aucune dette subordonnée ne figure au bilan au 31 décembre 2020.

## 1 - 6 Recours à recevoir, provision pour risques en cours et provisions pour prestations à payer

### 1 - 6a. Provision pour risques en cours (incluse dans le poste Autres Provisions techniques)

Aucune provision pour risques en cours ne figure au bilan au 31 décembre 2020.

### 1 - 6b. Provisions pour prestations à payer et prévisions de recours

	2020	2019
Provisions pour prestations à payer - Montant brut	4 178 148,18	4 002 360,27
Prévisions de recours à encaisser	21 754,46	37 515,42
<b>Provisions pour prestations à payer - Montant net</b>	<b>4 156 393,72</b>	<b>3 964 844,85</b>

### 1 - 6c. Liquidation des provisions pour prestations survenues au cours d'exercices antérieurs

	2020	2019
+ Provisions pour prestations inscrites au bilan d'ouverture	3 749 390,88	3 840 831,49
- Prestations payées au cours de l'exercice au titre de prestations survenues au cours d'exercices antérieurs	797 436,06	1 379 334,57
- Provisions pour prestations inscrites au bilan de clôture au titre de prestations survenues au cours d'exercices antérieurs	2 957 115,97	2 460 566,88
<b>= Boni/Mali sur exercices antérieurs</b>	<b>-5 161,15</b>	<b>930,04</b>

## 1 - 7. Ventilation du poste Provisions au passif

	2020	2019
<b>Provisions réglementées</b>	-	-
Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif		
Amortissements dérogatoires		
Provision spéciale de réévaluation		
Plus-values réinvesties		
Autres provisions réglementées :	-	
<i>Provision pour investissement</i>	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>52 777,00</b>	<b>52 812,00</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour pensions et obligations similaires		
Provisions pour restructuration		
Provisions pour impôts		
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		
Autres provisions pour charges :	52 777,00	52 812,00
<i>Contentieux sociaux</i>		
<i>Congés anniversaire</i>	52 777,00	52 812,00

La provision pour congés anniversaire est déterminée (charges comprises) selon les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02 ;
- Turn over : < 50 ans 3,41% ; Turn over : >= 50 ans : 1,36%
- Taux d'actualisation : 0,80% ;
- Taux de revalorisation des salaires : 1,50%.

Cette provision correspond aux droits acquis par les salariés présents lors de leur 10ème, 20ème, 30ème et 40ème année d'ancienneté au sein de l'entreprise, soit respectivement 5, 10, 15 et 20 jours de congés payés supplémentaires l'année de l'anniversaire.

## 1 - 8. Fonds dédiés

MATMUT Mutualité ne dispose pas de fonds dédiés.

## 1 - 9. Autres informations sur les postes de bilan

### 1 - 9a. Actifs ayant fait l'objet d'une clause de réserve de propriété

Néant

### 1 - 9b. Comptes de régularisation, Produits à recevoir, Charges à payer

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	2020	2019
Intérêts et loyers acquis et non échus	195 981,17	187 893,60
<i>Intérêts courus</i>	<i>195 981,17</i>	<i>187 893,60</i>
<i>Loyers courus</i>		
Frais d'acquisition reportés	115 702,03	117 395,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
<i>Frais d'acquisition des immeubles à répartir</i>		
<i>Autres charges à répartir</i>		
Autres comptes de régularisation - Actif	17 956,97	19 254,68
<i>Différence sur prix de remboursement à percevoir</i>	<i>17 956,97</i>	<i>19 254,68</i>
Comptes de régularisation liés aux IFT	-	-
Evaluations techniques de réassurance	-	-
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF</b>	<b>329 640,17</b>	<b>324 543,62</b>

COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	2020	2019
Produits à répartir sur plusieurs exercices	-	-
Autres comptes de régularisation - Passif	131 374,11	91 582,03
<i>Amortissement des différences sur les prix de remboursement</i>	<i>131 374,11</i>	<i>91 582,03</i>
<i>Report de commissions reçues des réassureurs</i>		
Comptes de régularisation liés aux IFT	-	-
Evaluations techniques de réassurance	-	-
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF</b>	<b>131 374,11</b>	<b>91 582,03</b>

PRODUITS A RECEVOIR RATTACHES AUX CREANCES	2020	2019
Personnel	-	-
Organismes sociaux	3 305,00	9 247,00
Etat	13 429,00	236,00
Groupe et associés		
Débiteurs divers	385,56	17 734,70
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>17 119,56</b>	<b>27 217,70</b>

CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX DETTES	2020	2019
Personnel	249 066,11	242 659,41
Organismes sociaux	110 721,40	111 640,63
Etat	29 406,62	76 717,87
Groupe et associés		
Créditeurs divers	26 495,04	28 621,98
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>415 689,17</b>	<b>459 639,89</b>

### 1 - 9c. Opérations en devises

Néant

## 1 - 9d. Prêts accordés

MATMUT Mutualité a perçu 86 000 € au titre des remboursements annuels des prêts précédemment consentis.

## 1 - 11 Gestion d'un régime obligatoire

MATMUT Mutualité n'est pas concernée par cette rubrique.

## 1 - 12 Précisions sur les engagements hors bilan

	TOTAL	Dont à l'égard des :					
		Dirigeants		Entreprises liées		Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	
			Note		Note		Note
<b>2 Engagements donnés</b>	133 533						
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés							
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente							
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus							
2d Autres engagements donnés	133 533						
<b>5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>							
<b>6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>							

Notes :

MATMUT Mutualité est adhérente du Système Fédéral de Garantie.

**1) A l'égard des dirigeants :** néant

**2) A l'égard des entreprises liées :** néant

**3) A l'égard des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation :**

Dans le cadre de son affiliation à la SGAM Matmut, Matmut Mutualité s'est engagée en cas de mise en œuvre de la solidarité financière au bénéfice d'une autre entreprise affiliée, à mobiliser, sur première demande du Conseil d'administration de la SGAM, les sommes affectées au mécanisme de solidarité financière, à l'exception de l'hypothèse où sa participation au mécanisme de solidarité financière est susceptible de lui faire atteindre un seuil de fragilisation fixé à un ratio de couverture du SCR à 110 %.

Préalablement, le versement d'une contribution forfaitaire jusqu'à un montant de sept millions d'euros est assurée exclusivement par l'Entreprise Affiliée Matmut. Le solde de l'aide est ensuite réparti sans limitation entre les affiliées (y compris MATMUT) au prorata des fonds propres éligibles de chacune au-delà du capital limite déterminé pour le calcul de leur BGS.

**4) Autres engagements :**

L'engagement de retraite (IFC) externalisé auprès de Mutex est évalué à 290 963 €. En revanche, les actifs placés par cet organisme à ce titre sont estimés à 157 430 €. L'insuffisance constatée d'un montant de 133 533 € est inscrite en engagements hors bilan.

## 5) Information sur les engagements reçus :

Dans le cadre de son affiliation à la SGAM Matmut, MATMUT Mutualité dispose d'un engagement en cas de mise en œuvre de la solidarité financière à son bénéfice.

Les entreprises affiliées s'engagent à mobiliser, sur première demande du Conseil d'administration de la SGAM, les sommes affectées au mécanisme de solidarité financière. La contribution de chaque affilié est limitée à un montant ne pouvant lui faire atteindre le seuil de fragilisation fixé à un ratio de couverture du SCR à 110 %.

Préalablement, l'affilié MATMUT, s'est engagé à verser une contribution forfaitaire de sept millions d'euros avant toute intervention des autres affiliés.

MATMUT Mutualité a consenti un prêt de 2 M€ au profit des Mutuelles de France du Var. En contrepartie, elle a reçu un nantissement, 2 000 parts de 1 000 € chacune, que les Mutuelles de France du Var détiennent dans la SCI MALARTIC. Ce nantissement a pris effet le 26/04/2011.

Une procédure de sauvegarde à l'encontre de l'Union des Mutuelles de France du Var a été mise en place.

Au 31 décembre 2019, cinq remboursements pour un montant total de 949 187,17 € ont été effectués par le mandataire judiciaire correspondant au remboursement de 35 % du capital et à 35 % des intérêts. Toutefois, la situation de cette mutuelle s'est dégradée en 2020 notamment en raison de la situation sanitaire.

Ainsi, aucun remboursement n'a été effectué en 2020. Une requête a été déposée auprès du Tribunal Judiciaire de Toulon fin novembre aux fins de solliciter une modification exceptionnelle du plan de sauvegarde (report de 12 mois de l'échéance de 2020 et rallongement du plan de deux années supplémentaires).

Une provision pour dépréciation du prêt a été constituée pour le montant du capital restant dû au 31 Décembre 2020 soit 1 300 000 euros.

## 2• INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

CHIFFRES EN EUROS

### 2 - 1 Ventilation des produits et des charges de placements

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2020	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2019
Revenus des participations (1)						
Revenus des placements immobiliers						
Revenus des autres placements		385 331,91	385 331,91		1 843 282,65	1 843 282,65
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)						
<b>TOTAL</b>	-	<b>385 331,91</b>	<b>385 331,91</b>	-	<b>1 843 282,65</b>	<b>1 843 282,65</b>
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)		19 870,90	19 870,90		14 944,76	14 944,76
<u>Pour mémoire :</u>						
Autres produits des placements		376 517,86	376 517,86		352 475,75	352 475,75
Autres charges des placements		1 393 735,81	1 393 735,81		89 543,74	89 543,74

(1) Au sens de l'article L. 233-2 du Code de commerce

## 2 - 2 Compte de résultat technique par catégorie

Rubrique	Dommages corporels Opérations individuelles (cat 20)			RAPPEL TOTAL NON VIE 2019
	Accidents corporels	Cessions et rétrocessions	Total	
1. Cotisations acquises sur opérations directes et acceptées	11 232 193,45	40 440,00	11 191 753,45	10 705 744,88
a. Cotisations	11 221 813,00	40 440,00	11 181 373,00	10 713 880,83
b. Variation des cotisations non acquises	10 380,45		10 380,45	-8 135,95
2. Charges des prestations sur opérations directes et acceptées	1 500 420,68		1 500 420,68	1 694 216,44
a. Prestations et frais payés	1 308 871,81		1 308 871,81	1 695 090,21
b. Charges des provisions pour prestations et diverses	191 548,87		191 548,87	-873,77
<b>A. SOLDE DE SOUSCRIPTION (opérations directes et acceptées) (1-2)</b>	<b>9 731 772,77</b>		<b>9 691 332,77</b>	<b>9 011 528,44</b>
5. Frais d'acquisition	1 801 551,96		1 801 551,96	1 689 161,04
6. Autres charges de gestion nettes	1 270 908,81		1 270 908,81	1 198 254,35
<b>B. CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES (5+6)</b>	<b>3 072 460,77</b>		<b>3 072 460,77</b>	<b>2 887 415,39</b>
7. Produits des placements	-42 789,00		-42 789,00	139 200,00
8. Participation aux résultats	-		-	-
<b>C. SOLDE FINANCIER (7-8)</b>	<b>-42 789,00</b>		<b>-42 789,00</b>	<b>139 200,00</b>
14. Part des réassureurs dans les cotisations acquises				
15. Part des réassureurs dans les prestations payées				
16. Parts des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations				
<b>D. SOLDE DE REASSURANCE (15+16-14)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)</b>	<b>6 616 523,00</b>	<b>40 440,00</b>	<b>6 576 083,00</b>	<b>6 263 313,05</b>
HORS COMPTE :				
Provisions pour cotisations non acquises (clôture)	721 382,53		721 382,53	731 762,98
Provisions pour cotisations non acquises (ouverture)	731 762,98		731 762,98	723 627,03
Provisions pour prestations à payer (clôture)	4 156 393,72		4 156 393,72	3 964 844,85
Provisions pour prestations à payer (ouverture)	3 964 844,85		3 964 844,85	3 965 718,62
Autres provisions techniques (clôture)				
Autres provisions techniques (ouverture)				

## 2 - 3 Autres informations sur le résultat technique

### 2 - 3a. Commissions allouées

L'entreprise utilise les services de MATMUT SAM dans la présentation et la gestion de ses contrats.

	2020	2019
Commissions allouées à MATMUT SAM pour les affaires directes	1 336 560,33	1 331 178,24
Autres commissions allouées pour les affaires directes	-	-
Commissions allouées aux cédantes	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 336 560,33</b>	<b>1 331 178,24</b>

### 2 - 3b. Ventilation des participations légales, charges de prestations et contributions liées à la CMU

	2020	2019
Participation légale au titre de la CMU	-	-
Prestations légales au titre de la CMU	-	-
Contributions liées à la CMU	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 2 - 3c. Ventilation des cotisations brutes émises

	2020	2019
France	11 221 813,00	10 755 185,83
Espace Economique Européen (hors France)	-	-
Hors Espace Economique Européen	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 221 813,00</b>	<b>10 755 185,83</b>

### 2 - 3d. Montant des entrées et des sorties de portefeuille

Néant

### 2 - 4 Gestion pour compte de tiers

Néant

## 2 - 5 Actions sociales

MATMUT Mutualité n'est pas concernée par cette rubrique.

## 2 - 6 Ventilation des produits et charges exceptionnels et des produits et charges non techniques

	2020	2019
<b>Charges non techniques</b>	<b>905 458,90</b>	<b>1 627 210,48</b>
Intéressement des salariés	38 821,55	56 398,10
Participation des salariés	4 559,42	7 896,32
V.N.C. du matériel cédé		
Dotations réserve de capitalisation		
Cotisation FNMF	381 498,51	1 100 000,00
Autres charges non techniques	480 579,42	462 916,06
<b>Produits non techniques</b>	-	-
Produits	-	-
Effet de l'imposition sur les reprises à la réserve de capitalisation	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	-	-
Provision pour contentieux sociaux		
Autres charges exceptionnelles	-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	-	-
Reprise provision investissement		
Autres produits exceptionnels (Résultat de la liquidation MUTRÉ Union)	-	-

## 2 - 7 Activités accessoires

MATMUT Mutualité n'est pas concernée par cette rubrique.

## 2 - 8 Ventilation des charges par nature

	2020	2019
Achats et autres charges externes	3 416 632,11	3 984 645,03
Impôts, taxes et versements assimilés	188 464,34	187 286,13
Charges de personnel	470 135,34	452 459,00
Autres charges de gestion courante	6 213,96	27 163,27
Charges financières	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	33 025,96	29 953,25
<b>Total charges par nature</b>	<b>4 114 471,71</b>	<b>4 681 506,68</b>
Frais d'acquisition reportés	1 693,31	-36 272,91
<b>Total charges par destinations affectées</b>	<b>4 116 165,02</b>	<b>4 645 233,77</b>

## 2 - 9 Autres éléments

### 2 - 9a. Effectif moyen

Effectif salarié, par catégorie socio-professionnelle :

	2020	2019
Direction	0	0
Cadres	12	12
Employés	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

En outre, MATMUT Mutualité a disposé de 13 personnes (Equivalent temps plein), dans le cadre du groupement de fait (pour rappel 6 en 2019).

### 2 - 9b. Rémunération des membres des organes d'administration et organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### 2 - 9c. Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration et organes de direction

**Avances et crédits accordés aux dirigeants au cours de l'exercice :**

Néant.

**Engagements pris ou contractés pour le compte des dirigeants au cours de l'exercice :**

Néant.

### 2 - 9d. Engagements de retraite

L'entreprise a externalisé auprès de Mutex ses engagements de retraite, charges comprises, par la souscription d'un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2020, la valeur des actifs ainsi placés est estimée à 157 430 €, selon la méthode de la "juste valeur".

La valeur des engagements de retraite de l'entreprise au 31 décembre 2020 est estimée selon les hypothèses suivantes : □

- méthode des unités de crédit projetées (conformément à la norme IAS19 et la recommandation 2003-R01 du 1er avril 2003 du CNC) ; les écarts actuariels sont constatés selon la méthode Sorie.

- taux d'actualisation : 0,80% ;

- tables de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02 ;

- turn-over : Pour toutes les catégories socioprofessionnelles, le taux est de 3,41% jusqu'à 50 ans et de 1,36 % à partir de 50 ans.

- taux de revalorisation des salaires : 1,50% ;

- départ volontaire à la retraite au taux plein ;

- droits prévus par la convention nationale des sociétés d'assurance; □

- prise en compte des charges sociales et fiscales sur salaires.

Les engagements de retraite ainsi estimés au 31 décembre 2020 s'élèvent 290 963 € ( 270 382 € au 31/12/2019).

L'insuffisance constatée de 133 533 € ne fait pas l'objet d'une provision mais d' un engagement hors bilan.

## 2 - 9e. Ventilation des charges de personnel

	2020	2019
Salaires	875 518,75	892 285,58
Charges sociales	429 453,80	399 811,13
Autres	183 483,37	172 310,25
Groupement de moyens	-941 383,43	-942 694,60
Transfert des charges à MLIII		0,00
<b>TOTAL</b>	<b>547 072,49</b>	<b>521 712,36</b>

## 2 - 9f. Dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale

Néant

## 2 - 9h. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Charge fiscale	2020	2019
<b>Impôt exigible</b>	<b>1 504 534,00</b>	<b>2 185 308,00</b>
Dont : Afférent aux opérations ordinaires :	1 504 534,00	2 185 308,00
<b>Impôt différé</b>	-	-
Provision N		
Provision N-1		
<b>Charges d'impôt sur les sociétés au compte de résultat</b>	<b>1 504 534,00</b>	<b>2 185 308,00</b>

Les principaux éléments de décalages temporaires afférents aux impôts différés sont les suivants :

	2019	Déductions	Réintégrations	2020
Plus-values latentes relevant de l'article 209 OA du CGI	1 042 586,06	212 105,34	369 553,97	1 200 034,69
Participation des salariés	5 949,00	5 949,00	5 239,00	5 239,00
PDD	0,00	0,00	0,00	0,00
PDD Actions et titres non cotées	60 004,00	-	-	60 004,00
PDD sur participations	294 869,42	-	-	294 869,42
<b>TOTAL</b>	<b>1 403 408,48</b>	<b>218 054,34</b>	<b>374 792,97</b>	<b>1 560 147,11</b>
Taux d'imposition	32,02%	-	-	28,92%
<b>Impôts différés</b>	<b>449 371,40</b>	-	-	<b>451 194,54</b>

Il est rappelé que la mutuelle n'a pas opté pour la comptabilisation des impôts différés dans ses comptes sociaux.

### 3 • AUTRES INFORMATIONS

#### CHIFFRES EN EUROS

#### 3 - 1 Groupes et entités liées

SGAM MATMUT présente les comptes combinés du Groupe dans lesquels sont inclus les comptes ainsi établis.

#### 3 - 2 Liste des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

NOM et adresse du Siège Social	Date de prise de participation	Part de capital détenue par MATMUT Mutualité au 31/12/2020	Quote part dans les fonds propres au dernier exercice connu en €
<b>Entreprises liées</b>			
MATMUT PROTECTION JURIDIQUE 66 rue de Sotteville 76100 Rouen	08 juin 1999	0,50%	212 214 €
MATMUT Private Equity (MPE) 49, bis rue Pierre Renaudel 76100 Rouen	05 avril 2018	1,05%	397 291 €
<b>Entreprises avec lequel il existe un lien de participation</b>			
IMA ASSISTANCE SA 255 rue de Vaugirard 75719 PARIS	20 décembre 1984	2,03%	2 554 471 €

#### 3 - 3 Liste des autres participations

NOM et adresse du Siège Social	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Total Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue	Titres Brute Provision VNC	Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	Résultat en K€	Dividendes encaissés au cours de l'exercice en K€
Mutations Médical SA Rue du Commerce ZAC des Charrières La société est en liquidation depuis 2014. 21800 Quetigny	1 576 672	-4 363 328	-2 786 656	14,78%	294 869 294 869 0		-1	-
<b>Total</b>					Brute 294 869 Provision 294 869 VNC 0			

#### 3 - 4 Liste des entreprises dont MATMUT Mutualité est l'associé indéfiniment responsable

Dénomination	Siège social	Forme juridique
SCI du Couloud	Place Antonin Jutard, 69 003 Lyon	SCI
SCI MPI	49 Bis rue Pierre Renaudel, 76 100 Rouen	SCI
SCI DU PALAIS DES CONGRES	49 Bis rue Pierre Renaudel, 76 100 Rouen	SCI
MPE	49 Bis rue Pierre Renaudel, 76 100 Rouen	SC

### 3 - 5 Créances et dettes avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

POSTES DU BILAN EN €	Au 31 décembre 2020		
	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
<b>ACTIF</b>			
<b>6 Créances</b>	<b>929 906</b>		<b>929 906</b>
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe (1)			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances	929 906		929 906
6d Capital appelé non versé			
<b>PASSIF</b>			
<b>6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires</b>			
<b>7 Autres dettes</b>	<b>120 300</b>		<b>120 300</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance			
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	120 300		120 300
POSTES DU BILAN EN K€	Au 31 décembre 2019		
	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
<b>ACTIF</b>			
<b>6 Créances</b>	<b>906 128</b>		<b>906 128</b>
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe (1)			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances	906 128		906 128
6d Capital appelé non versé			
<b>PASSIF</b>			
<b>6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires</b>			
<b>7 Autres dettes</b>	<b>59 058</b>		<b>59 058</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance			
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	59 058		59 058

(1) Aucune entreprise n'exerce une activité d'intermédiaire d'assurance

# ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS

AU 31.12.2020 - CHIFFRES EN EUROS

<i>Nature des placements</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Valeur de réalisation</i>
<b>I - PLACEMENTS et INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (IFT) (Détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)</b>			
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	3 111 877,00	3 111 860,00	4 144 661,68
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que parts d'OPCVM	27 610 699,32	27 255 825,90	39 946 092,90
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	4 903 289,02	4 903 289,02	6 084 523,77
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 293 423,72	1 293 423,72	1 312 223,67
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	30 746 413,57	30 632 996,43	31 758 681,51
6. Prêts hypothécaires			
7. Autres prêts et effets assimilés	1 575 500,00	275 500,00	275 500,00
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	0,00	0,00	0,00
9. Dépôts et cautionnements en espèces et autres placements (Dépôts autres que 8.)	43 955,22	39 559,70	39 559,70
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte			
11. Autres instruments financiers à terme (IFT)			
<b>12. TOTAL des rubriques 1 à 11</b>	<b>69 285 157,85</b>	<b>67 512 454,77</b>	<b>83 561 243,23</b>
a) dont :			
Placements évalués selon l'article R.343-9 et IFT	23 189 304,19	23 075 887,05	24 033 863,98
Placements évalués selon l'article R.343-10 et IFT	46 095 853,66	44 436 567,72	59 527 379,25
Placements évalués selon l'article R.343-13			
b) dont :			
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques	67 709 657,85	67 236 954,77	83 285 743,23
Valeurs déposées chez les cédants	0,00	0,00	0,00
Autres affectations ou sans affectation	1 575 500,00	275 500,00	275 500,00
c) dont :			
OCDE	69 285 157,85	67 512 454,77	83 561 243,23
Hors OCDE			
<b>II - ACTIFS affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements, les IFT et la part des réassureurs dans les provisions techniques)</b>	<b>3 494 013,58</b>	<b>3 494 013,58</b>	<b>3 494 013,58</b>



# R

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

**BUYETTE**

SEC Burette - Société à responsabilité limitée d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes

Siège social : 9 rue Malatiré 76012 Rouen

Capital de 962 504 euros - RCS Rouen B 710 501 149

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Adhérents.

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Matmut Mutualité** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la mutuelle à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Évaluation des provisions pour sinistres non connus et tardifs non-vie

#### RISQUE IDENTIFIÉ

Les provisions pour sinistres, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant de 4,2 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du passif.

Elles correspondent à l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non tant en principal qu'en accessoire (frais de gestion).

L'estimation des provisions techniques s'appuie notamment sur des données historiques faisant l'objet

de projections visant à calculer le coût de sinistres non connus ou tardifs, en utilisant des méthodes actuarielles selon les modalités décrites dans la note 3-1b : « Passif – Provisions pour sinistres à payer » de l'annexe aux comptes sociaux.

Elle requiert l'exercice du jugement de la Direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des estimations des frais de gestion afférents.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

### PROCÉDURES D'AUDIT MISES EN ŒUVRE EN RÉPONSE À CE RISQUE

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions pour sinistres non connus ou tardifs, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées. Nous avons :

- pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions et testé leur efficacité,
- apprécié la pertinence des méthodes de calcul utilisées pour l'estimation des provisions,
- apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul des provisions (nombre de diagonales, nombre d'années de stabilisation),
- apprécié la fiabilité des états produits par la société, retraçant les données historiques,
- rapproché les données servant de base à l'estimation des provisions avec la comptabilité,
- analysé le dénouement de la provision de l'exercice précédent avec les charges réelles de sinistre (boni/mali du dénouement),
- vérifié le caractère approprié des informations fournies en annexe.

## Évaluation des placements

### RISQUE IDENTIFIÉ

**Matmut Mutualité** évalue ses placements et détermine des provisions pour dépréciation des placements financiers selon les modalités relatées dans la note 3-1a : « Actif – Autres placements » de l'annexe aux comptes sociaux.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère significatif des postes concernés.

### PROCÉDURES D'AUDIT MISES EN ŒUVRE EN RÉPONSE À CE RISQUE

Nous avons pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des placements. Nous nous sommes assurés de l'évaluation des placements financiers en testant les valorisations retenues et leur caractère raisonnable.

Nous avons apprécié le caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre et les dépréciations éventuelles qui en résultent.

Nous nous sommes assuré de la réalité et de l'exhaustivité des placements et du résultat financier en :

- obtenant une confirmation écrite des établissements bancaires,
- cadrant les portefeuilles financiers avec les relevés des dépositaires de banque.

Nous nous sommes assurés de l'évaluation faite sur les placements financiers en testant les valorisations avec les relevés des dépositaires et des gestionnaires. Nous avons contrôlé la correcte dépréciation des titres le cas échéant.

Nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus.

## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

## Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de **Matmut Mutualité** par l'Assemblée Générale du 10 juin 1995 pour la SEC Burette.

Au 31 décembre 2020, la SEC Burette est dans sa 26<sup>e</sup> année de mission sans interruption.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la mutuelle à poursuivre son exploitation, des informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la mutuelle ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre mutuelle.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la mutuelle à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons un rapport au comité d'audit et des risques qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus

importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de Commerce et dans le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

## LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SEC Burette**

Rouen, le 21 avril 2021

Paul Foubert



© Yehem-AdobeStock.com

RE

# Déclaration de performance extra-financière

GRUPE MATMUT

# Avant propos

La **Matmut** appartient au mouvement pionnier des mutuelles d'assurance des années 50/60. Elle voit le jour en 1961 à Rouen et, alors que la voiture individuelle se démocratise progressivement au sein de la société française, elle fait ses premiers pas en proposant une assurance Automobile aux meilleures conditions aux salariés du secteur privé. Depuis, la **Matmut** est devenue un Groupe, acteur majeur sur le marché de l'assurance en France.

Fiers de cet héritage, le Groupe **Matmut** et ses collaborateurs s'engagent depuis à développer leur savoir-faire dans le respect de valeurs mutualistes, de valeurs de proximité, de solidarité et d'humanité, en plaçant les sociétaires/adhérents au cœur des décisions. Complice de vies, le Groupe **Matmut** a à cœur de se réinventer chaque jour afin d'offrir aux sociétaires-adhérents des solutions toujours plus adaptées à leurs besoins, que ce soit en auto, en habitation, en santé, en épargne et prévoyance et en retraite.

En prise directe avec la société et ses évolutions, il contribue à son niveau à construire un monde et un avenir meilleurs : il conçoit des produits d'assurance responsables, garantissant une couverture adaptée aux besoins et dans le respect du pouvoir d'achat des sociétaires-adhérents, il agit en faveur de la réduction de son empreinte écologique, noue des partenariats avec des acteurs culturels afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, s'investit dans des centres de soins, encourage la recherche médicale et l'innovation en soutenant par exemple le développement des véhicules autonomes.

En qualité d'assureur mutualiste, le Groupe **Matmut** porte la responsabilité de développer ses activités en contribuant au développement durable dans le respect de ses valeurs d'entreprise citoyenne et engagée, avec pour priorités, l'inclusivité et le bien-être des parties prenantes.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels et à venir, le Groupe **Matmut** cherche à contribuer à une société, une économie et un environnement durables.



# NOTE MÉTHODOLOGIQUE I

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La réglementation prévoit, pour certaines entreprises et certains groupes, l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière », un reporting sur la politique environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise et son résultat, ainsi qu'une description des principaux risques associés les plus pertinents et la manière dont elle les gère.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises

de l'Économie Sociale et Solidaire assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable... Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document : la déclaration de performance extra-financière.

## PÉRIMÈTRE DU REPORTING

La déclaration et les engagements RSE sont déclinés à toutes les entités composant la SGAM **Matmut** au 31 décembre 2020, à savoir :

- les entreprises affiliées :
  - **Matmut**,
  - **Matmut Mutualité**,
  - **Mutuelle Ociane Matmut**,
  - **AMF**,
  - **Mutlog et Mutlog Garanties**,
- les filiales de **Matmut** :
  - **Matmut & Co**,
  - **Matmut Protection Juridique**,
  - **Matmut Vie**,

- **Inter Mutuelles Entreprises (IME)**,
- **Matmut Patrimoine**.

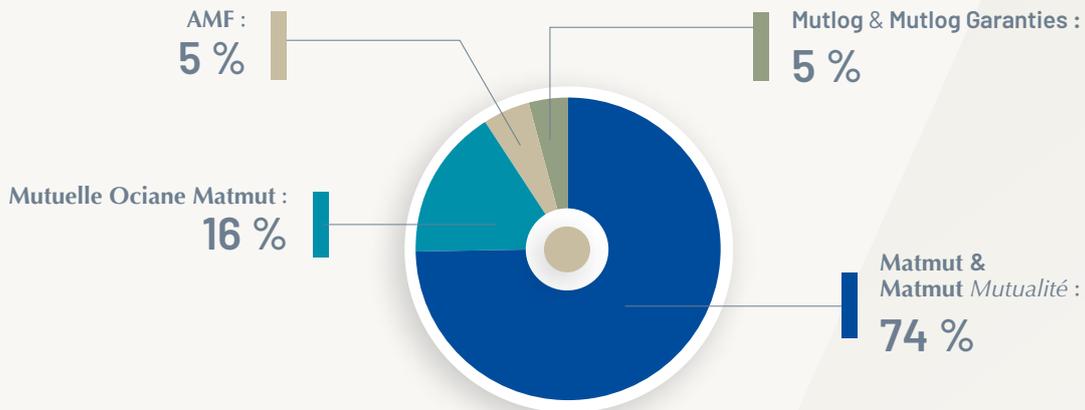
Les données et informations publiées proviennent en majeure partie de la **Matmut** et de la **Mutuelle Ociane Matmut** en raison d'une part de leur organisation en une seule et même Unité Économique et Sociale et d'autre part de leur poids économique significatif de plus de 90 % (cf. « Poids des entreprises affiliées » P. 7).

Aussi, pour permettre une lecture plus fluide du document, le terme « sociétaire » englobe à la fois

les souscripteurs, adhérents et sociétaires des entités composant la SGAM **Matmut** et les politiques ou procédures ne comportant pas d'indication de leur provenance sont **Matmut/Mutuelle Ociane Matmut** par défaut.

À l'inverse, chaque fois que des informations pertinentes et disponibles émanent des mutuelles **AMF, Mutlog et Mutlog Garanties**, celles-ci sont intégrées au support et une mention en précise l'origine.

## POIDS DES ENTREPRISES AFFILIÉES AU SEIN DE LA SGAM MATMUT



## CONTENU DE LA DÉCLARATION

La présente déclaration comporte :

- une présentation du modèle d'affaires du Groupe,
- pour chaque famille de risques :
  - une description des risques sociaux, environnementaux et sociétaux les plus pertinents liés à l'activité et

crés par ses relations d'affaires, ses produits et services,

- une description des politiques appliquées au sens large (politiques, actions mises en œuvre et/ou procédures de diligence raisonnable) pour prévenir,

identifier et atténuer la survenance de ces risques,

- des indicateurs clés de performance,
- un tableau récapitulatif des risques, politiques et indicateurs de performance.

## RECUEIL DES DONNÉES

Les données présentées concernent l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** et couvrent l'année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 ainsi que celles de l'exercice précédent lorsqu'elles sont disponibles pour permettre une comparaison.

Les entités contributrices à la rédaction de la déclaration sont la Direction des

Risques et du Contrôle Permanent, la Direction Juridique, Fiscale et Conformité, la Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines et Relations Sociales, la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers, la Direction Générale Adjointe Pilotage Économique et Performance, la Direction Générale Adjointe Organisation, Systèmes

d'Information et Innovation ainsi que les Directions Métiers et les entreprises affiliées de la SGAM. Le Secrétariat Général coordonne et pilote la collecte des données nécessaires auprès des contributeurs et restitue les éléments recueillis pour composer la déclaration de performance extra-financière.

**La crise sanitaire liée au coronavirus a profondément modifié le fonctionnement du Groupe.**

**La fermeture totale des sites pendant le premier confinement, le déploiement du travail à distance... peuvent avoir un impact plus ou moins marqué sur certains indicateurs communiqués dans le présent document et pourront nuire à l'objectif de comparabilité recherché. Dans ce cas, une explication est apportée en marge des indicateurs pour expliquer les écarts.**





© kerem-levand - unsplash.com

## ANALYSE DES RISQUES

L'analyse des risques constitue le point de départ du reporting extra-financier.

L'identification des risques non financiers significatifs est réalisée en appliquant la méthode d'analyse des risques mise en œuvre par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent (DRCP).

Une cartographie des risques majeurs sur le périmètre SGAM **Matmut** est établie depuis 2019. Elle fait l'objet d'une revue annuelle et d'une présentation au Comité des Risques, Conformité et Actuariat.

Elle est élaborée à partir d'entretiens conduits par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent avec des membres du Comité de Direction, des responsables de Fonctions Clés, des dirigeants de filiales et des entreprises affiliées.

Elle comprend 23 risques majeurs financiers et non financiers, parmi

lesquels figurent des risques stratégiques et opérationnels repris dans la présente déclaration.

Les risques majeurs sont définis comme ceux dont la réalisation serait susceptible de contrarier l'atteinte des objectifs généraux du Groupe en affectant ses capacités financières, sa réputation ou la régularité de ses opérations.

Une hiérarchisation des risques est opérée en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact sur les activités tant en interne que pour les parties prenantes externes.

Leur évaluation s'effectue selon une criticité brute réalisée à dire d'expert sur un horizon temporel aligné au plan stratégique du Groupe (3 ans).

9 risques extra-financiers ont été sélectionnés, regroupés et classés en 4 familles :

RISQUES SOCIÉTAUX
Manque d'accessibilité à l'assurance Inégalités sociales
Baisse d'attractivité Volatilité des assurés
Risque d'image et de réputation
RISQUES SOCIAUX
Dégradation du climat social
Inefficience de la gestion des emplois et des compétences
RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ
Interruption d'activité
Risque Cyber
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Changement climatique
Impact environnemental de l'activité

### THÉMATIQUES EXCLUES

La Matmut a choisi de communiquer sur ses engagements sociaux, environnementaux et sociétaux représentatifs en excluant certaines informations jugées non pertinentes eu égard à son activité tertiaire.

Ne sont ainsi pas abordées :

- les actions de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable,
- l'économie circulaire.





© Westend61 - Gettyimages.fr

## CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe **Matmut** participe à l'échelle du territoire français et de son activité tertiaire à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU, en particulier à 8 d'entre eux :

- bonne santé et bien-être (n° 3),
- égalité entre les sexes (n° 5),
- travail décent et croissance économique (n° 8),

- industrie, innovation et infrastructure (n° 9),
- inégalités réduites (n° 10),
- consommation et production responsables (n° 12),
- mesures relatives à la lutte contre le changement climatique (n° 13),
- paix, justice et institutions efficaces (n° 16).

Pour illustrer la contribution du Groupe à la réalisation des ODD, un rappel est réalisé au regard de chaque politique ou actions engagées et un tableau récapitulatif figure en fin de document.

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (ODD)





## TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES ATTENDUS RÉGLEMENTAIRES

La déclaration de performance extra-financière reprend les obligations mentionnées aux articles R. 225-105 et L. 225-102-1 III du Code de Commerce.

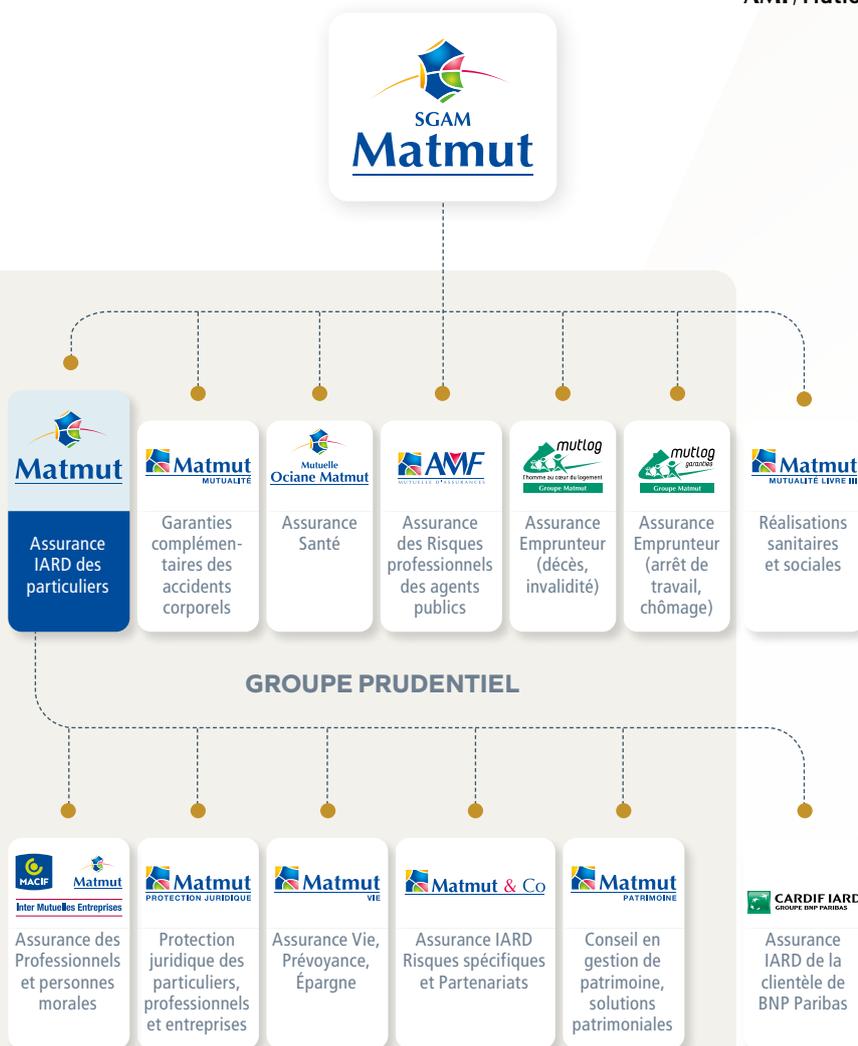
RÉFÉRENCE CODE DE COMMERCE	OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES	EMPLACEMENT	
	• Note méthodologique	P. 66	
<b>ARTICLE R. 225-105</b>	• Description du modèle d'affaires	Organisation	P. 71
		Objectifs généraux et stratégie	P. 74
		Activités et chiffres-clés	P. 74-75
		Gouvernance démocratique	P. 76
		Engagements RSE	P. 77
	• Description des principaux risques liés à la société y compris ceux créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services • Description des politiques appliquées par la société et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques cités • Résultats de ces politiques et indicateurs de performance	Risques sociétaux	P. 81
		Risques sociaux	P. 93
		Risques liés à la sécurité	P. 101
	Risques environnementaux	P. 107	
<b>ARTICLE L. 225-102-III</b>	• Conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits	P. 108	
	• Engagements sociétaux en faveur du développement durable	P. 77	
	• Accords collectifs conclus et leurs impacts sur la performance économique ainsi que sur les conditions de travail des salariés	P. 96	
	• Actions de lutte contre les discriminations, actions en faveur de la diversité et mesures prises en faveur des personnes handicapées	P. 94	
	• Économie circulaire	Des travaux d'audit des bonnes pratiques en matière d'économie circulaire ont été lancés en 2020 mais ne permettent pas à ce stade de disposer d'informations significatives	
	• Lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire • Respect du bien-être animal • Alimentation responsable, équitable et durable	Le Groupe <b>Matmut</b> n'a pas pris d'engagements spécifiques pour ces thématiques qui ne constituent pas des enjeux significatifs compte tenu de la nature de ses activités	

# MODÈLE D'AFFAIRES

© raphaelkeh - unsplash.com

## ORGANISATION

Le Groupe **Matmut** est organisé en SGAM prudentielle (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) depuis 2018. Dénommée SGAM **Matmut**, elle est composée des entreprises affiliées suivantes : **Matmut**, **Matmut Mutualité**, **Mutuelle Ociane Matmut**, **AMF**, **Mutlog** et **Mutlog Garanties**.



Toutes les entreprises affiliées appartiennent à l'Économie Sociale conciliant activité économique et équité sociale :

- la Matmut est membre de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et adhérente au sein de cette Fédération à l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM),
- Matmut Mutualité et Mutuelle Ociane Matmut sont adhérentes à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF),
- AMF est membre de la FFA et adhérente au sein de cette fédération à l'AAM,
- Mutlog et Mutlog Garanties sont adhérentes à la FNMF et Membre du GIE Groupe ACMIL (Association à Caractère Mutualiste d'Intervention pour le Logement).

© priyanka gupta - Gettyimages.fr

## NOS RESSOURCES

### DES FEMMES & DES HOMMES AU SERVICE DU MODÈLE MUTUALISTE



### UNE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ASSURÉS

Près de 500 Agences conseil

4 Plateformes Relation sociétaire

6 Plateformes régionales de gestion de sinistres

3 000 collaborateurs dédiés à la relation sociétaire

### UN MODÈLE FINANCIER ROBUSTE

2 287 M € de cotisations acquises

1 845 M € de fonds propres

202 % de ratio de solvabilité

### UN ÉCOSYSTÈME DE FILIALES ET DE PARTENAIRES SOLIDES

Inter Mutuelles Assistance (IMA)

Groupe OFI

Socram Banque

BNP Paribas Cardif

Crédit coopératif

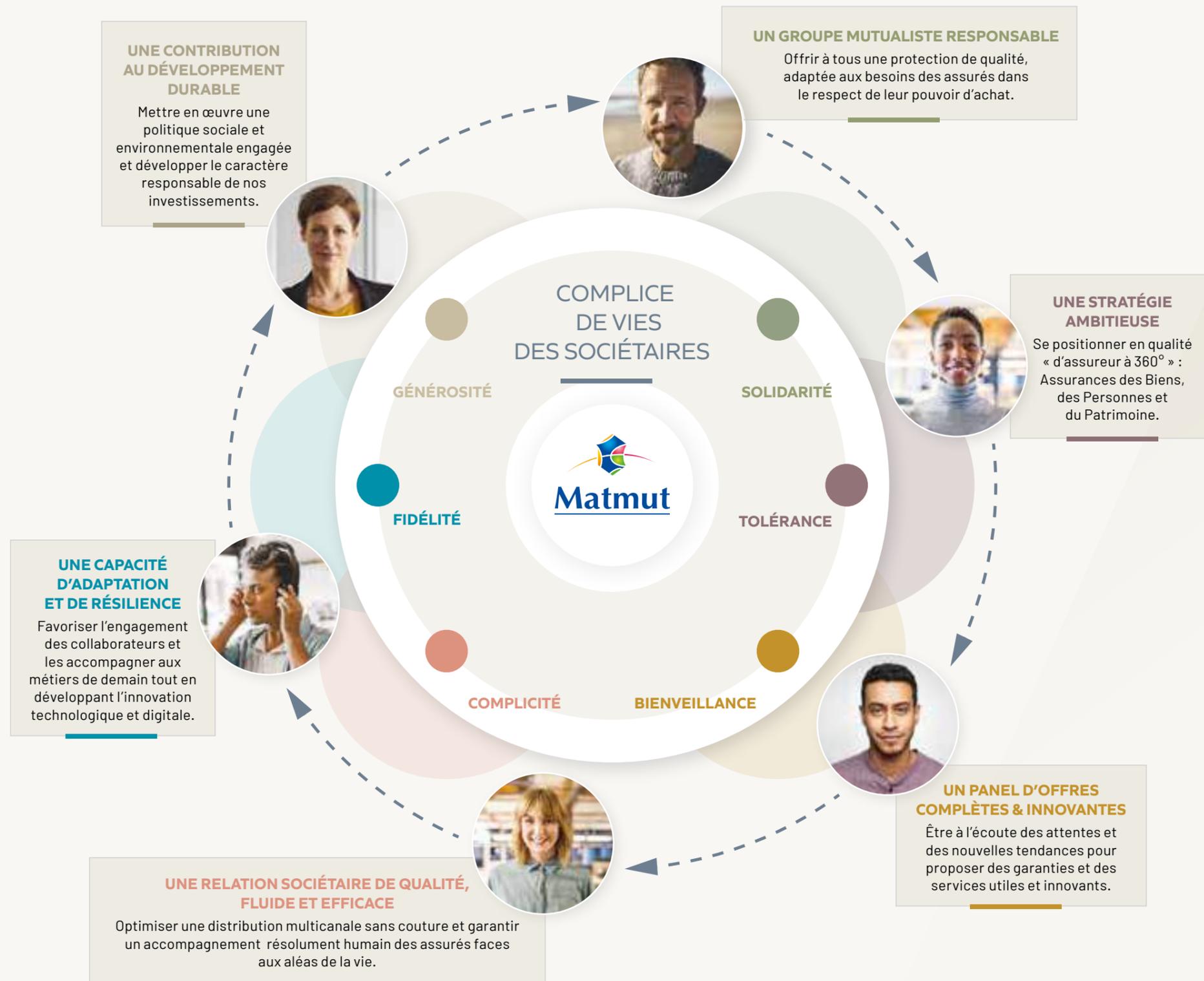
Mutuelles de la fonction publique

Associations des comptables publics

Cdiscount

Attijariwafa Banque Europe

# LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE MATMUT



## NOTRE CRÉATION DE VALEURS

### UN MODE MUTUALISTE EFFICACE

4 millions de sociétaires/adhérents

7,5 millions de contrats

+ 58 000 sociétaires (portefeuille + 1,5 %)

+ 156 000 contrats (portefeuille + 2,1 %)

59,6 M € résultat net

### UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DES COLLABORATEURS

262,7 M € masse salariale

Près 13 M € consacrés à la formation

99,7 % de collaborateurs formés

1 000 recrutements/an dont 34 % alternants

6,4 % taux d'emploi des personnes en situation de handicap

### UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Plus de 1 733 M € de charges de sinistres (IARD & Santé)

1,7 M € consacré à la prévention

770 K € aides allouées aux assurés en difficulté

Près de 3 M € versés au titre du mécénat solidaire

### UN ANCRAGE TERRITORIAL AU BÉNÉFICE DE TOUS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

100 % des collaborateurs

100 % des sites

98 % des fournisseurs/prestataires (Informatique/Moyens Généraux)

4 200 réparateurs agréés (Auto)

1 500 entreprises partenaires (Habitation)

© Oliver Rossi, © Westend61, © Morsa Images, © Luis Alvarez, © priyanka gupta - Gettyimages.fr, © austin-distel - unsplash.com



## Raison d'être

Afin de traduire les actions et les valeurs du Groupe, que ce soit auprès des sociétaires, ou dans le cadre des interactions avec les différentes parties prenantes, celui-ci va formuler sa Raison d'être pour mieux traduire ce qu'est le mutualisme à la **Matmut** : un mutualisme d'équilibre, pragmatique, où la dimension économique de ses actions sert une finalité sociale.

Après une phase d'état des lieux des actions « mutualistes » du Groupe et le recueil de leur perception par le grand public et les collaborateurs, une consultation nationale sans précédent est organisée début 2021 auprès de l'ensemble des parties prenantes de la **Matmut** (4 millions de sociétaires - 6 300 collaborateurs - 830 délégués). Au terme des travaux et de l'analyse des contributions, la Raison d'être du Groupe sera formalisée et mise en œuvre dans le nouveau plan stratégique.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET STRATÉGIE

### Plans stratégiques

L'objectif poursuivi par le Groupe **Matmut** est d'être un groupe complet d'Assurances de Personnes et de leurs Biens.

Les orientations stratégiques du Groupe **Matmut** définies dans les plans stratégiques **#Ambition Matmut 2018/2020** arrivés à son terme et **#Ambition+** ont permis à la **Matmut** de conforter sa place d'acteur incontournable du marché de l'assurance, de couvrir l'ensemble des besoins des sociétaires et d'accompagner la transition digitale.

La poursuite du plan **#Ambition+** est un élément structurant du nouveau plan stratégique **#Plus de Matmut** qui va se dérouler de 2021 à 2023.

Les objectifs se structurent autour de 3 thématiques :

- poursuivre les grands enjeux de développement commercial permettant le rayonnement du Groupe dans son écosystème dans le respect des grands principes mutualistes,
- renforcer la résilience et l'adaptabilité de la **Matmut**,
- mettre en œuvre sa Raison d'être pour accroître la visibilité et renforcer l'identité du Groupe.

## ACTIVITÉS ET CHIFFRES-CLÉS

### PRÉSENTATION DES PRODUITS & DES SERVICES



#### ASSURANCE DES BIENS & RESPONSABILITÉS

Auto/2 Roues/Nouvelles mobilités/  
Habitation/Jeunes/Scolaires/Étudiants/  
Agents publics/Santé animale/  
Entreprises/Professionnels/  
Associations/Cyber assurance/  
Télé-surveillance/ Maison connectée



#### ASSURANCE DES PERSONNES

Santé individuelle et collective  
Corporel  
Protection et Assistance  
Services à la personne



#### ASSURANCE DU PATRIMOINE

Épargne  
Financement  
Assurance Emprunteur



## LES COLLABORATEURS

EFFECTIF TOTAL AU 31.12.2020 :

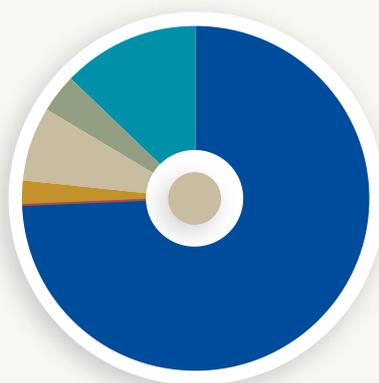
**6 441**

### RÉPARTITION PAR ENTITÉ



## LE SOCIÉTARIAT

NOMBRE DE SOCIÉTAIRES AU 31.12.2020 : **4 006 714**

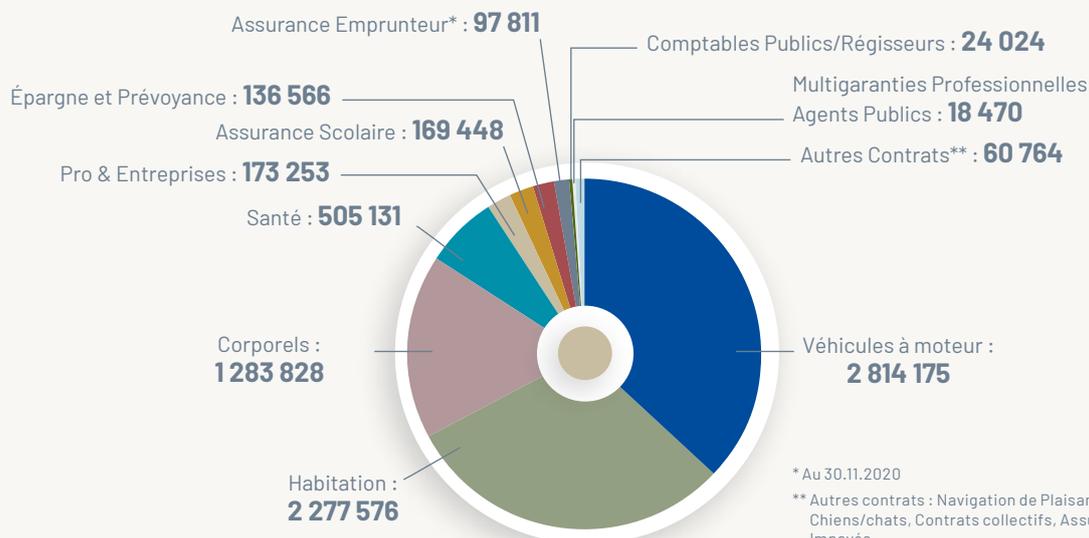


Matmut SAM	2 987 123
Matmut & Co	2 498
Inter Mutuelles Entreprises	86 679
AMF	283 437
Mutlog & Mutlog Garanties*	141 846
Mutuelle Ociane Matmut	505 131

\* Au 30.11.2020

## LES CONTRATS

PORTEFEUILLE DE CONTRATS AU 31.12.2020 : **7 560 361**



\* Au 30.11.2020

\*\* Autres contrats : Navigation de Plaisance, Chasse, Chiens/chats, Contrats collectifs, Assurance Loyers Impayés



## UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

L'un des grands principes d'une mutuelle, et par conséquent du Groupe, tient en son fonctionnement démocratique.

Ce modèle, fondé sur la solidarité, l'égalité et l'humanisme, auquel il est fier d'appartenir, permet à ses sociétaires d'être au cœur de la gouvernance démocratique : ce sont en effet eux qui élisent les délégués qui les représentent et s'expriment en leur nom lors des Assemblées Générales - organes délibérants les plus importants.

Contrairement à une entreprise privée à but lucratif, aucune des mutuelles du Groupe **Matmut** ne rémunèrent ni actionnaire ni intermédiaire.



**791 délégués aux Assemblées Générales en 2020 représentant les sociétaires du Groupe Matmut sur tout le territoire**

### Les élections des délégués

Les statuts des mutuelles fixent les conditions des élections et la fréquence de renouvellement des délégués. Ils prévoient que tous les sociétaires participent aux élections selon le principe : « un homme, une voix ».



**12,8 % taux participation aux élections des délégués des sociétaires Matmut en 2020**

### Le rôle des délégués

Les délégués des sociétaires sont bénévoles et indépendants, élus sur l'ensemble du territoire, ils sont proches des sociétaires et par leur diversité, ils permettent d'exercer au mieux leur représentation lors des Assemblées Générales.

Leur mission est essentielle : ils s'expriment au nom des sociétaires sur les grandes orientations, participent aux décisions et élisent les Conseils d'Administration des mutuelles. Ils transmettent à la Direction et aux Conseils d'Administration les remarques et attentes éventuelles des sociétaires qu'ils sont à même de collecter.

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ENTITÉS	2020	2019
<b>Matmut</b>	<b>84 %</b>	<b>92 %</b>
<b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>82 %</b>	<b>71 %</b>
<b>AMF</b>	<b>92 %</b>	<b>81 %</b>
<b>Mutlog &amp; Mutlog Garanties</b>	<b>68 %</b>	<b>60 %</b>

À la **Matmut**, des délégués du Conseil d'Administration répartis sur l'ensemble des régions représentent le Conseil d'Administration auprès des partenaires mutualistes locaux et reçoivent les sociétaires en rendez-vous à l'occasion d'une réclamation, d'un avis ou d'un questionnement. Ils participent à des actions de formation pour une meilleure connaissance des réalisations et objectifs de la mutuelle.



**81 délégués du Conseil d'Administration sur 84 départements**

La **Matmut** entretient des liens solides avec l'ensemble de ses délégués tout au long de l'année à travers :

- des réunions,
- la communication d'informations sous différents formats : dossiers d'informations régionaux, dossier complet sur les Assemblées Générales dans le magazine **Matmut Info** (semestriel),
- des publications dédiées : lettres aux délégués des sociétaires (biennuelles), lettres aux délégués du Conseil d'Administration (trimestrielles).

## LES ENGAGEMENTS RSE

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) désigne la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans tous ses domaines d'activité. Elle regroupe l'ensemble des pratiques mises en place pour contribuer au développement durable en répondant aux besoins actuels tout en préservant les générations futures.

De par sa nature même d'entreprise mutualiste et mû par une conviction profonde de l'ensemble de ses acteurs, le Groupe **Matmut** a toujours évolué et agit en consacrant une part importante de son énergie à ces enjeux.

En matière de RSE, les engagements du Groupe sont nombreux et variés, orientés essentiellement autour de trois axes :

- le développement durable,
- l'inclusivité,
- le bien-être.

Ces engagements, le Groupe le doit aux sociétaires et à ses collaborateurs ainsi qu'à toutes les parties prenantes.

### Engagements auprès des sociétaires

- Adopter une gouvernance transparente en garantissant un fonctionnement démocratique,
- prévenir les risques déontologiques et éthiques,
- assurer la solidité et la pérennité du modèle mutualiste de l'entreprise,
- développer une relation de confiance durable, dégager une rentabilité au service d'une création de valeur pour la communauté des assurés,
- développer une conception solidaire et humaine de l'assurance qui s'appuie sur des valeurs mutualistes fortes,
- concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste,
- écouter et accompagner concrètement et humainement lors d'un sinistre.

### Engagements auprès des collaborateurs

- Garantir de bonnes conditions de travail et assurer la sécurité des collaborateurs,
- lutter contre les discriminations et favoriser la diversité et l'inclusion,
- assurer un dialogue social de qualité,
- favoriser le développement des compétences.

### Engagements auprès des prestataires

- Promouvoir des relations responsables avec les prestataires, s'assurer de l'équilibre des relations afin de conduire des négociations justes,
- s'assurer de la qualité des sous-traitants afin de vérifier qu'ils respectent les Droits de l'Homme et interdisent le travail des enfants,
- intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus achats (produits et services).

### Engagements auprès de l'ensemble des parties prenantes

- Inscrire l'action du Groupe dans les initiatives et projets de son territoire,
- être acteur de l'habitat solidaire,
- favoriser l'emploi local,
- favoriser une politique de mécénats culturels et sportifs et encourager la recherche médicale,
- développer la prévention et soutenir des actions sociales,
- protéger les assurés et les collaborateurs du risque de divulgation de leurs données personnelles,
- sécuriser les outils informatiques et les données contre une cyberattaque,
- prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe en agissant sur les consommations internes et sur les déplacements,

- prévenir les pollutions et valoriser les déchets,
- engager les collaborateurs dans la démarche,
- développer une contribution positive,
- mettre en place une politique d'investissements socialement responsables.



La Mutuelle Ociane Matmut, qui porte l'offre Santé du Groupe, a obtenu le label « Engagé RSE » niveau confirmé délivré par l'AFNOR en juin 2020



La **Matmut** figure au palmarès 2021\* des 250 entreprises socialement responsables les mieux notées, au 7<sup>e</sup> rang pour le secteur assurance.

\* « Palmarès 2021 des entreprises les plus responsables de France » publié dans l'édition du 12 novembre 2020 de l'hebdomadaire Le Point, associé à l'institut de sondage indépendant STATISTA



© PM Images - Gettyimages.com

# Présentation des risques extra-financiers

RISQUES  
ENJEUX  
POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE  
INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE  
OBJECTIFS

1 • RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Manque d'accessibilité à l'assurance - Inégalités sociales	P. 82
	1•2 - Baisse d'attractivité - Volatilité des assurés	P. 87
	1•3 - Risque d'image et de réputation	P. 90
2 • RISQUES SOCIAUX	2•1 - Dégradation du climat social	P. 94
	2•2 - Inefficiences de la gestion des emplois et des compétences	P. 99
3 • RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	3•1 - Interruption d'activité	P. 102
	3•2 - Risque Cyber	P. 104
4 • RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	4•1 - Changement climatique	P. 108
	4•2 - Impact environnemental de l'activité	P. 112



© Roc Canada - Gettyimages-912408948.jpg

# R

1

## Les risques sociétaux

3 RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Manque d'accessibilité à l'assurance - Inégalités sociales	P. 82
	1•2 - Baisse d'attractivité - Volatilité des assurés	P. 87
	1•3 - Risque d'image et de réputation	P. 90



# MANQUE D'ACCESSIBILITÉ À L'ASSURANCE - INÉGALITÉS SOCIALES |

## Description du risque

Avec la crise économique à laquelle s'ajoute la crise sanitaire liée au coronavirus, les situations d'exclusion et de précarité se multiplient et les difficultés financières sont un frein à la souscription de contrats d'assurance pour garantir les biens ou permettre l'accès aux soins aux populations déjà fragilisées.

La différence de situation entre les individus en raison de leurs ressources, leur appartenance à un environnement social défavorisé ou encore liée à une situation de handicap s'accompagne de profondes disparités en termes de travail, d'éducation, d'accès aux soins, au logement, à la culture, etc.

L'absence de couverture assurantielle aggrave encore la précarité de ces populations et peut nuire à la mutualisation des risques pour l'assureur.

## Enjeux

- Développer une conception solidaire et humaine de l'assurance et favoriser l'inclusion.
- S'engager pour la solidarité par des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre.
- Développer la prévention et soutenir des actions sociales.

## Politiques ou actions mises en œuvre

### MESURES EN FAVEUR DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES



Le Groupe **Matmut** est fier de son appartenance à la famille mutualiste et convaincu de la pertinence de ce modèle économique. Ne rémunérant ni actionnaire ni intermédiaire, il s'engage en cohérence avec les valeurs de l'Économie Sociale au bénéfice de ses seuls sociétaires. À la mesure de ses moyens, il essaye de faire vivre les valeurs de solidarité et de proximité.

C'est le cas dans la façon dont il conçoit son métier d'assureur, tout particulièrement en période de crise économique et sanitaire, où il est essentiel que les cellules familiales disposent d'une protection solide dans le respect de leur pouvoir d'achat.

Ainsi, la **Matmut** conçoit ses offres en prévoyant un socle de garanties de bases avec la possibilité de choisir des options selon les besoins du sociétaire. Cela permet à ceux, financièrement fragiles, de se prémunir a minima à un tarif abordable pour un socle de garanties indispensables. Elle est également un des rares assureurs à proposer la possibilité de payer leur cotisation en 12 fois sans frais.

Pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, des garanties dédiées couvrent les aménagements spécifiques ou le matériel onéreux (aménagement du véhicule, fauteuil roulant, prothèses auditives...).

Une offre « hébergement » est destinée aux personnes occupant une chambre en maison de retraite, médicalisée ou en institut spécialisé, ou hébergées à titre gratuit ou en colocation et des contrats sont dédiés aux jeunes, aux étudiants, en apprentissage ou en alternance.

Un usage « Sérénité » bénéficie aux chômeurs, retraités ou aux assurés utilisant exclusivement leur véhicule à des fins privées (hors trajet domicile/ lieu de travail ou petit rouleur moins de 5 000 km/an).

Depuis 2020, la **Matmut** propose :

- une offre d'assurance alternative en présence de risques dégradés (Auto/Habitation),
- une solution de maintien à domicile pour les personnes âgées ou fragilisées par la mise à disposition d'un équipement à domicile qui permet d'entrer en contact immédiatement et 7j/7, 24h/24 avec la plateforme d'assistance « Sérélia » conçue par IMA.

En Santé, la **Mutuelle Ociane**

**Matmut** permet à ses adhérents pour préserver leur budget :

- de bénéficier avec le 100% SANTÉ d'équipements intégralement

remboursés en optique, dentaire et aides auditives,

- de disposer d'avantages tarifaires sur leurs lunettes et aides auditives en passant par les réseaux d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires,
- d'obtenir un remboursement rapide voire instantané pour l'ostéopathie en déposant leurs factures directement via leur Espace Personnel,
- n'avoir aucune avance de frais grâce à la carte de tiers payant numérique.

Par ailleurs, la mutuelle adapte son offre Santé en fonction de l'âge du sociétaire et notamment les remboursements renforcés sur les lunettes, prothèses auditives et implants dentaires...

Enfin, le partenariat de la **Mutuelle Ociane Matmut** avec Cdiscount, misant sur le digital, a pour objectif de rendre accessible la protection santé au plus grand nombre.

## COMMISSION - COMITÉ D'ACTION MUTUALISTE OU FONDS D'ENTRAIDE



Toutes les entreprises affiliées du Groupe ont mis en place des dispositifs pour apporter un soutien financier à leurs assurés en cas de coup dur.

Bien qu'elles s'attachent à proposer des garanties aussi étendues que possible afin d'offrir une protection complète, certaines situations ne peuvent être indemnisées au titre des contrats proposés et les victimes de ces événements se retrouvent parfois dans des situations dramatiques.

Sensibles à ces cas difficiles, le Groupe est doté d'organisations ou de structures permettant un



COVID-19

### MESURES SOLIDAIRES EN FAVEUR DES SOCIÉTAIRES

#### 1• POUR TOUS

- 0 % d'augmentation en Auto en 2021 pour tenir compte de la baisse significative de la sinistralité
- Remboursement de 75 € pour l'assurance d'un nouveau véhicule acheté dans le cadre du plan de relance de l'état à la filière automobile
- Mise à disposition d'un forfait solidaire en santé « soutien psychologique » sans surcoût
- Remboursement, dans toutes les offres Santé, du vaccin anti-grippe, tests pharmaceutiques et vaccins contre la Covid-19

#### 2• POUR LE PERSONNEL SOIGNANT

- Remboursement de la moitié de la cotisation 2020 en Responsabilité Civile médicale
- Gratuité des extensions de garanties pour les infirmier(e)s libéraux et médecins retraités sollicités pour des missions temporaires
- Remboursement d'un trimestre de cotisation pour l'assurance des cabinets de kinésithérapeutes et ostéopathes réquisitionnés

#### 3• POUR LES ENTREPRISES

- 0 % d'augmentation en 2021 pour les entreprises, professionnels et associations dans tous les secteurs d'activité
- Mise à disposition d'un simulateur pour connaître l'éligibilité aux aides Covid décidées par les pouvoirs publics
- 2 à 4 mois de cotisation offerte aux professionnels à l'arrêt ou fortement gênés pendant les périodes de confinement
- Assurance maintenue pour les PME et TPE en difficulté, même en cas de retard de paiement et prise en charge des indemnités journalières des personnes fragiles placées en arrêt de travail
- Extension gratuite des garanties du matériel informatique à l'extérieur des locaux de l'entreprise en période de confinement pour les salariés en télétravail



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de personnes ayant sollicité une aide	800	1022	- 22 %*
Pourcentage de demandes d'aides acceptées	90 %	86 %	+ 4 points
Montant total des aides allouées	769 053	802 308	- 4 %
Montant moyen des aides allouées	862 €	785 €	+ 10%

\* Malgré la crise sanitaire, le nombre de demandes d'aides a diminué. Les mesures solidaires rapidement mises en œuvre par le Groupe à destination des sociétaires les plus fragiles (remboursement de cotisation, délais de paiement accordés... ainsi que les évolutions intervenues en matière de remboursement des frais de soins (100 % SANTÉ, produits aidés...) et les reports de soins constatés, en particulier lors du premier confinement expliquent ces résultats

accompagnement spécifique pour prendre en compte les moments difficiles ou les accidents de la vie et venir en aide aux personnes concernées via des instances dédiées : Commission ou Comité d'Action Mutualiste ou Fonds d'entraide.

Ces instances statuent sur les demandes d'aides formulées par les sociétaires n'ayant pu être dédommagés contractuellement. Leur intervention peut également porter, pour la **Matmut**, sur les cotisations, lorsque les sociétaires se trouvent momentanément dans l'impossibilité d'en régler le montant.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Le Groupe favorise l'accès au numérique et aux Agences pour les personnes en situation de handicap :

- des services dédiés aux personnes malvoyantes ou non-voyantes,
- un service de traduction par un interprète « Sourdline » en temps réel, via une webcam en langue des signes ou par tchat, pour mettre en relation les personnes sourdes ou malentendantes avec les plateformes téléphoniques **Matmut**,
- accessibilité physique des Agences par l'installation de rampe amovible ou non,
- accessibilité des Sièges sociaux de toutes les entreprises affiliées par un dispositif adapté (rampe d'accès pour personnes handicapées, fauteuil monte-escalier).



### INDICATEURS CLÉS

99 % des Agences Matmut accessibles aux handicapés

1 789 appels reçus Sourdline (de janvier à novembre 2020)

## POLITIQUE DE MÉCÉNAT ET SPONSORING



La politique de mécénat médical et médico-social que mène le Groupe **Matmut** depuis de nombreuses années illustre sa volonté de mener des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre. L'innovation et la recherche médicales en constituent un axe majeur.

La concrétisation de son engagement solidaire se dessine également par la création et le soutien envers divers organismes et fondations et la mise en œuvre de nombreuses actions dans les domaines économiques, culturels et sportifs.

### MÉCÉNAT MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL

**La Fondation Paul Bennetot, la fondation de la Matmut :** spécialement dédiée au soutien à la recherche médicale appliquée, elle intervient surtout autour des problématiques liées aux difficultés de mobilité post-traumatique ou liées au vieillissement.

**La Fondation de l'Avenir** dont la **Matmut** et **AMF** sont partenaires, a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale et l'innovation en santé. La Fondation souhaite faire évoluer les pratiques des professionnels soignants et améliorer le parcours de santé de la personne, de la prise en charge au sein de l'établissement jusqu'à son domicile.

**La Fondation Charles Nicolle** dont les dons permettent l'acquisition de matériels innovants.

**L'Association Pour l'Aide au Handicap au sein du Ministère des Finances (APAH - Finances)** soutenue par **AMF** et qui s'engage à développer des actions concrètes en faveur des personnes touchées par le handicap et qui travaillent au Ministère. L'association fournit des informations et publie des supports permettant aux personnes handicapées de s'inscrire dans la société civile.

**La Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH)** soutenue par **Mutlog** et **Mutlog Garanties** : entièrement dédiée à la recherche appliquée sur le handicap afin d'améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées. La FIRAH favorise le rapprochement entre la recherche et les acteurs de terrain : proches aidants, professionnels, associations... **Mutlog** soutient également la recherche sur les maladies mitochondriales avec le laboratoire de génétique du CHU d'Angers.

**Un soutien de la Matmut à une centaine d'autres structures dans les domaines médicaux et médico-sociaux, dont un soutien au fonds de dotation de KERPAPE (Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation fonctionnelles) :** nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie, actions pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap...



COVID 19

### MÉCÉNAT

- **Convention de mécénat entre la Fondation Paul Bennetot et Médicilline**, pour le développement de covidminute.com : information des décideurs et du grand public en Europe par l'analyse de la situation et des projections sur l'ensemble des pays concernés par la pandémie
- **Versement de fonds à la Fondation Charles Nicolle** permettant au Samu 76 de se doter d'appareils facilitant et sécurisant l'intubation respiratoire d'urgence
- **Versement à la Fondation de France** de la totalité des recettes réalisées via la diffusion de films publicitaires lors d'opérations télévisées solidaires pour France TV et le Groupe Canal +

### MÉCÉNAT ÉCONOMIQUE

La **Fondation « Entrepreneurs de la Cité »**, dont la **Matmut** est membre fondateur depuis 2007, propose une micro-assurance aux entrepreneurs en situation financière fragile (chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes et seniors en difficulté) qui créent leur entreprise.

Depuis 2011, sur le territoire rouennais, le Groupe **Matmut** est engagé aux côtés de l'association **Entreprendre Pour Apprendre (EPA)** : une interconnexion entre l'école et le monde de l'entreprise pour répondre aux défis sociétaux et économiques de demain.

Des collaborateurs du Groupe accompagnent des élèves dans la création d'une mini-entreprise : rédaction des statuts, élection au Comité de Direction, suivi de l'activité. L'initiative a été récompensée au titre de l'innovation Sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

### MÉCÉNAT CULTUREL ET SPORTIF

Accompagnement et promotion d'artistes et de structures dans leur démarche de création et de diffusion en s'engageant également aux côtés des jeunes talents.

#### Accès gratuit et pour tous à la culture via le Centre d'Art Contemporain situé à Saint-Pierre-de-Varengville :

400 m<sup>2</sup> d'espaces d'expositions dédiés à la promotion d'œuvres d'artistes contemporains et un parc de 6 hectares consacré à la mise en valeur de sculptures et de végétaux. Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants et des familles, des personnes en situation de handicap et de toutes celles et ceux pour qui venir dans un centre d'art contemporain n'est pas habituel.

#### Programme de mécénat 2020 tourné vers l'inclusion et l'accessibilité à l'art, notamment aux personnes en situation de handicap et aux familles :

audiodescription en danse, cinéma ou art visuel, médiation ad hoc pour les publics malvoyants...

Accompagnement en matière de mécénat sportif de plus de 200 clubs sportifs, fédérations ou équipes de tous les niveaux et dans toute la France.

### MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PRÉVENTION GRATUITES



La Prévention est une conception naturelle du métier d'assureur puisqu'elle répond au principe de précaution et d'anticipation des risques les plus divers. Fidèle à sa devise : « Mieux connaître les risques pour mieux les éviter », la **Matmut** se mobilise à travers des actions concrètes et s'engage à mettre en œuvre des actions de prévention sur le terrain.

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses actions ont dû être reportées, aménagées voire annulées mais la prévention s'est adaptée et a proposé d'autres types d'actions sans présentiel.

#### PRÉVENTION SANTÉ

La **Matmut** organise des actions de prévention gratuites, adaptées à chaque étape de la vie : initiations aux gestes d'urgences pédiatriques, conférences et ateliers sur l'utilisation des écrans par les jeunes, initiations aux gestes de premiers secours, activité physique et sportive, équilibre alimentaire, théâtres-débat sur le « bien vieillir », dépistages auditifs et visuels gratuits...

Fin 2020, un premier webinaire sur les risques et les moyens de limiter les polluants de l'air intérieur a rencontré un franc succès.

#### PRÉVENTION RISQUES ROUTIERS

La **Matmut** propose à ses assurés :

- des stages de conduite auto/moto gratuits : nouvelles réglementations, anticipation des risques, rappel du code de la route, éco-conduite, stages de conduite personnalisée (véhicules utilitaires, camping-car, conduite de nuit),
- une mise en situation de conduite virtuelle sur simulateur,
- un dispositif « mobilités urbaines » : vélos, trottinettes, gyropodes, hoverboard...
- les conférences et web conférences sur le risque routier,
- les messages de prévention sur l'application de navigation Waze afin d'accompagner les automobilistes



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
<b>Montant total versé au profit du mécénat dont :</b>	<b>2 972 K €</b>	<b>NC</b>	
Fondations	2 134 K €*	NC	
Mécénats culturels/Sponsoring	375 K €	NC	
Autres (associations...)	463 K €	NC	
Nombre de projets soutenus par la Fondation Paul Bénéto	18	22	- 4

\* Incluant la somme de 1,2 M € collectés en dons de congés solidaires en 2020 au profit de 3 fondations (cf. P. 51)

pendant les week-ends de chassés croisés et réduire la sinistralité auprès de la cible « jeunes » lors des soirées,

- les services de Liberty Rider : application gratuite pour les deux roues, scooters et motos permettant la détection de chutes, l'alerte automatique des secours 24h/24 et le signalement des virages dangereux,
- un dispositif de coaching personnalisé avec **Matmut Connect Auto** pour apporter des leviers d'amélioration dans les pratiques de conduite,
- une campagne nationale d'affichage lancée en 2020 « La Belle attitude » engagée avec Fabien Barthez pendant les périodes de vacances scolaires à fort trafic routier et à proximité des grands axes routiers pour une sensibilisation de grande ampleur à la conduite prudente.



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Taux satisfaction des actions de prévention santé	NS*	92 %	-
Indice de satisfaction des stages de conduite auto	4,9/5	4/5	+ 0,9 point
Budget de prévention	1,67M€	1,8 M€	-130 000€
Nombre total des actions prévention (auto, santé...)	NS*	140	-
Nombre de visites sur les pages prévention du site matmut.fr	303 000	115 000	+ 163 %

\* Non significatif en raison des suppressions ou du report des actions de prévention liés à la crise sanitaire

## ACTIONS SOCIALES



### ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PARISIENS

Attachée à faciliter l'accès aux soins pour tous, la **Matmut** s'engage depuis sa création au côté du monde de la santé. D'abord sous l'impulsion de son Président fondateur Paul Bennetot, elle contribue par exemple à la création d'un important réseau de services de soins et d'accompagnement mutualistes en Seine-Maritime (pharmacies, centres d'optiques, cliniques dentaires...) puis aux côtés de nombreux organismes reconnus à la fois pour leur implication dans la recherche et la prise en charge médicale.

L'engagement de la **Matmut** se concrétise aujourd'hui par son implication dans le développement de deux établissements médicaux conciliant qualité de soins et équilibre financier : le Centre de Santé **Matmut** du Square de la Mutualité et l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM). Ces deux établissements travaillent de concert afin d'offrir une prise en charge complémentaire : le premier se consacrant à la médecine ambulatoire, le second aux soins les plus lourds.

### COVID 19

#### SANTÉ

Mobilisation du Centre de santé et de l'IMM pour la prise en charge des patients Covid-19 tout en maintenant une activité de suivi des patients et de gestion des urgences médicales

### EXPÉRIENCE DE RÉSIDENCE BIGÉNÉRATIONNELLE

**Mutlog** et **Mutlog Garanties** conjointement avec l'ACMIL (Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement) ont initié le dispositif « A.I.M.E.R. © » à Limoges (Aînés-Infirmiers-Médecins-Étudiants-Résidence), dont l'objectif est de faire cohabiter sous le même toit des personnes en début de dépendance et des étudiants en professions de santé.

La résidence, située en centre ville, est composée de 6 appartements permettant un maintien de l'autonomie à domicile avec un accompagnement humain dédié basé sur l'enrichissement de la relation intergénérationnelle, entre « patients d'aujourd'hui » et « futurs praticiens de demain ».

Cette initiative a été récompensée au titre de l'innovation sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

La résidence A.I.M.E.R. a été reconnue « habitat inclusif » par l'ARS Nouvelle-Aquitaine en 2020 et par le site de l'Observatoire Régional des Innovations en Santé de Nouvelle-Aquitaine en 2019.



1 • 2

© good-faces - unsplash.com

# BAISSE D'ATTRACTIVITÉ - VOLATILITÉ DES ASSURÉS |

## Description du risque

Pour les entités qui opèrent sur le marché de l'assurance, la nouvelle organisation du travail (télétravail, précarisation), l'évolution des modes de consommation et l'économie de l'usage ou d'échange plutôt qu'une « économie d'achat », les nouvelles technologies notamment le développement des véhicules autonomes... sont susceptibles d'impacter le modèle d'affaires du Groupe.

Des offres et services inadaptés aux nouveaux besoins des sociétaires ou des produits difficilement compréhensibles, des canaux de communication cloisonnés, une proximité ou une disponibilité insuffisante risquent de nuire à la qualité de service et engendrer l'insatisfaction et la volatilité des assurés. Cette volatilité est d'autant facilitée par la souscription en ligne, les nouvelles réglementations (loi Hamon - amendement Bourquin), l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché et la concurrence des bancassureurs notamment.

## Enjeux

- Concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste.
- Améliorer en continue la qualité de service contribuant à la fidélisation des sociétaires.

## Politiques ou actions mises en œuvre

Il convient d'anticiper les risques par une veille stratégique et identifier les processus les plus inadaptés afin de proposer des plans d'action visant à diminuer le niveau d'exposition.

### VEILLE STRATÉGIQUE



Pour la **Matmut** et la **Mutuelle Ociane Matmut**, anticiper l'évolution des attentes des sociétaires est primordial pour conserver leur confiance et garder un temps d'avance sur le marché.

Pour garantir cet objectif, un processus continu d'études, de veille et d'enquêtes est en place. En premier lieu, des études comparatives sur les garanties et les tarifs visent à vérifier le bon rapport qualité/prix des offres. En complément, le travail de veille des marchés et des innovations notamment des start-ups permet d'imaginer de nouveaux services et de repérer les tendances qui feront l'assurance de demain.

Enfin, un travail d'enquêtes auprès des sociétaires est mené pour être à l'écoute des besoins et détecter de nouvelles attentes. Les communautés

en ligne, outils numériques ou encore les échanges avec le réseau d'Agences sont utiles dans ce domaine, notamment en période de pandémie quand il n'est pas envisageable de réunir un groupe d'assurés pour recueillir son avis.

La **Matmut** a lancé en 2019 une nouvelle plateforme collaborative : le Lab **Matmut** ([www.lab-matmut.fr](http://www.lab-matmut.fr)). Il s'agit d'une plateforme de partage d'idées qui donne la parole aux sociétaires pour les laisser s'exprimer et formuler leurs avis afin qu'ils contribuent à l'évolution des produits et services ainsi qu'à l'optimisation de la relation assureur-assuré.

Des campagnes sont lancées régulièrement autour de différentes thématiques et problématiques sur lesquelles les sociétaires sont sollicités pour donner leur avis et échanger leurs idées.

### OFFRES ET SERVICES ADAPTÉS ET INNOVANTS



Le Groupe **Matmut** s'engage auprès de ses sociétaires dans une relation basée sur la confiance, la sincérité et la transparence :

- les contrats sont clairs et lisibles pour que chacun s'engage en connaissance de cause,

- les garanties sont conçues pour que chacun bénéficie d'une couverture fiable,
- la gamme de services est large pour faciliter la vie de chacun au quotidien,
- l'accompagnement est efficace, réactif et humain,
- les indemnités sont justes et objectives,
- les prix sont calculés au plus près pour respecter l'équilibre technique.

Pour répondre aux besoins et aux nouveaux usages et comportements des sociétaires, la **Matmut** propose des garanties de base solides correspondant aux garanties indispensables, modulables aux aspirations et aux capacités de chacun grâce au jeu des options.

Le Groupe **Matmut** se positionne en tant que « Complice de vies » des sociétaires et s'attache à leur offrir une couverture assurantielle utile et des services les plus larges possibles adaptés à leurs besoins à toutes les étapes de leur vie, en phase avec les évolutions technologiques et sociétales.

### EN AUTO

- Une réponse aux besoins de mobilité avec les options véhicules de remplacement et l'assistance 0 km,
- un usage « écomobilité » pour une utilisation mixte permettant à l'assuré de se rendre sur son lieu de travail ou d'études en utilisant, en plus de sa voiture, des transports alternatifs (bus, co-voiturage, vélo),
- l'adaptation de la tarification selon le kilométrage annuel parcouru par tranches < 7 000 km, entre 7 et 20 000 km, et + 20 000 km par an,
- une offre temporaire en cas de location ou prêt ponctuel du véhicule,
- l'inclusion de la garantie des équipements de protection pour les 2 roues (casque, airbag...) ou l'inclusion de la garantie du conducteur dans certaine gamme Auto,
- un remboursement de 75 € sur la cotisation annuelle pour l'assurance d'un véhicule électrique ou hybride acheté dans le cadre des mesures de renouvellement du parc automobile français en faveur des véhicules propres.

### EN HABITATION

- Exonération de franchise en cas de limitation du dommage lié à l'utilisation de moyens de prévention (système de protection contre le vol/incendie),
- une offre adaptée aux profils de chacun : colataires, personnes en maison médicalisée, de retraite ou en institut spécialisé, offre adaptée aux étudiants à l'étranger...
- une offre adaptée aux biens à assurer avec une « gamme nature » pour les mobiles-homes, caravanes à demeure, etc.

### EN SANTÉ

- La prise en charge d'un deuxième avis médical en cas de maladie grave,
- un coaching santé en ligne,
- prise en charge de l'homéopathie suite à son déremboursement et de la phytothérapie prescrite,
- des solutions concrètes pour faciliter la vie des proches aidants (démarches, relais en cas d'indisponibilité de l'aidant),

### SANTÉ ANIMALE

Commercialisation fin novembre 2020 d'une offre Santé animale (Chien/Chat).

### PATRIMOINE

Création d'une nouvelle filiale en juin 2020 dédiée au conseil en investissements et gestion de patrimoine.



COVID 19

### AU CÔTÉ DES SOCIÉTAIRES DURANT LA CRISE

- Envois d'emails et de SMS afin de valoriser les services Selfcare pendant les périodes de confinement
- Création d'une rubrique Covid-19 dans une FAQ sur le site matmut.fr
- Informations et conseils délivrés quotidiennement sur les réseaux sociaux

## RELATION CLIENT PROACTIVITÉ COMMERCIALE



La **Matmut** fait en sorte que ses offres puissent être accessibles par tous les canaux de distribution : en ligne, par téléphone, en Agence et propose des parcours clients complémentaires, fluides et simples permettant de répondre à leurs différents besoins avec efficacité :

- mise à disposition de 4 plateformes Relation Sociétaire au service des assurés avec une approche « multicanal » (téléphone, courrier...),
- mise en place d'un programme de bienvenue pour accueillir les nouveaux sociétaires (courrier, mail et appel d'un conseiller pour présenter les services...),
- numérisation des courriers pour un traitement accéléré des sollicitations,
- signature électronique des documents et multiplication des services disponibles en ligne (souscription, consultation, téléchargement d'attestation...),
- renforcement des outils de « selfcare » permettant de déclarer les sinistres en ligne, quel que soit le contexte (sinistre Auto, Habitation, Accident corporel) et d'être informés dans toutes les phases du traitement du dossier,
- déclaration de bris de glaces et prise de rendez-vous avec un partenaire spécialisé en un seul appel,
- développement de notifications par SMS, pour une meilleure information : envoi d'un SMS avec n° du sinistre immédiatement après enregistrement de la déclaration...,
- déclaration de sinistre Auto et Habitation prise en compte immédiatement suite à une demande d'intervention de l'assistance, évitant à l'assuré d'avoir à déclarer son sinistre une seconde fois,
- mise en place d'une expertise à distance via un réseau de réparateurs agréés permettant à l'assuré d'adresser lui-même à l'expert partenaire les photos de son véhicule.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre de sinistres déclarés en ligne	160 000	106 000	+ 51 %
Nombre de SMS envoyés en gestion sinistre	315 000	348 000	- 9 %
Pourcentage de signatures électroniques	90 %	80 %	+ 10 points
Nombre de visites Espace Personnel	7 300 000	5 300 000	+ 37%
Nombre de formulaires de contacts Espace Personnel	1 800 000	990 000	+ 77 %
Nombre de téléchargements de documents/attestations	2 600 000	2 200 000	+ 19 %

### DÉMARCHE QUALITÉ



Attaché depuis toujours à la qualité de service apportée à ses sociétaires, le Groupe **Matmut** a mis en place une démarche d'amélioration continue qui repose sur le déploiement d'une démarche Groupe fixant des exigences et des engagements en matière de qualité de service :

- la mesure du niveau de qualité service,
- la mise en place d'enquêtes de satisfaction,
- l'analyse des réclamations,
- l'amélioration des processus pour favoriser le rapprochement organisationnel et managérial, optimiser les processus métiers, améliorer l'efficacité, la

performance, le contrôle des coûts et renforcer la capacité de réaction rapide face aux changements.

L'animation de la démarche repose sur les différents acteurs en charge de ces sujets, ainsi que sur la filière qualité composée de correspondants au sein des Directions du Groupe.

Le pilotage du management de la qualité donne lieu à l'élaboration de reportings et à la mise en œuvre d'un plan de progrès suivi en continu.

Une démarche qualité récompensée en 2020 :

- renouvellement de la certification Iso 9001 obtenue par la **Mutuelle Ociane Matmut** depuis 2013,
- obtention du label « Engagé RSE » (Iso 26 000) niveau confirmé,
- 2 Trophées de l'assurances 2020 pour la déclaration « Sans couture » assistance Habitation.

### TRAITEMENTS DES RÉCLAMATIONS



Le Groupe **Matmut** attache une grande importance à la prise en compte des insatisfactions et mécontentements portés à sa connaissance.

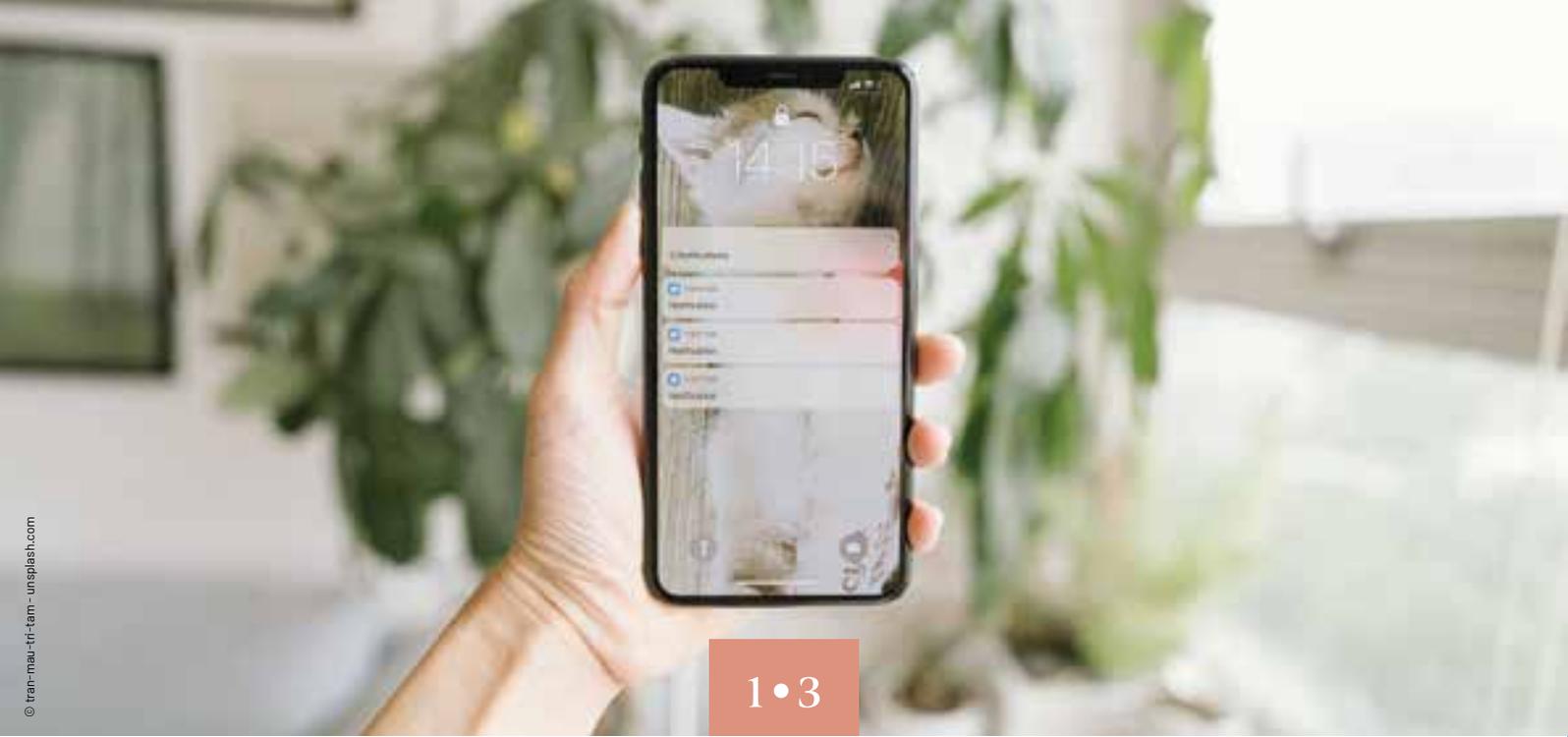
Un dispositif de traitement des réclamations a été élaboré en conséquence faisant intervenir différents niveaux hiérarchiques et reposant sur une étude approfondie et personnalisée de chaque situation.

La crise sanitaire n'a pas eu de réel impact sur le volume des réclamations reçues, celui-ci demeurant stable par rapport à l'exercice 2019. Elle a en revanche engendré un certain nombre de demandes et de contestations spécifiques de la part des sociétaires (remboursement des cotisations, prise en charge des pertes d'exploitation, etc.) et surtout, imposé une adaptation rapide des règles et pratiques de gestion.

INDICATEURS CLÉS			
Score NPS IARD*			
	2020	2019	Évolution
NPS Sinistres	+ 33	+ 22	+ 11 points
NPS Vie Gestion de contrat	+ 51	+ 50	+ 1 point
NPS Souscription de contrat	+ 55	+ 40	+ 15 points
Score NPS Santé**			
	2020	2019	Évolution
Score NPS Santé Particuliers	+ 30	+ 15	+ 15 points
Score NPS Santé Entreprises	+ 24	+ 23	+ 1 point

\* Enquête PRAXIDIA - \*\* Enquête MV2

INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre de réclamations	9 338	9 210	+ 1,4 %
Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur de l'assurance	0,6 %	0,5 %	=
Délai moyen de traitement	De 2 à 15 jours	De 2 à 15 jours	=



1 • 3

# RISQUE D'IMAGE & DE RÉPUTATION |

## Description du risque

Le risque d'image et de réputation peut être une conséquence de nombreux risques présents dans la cartographie des risques majeurs du Groupe et doit être considéré comme un risque transverse.

Il correspond à l'impact que peut avoir une erreur de gestion ou supposée erreur sur l'image de l'entreprise.

Dans un environnement caractérisé par les nouvelles pratiques numériques : vente à distance, avis en ligne, réseaux sociaux, usage de données personnelles... le risque de réputation s'accroît par la propension qu'a l'information à se propager à grande vitesse.

Un événement ayant un impact négatif sur la perception de l'entreprise par ses partenaires, parties prenantes et le grand public (sociétaires, fournisseurs...) peut venir dégrader ponctuellement ou plus durablement la réputation du Groupe et ainsi impacter les résultats de ce dernier.

## Enjeux

Se préserver de la détérioration de l'image du Groupe.

## Politiques ou actions mises en œuvre

Outre la mesure de la satisfaction des assurés (voir supra), le Groupe s'est doté d'un dispositif de veille en temps réel de toute citation de son nom et de celui de ses filiales, sur l'ensemble des supports de communication : presse, forums, blogs, réseaux sociaux.

Le cas échéant, le Groupe ou l'entité concernée met en place des plans d'action et de gestion de crise.

### SURVEILLANCE MÉDIA & VEILLE E-RÉPUTATION



Une surveillance quotidienne à 360° de la presse - papier, digitale, audiovisuelle - est réalisée afin de recenser, par mots-clés, à partir d'outils dédiés, les informations touchant l'actualité du Groupe **Matmut** afin de disposer des éléments nécessaires à la mesure des « retombées médias » de son activité.

De la même manière, une surveillance permanente des échanges, avis ou commentaires postés sur le net au sujet de la **Matmut** est opérée.

Les alertes reçues sont analysées et font l'objet d'une procédure

de remontée rapide en cas de risque d'atteinte potentielle à la réputation permettant de définir la meilleure stratégie à adopter face à l'événement.

Des études de satisfaction sur les réseaux sociaux permettent d'identifier des sources de mécontentement et d'anticiper les nouveaux besoins.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre de citations internet	44 000	59 400	- 35 %
Tonalité positive des échanges	12 %	6 %	+ 50 %
Tonalité neutre des échanges	80 %	91 %	- 14 %
Tonalité négative des échanges	8 %	3 %	+ 62 %



© Morsa Images - Gettyimages.com

### ENCADREMENT STRICT DES PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les informations publiées sur les réseaux sociaux sont encadrées par :

- des procédures de contrôle des messages avant leur publication,
- un comité permettant de planifier leur diffusion,
- le respect d'une ligne éditoriale pour chaque réseau,
- un reporting mensuel et par réseau social.

### GUIDE DU SAVOIR-ÊTRE NUMÉRIQUE

Un guide, disponible sur l'intranet **Matmut**, centralise toutes les informations utiles permettant de se protéger contre les techniques malveillantes ou de manipulation, en expliquant aux collaborateurs, pour chaque type de communication, quels sont les risques et à quelles procédures internes **Matmut** ou sites officiels il est judicieux de se référer pour être vigilant.



### OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES SOCIÉTAUX

- 1• Traduire dans les faits le mutualisme du Groupe par la solidarité et la réduction des exclusions
- 2• Être à l'écoute des assurés et les accompagner au mieux à chaque étape de leur vie
- 3• Inscrire l'action du Groupe Matmut dans les initiatives et projets de son territoire
- 4• Préserver l'image et la réputation du Groupe

© priyanka gupta - Gettyimages.fr



© Roc Canals - Gettyimages.com

# RS

2

## Les risques sociaux

2 RISQUES SOCIÉTAUX	2•1 - Dégradation du climat social	P. 94
	2•2 - Inefficacité de la gestion des emplois et des compétences	P. 99

# DÉGRADATION DU CLIMAT SOCIAL I

## Description du risque

Le climat social se définit comme le degré de satisfaction, d'engagement et de bien-être des collaborateurs à l'égard de leur entreprise. La dégradation du climat social renvoie aux perceptions « négatives » que pourraient avoir les collaborateurs de leur fonction, de leurs responsabilités et de leur environnement de travail.

Les causes peuvent être multiples :

- évolutions dans l'organisation interne du Groupe et de ses activités liées à l'environnement technologique, financier, concurrentiel ou sociétal,
- évolutions des lieux et des environnements de travail,
- évolutions de la charge de travail,
- inégalités de traitement entre les collaborateurs.

Les risques psychosociaux peuvent aussi contribuer à une dégradation du climat social et altérer la qualité de vie et la santé physique des collaborateurs. Ces risques peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail (situations de stress, pression commerciale, harcèlement, conflits, souffrance au travail, difficultés à maintenir un équilibre vie privée - vie professionnelle...).

Un climat social dégradé engendrerait un absentéisme ou un turnover excessifs générant des désorgani-

sations et dysfonctionnements internes voire la survenance de conflits sociaux.

De même, des conditions de travail inadaptées risqueraient d'entraîner, outre la dévaluation de l'image du Groupe, la démotivation des collaborateurs et une baisse de la performance perturbant la réalisation des objectifs du plan stratégique.

Ne pas identifier ces situations pourrait compromettre la bonne marche et la réussite de l'entreprise avec un impact négatif en termes d'image. Dans un contexte d'évolution permanente du Groupe et dans un environnement changeant, ce risque fait l'objet d'une surveillance constante.

## Enjeux

- Favoriser la diversité et lutter contre les discriminations.
- Garantir de bonnes conditions de travail.
- Assurer un dialogue social de qualité.
- Se donner les moyens de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs.

## Politiques ou actions mises en œuvre

### ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



### DIVERSITÉ ET MIXITÉ

La diversité et la mixité contribuent au développement personnel des collaborateurs, à l'adaptabilité et à l'efficacité générale du Groupe.

L'égalité des chances et l'égalité de traitement constituent un engagement fondamental conforme aux valeurs, à la culture et la responsabilité sociale de la **Matmut**.

En 2020, la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes a été renforcée avec notamment la désignation de 2 référentes pour orienter, informer et accompagner les salarié(e)s en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Plusieurs conférences et actions ont été organisées sur l'année.

### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de collaborateurs Groupe <b>Matmut</b>	<b>6 441</b>	<b>6 382</b>	<b>+ 0,9%</b>
Part Femmes	<b>66 %</b>	<b>67 %</b>	<b>- 1 point</b>
Part Hommes	<b>34 %</b>	<b>33 %</b>	<b>+ 1 point</b>
Part salariés de - 25 à 30 ans	<b>16,5 %</b>	<b>16 %</b>	<b>+ 1 point</b>
Part salariés entre 31 et 50 ans	<b>59 %</b>	<b>61 %</b>	<b>- 2 points</b>
Part salariés 51 ans et plus	<b>24,5 %</b>	<b>23 %</b>	<b>+ 1 point</b>

### INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Poursuite de l'accord le 31 août 2018 en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et des proches aidants :

- **pour les salariés en situation de handicap** : absence autorisée jusqu'à 5 jours, mécénat de compétences, retraite progressive ou anticipée,
- **pour les proches aidants** : aménagement du rythme et de la charge de travail, dons de congés avec abondement employeur,
- **pour les parents ou tuteurs d'enfants handicapés** : journée rentrée scolaire et enfants malades sans limite d'âge et 5 jours d'autorisation d'absence pour soins.



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	<b>6,4 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>=</b>
Nombre de salariés en situation de handicap	<b>410</b>	<b>434</b>	<b>- 24</b>

### ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

Prorogation, par avenant n°5 du 8 décembre 2020, de l'accord relatif à l'égalité professionnelle signé en 2013 :

- absence de discriminations en matière de recrutement,
- formation, évolution professionnelle, rémunération et équilibre entre activité professionnelle et

responsabilité familiale, publication annuelle et analyse d'indicateurs par les membres de la commission égalité professionnelle du Comité Social et Économique de l'UES **Matmut**.

À travers un dialogue social de qualité et des actions mises en place, la **Matmut** porte une attention particulière aux éventuels écarts de rémunération, à l'égalité des chances face à la promotion et à l'augmentation salariale et aux rémunérations des femmes absentes pour congé maternité.

### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Index égalité Femmes/Hommes	<b>88</b>	<b>88</b>	<b>=</b>

### ORGANISATION DU TRAVAIL



Plusieurs formules horaires sont proposées aux salariés de l'UES **Matmut** à temps plein, non concernés par des dispositions spécifiques :

- 35 heures hebdomadaires,
- 36 h 15 avec acquisition de 8 jours ouvrés de repos compensatoire,
- 31 h - 39 h offrant la possibilité de fixer un jour de repos tous les 15 jours,
- télétravail 2 jours/semaine.

Le forfait horaire applicable aux cadres est de 213 jours travaillés.

Les collaborateurs disposent également de plages horaires mobiles qui permettent, sauf nécessité de service (permanences) et cas particuliers, de moduler les heures de départ et d'arrivée (entre 8 h et 9 h 30 le matin, de 11 h 45 à 14 h le midi, et entre 16 h et 18 h le soir).

### TÉLÉTRAVAIL

Répondant à une attente forte des collaborateurs, un accord d'entreprise prévoyait, début 2019, un projet d'expérimentation du télétravail à partir de septembre.

Du fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19 engendrant une généralisation du travail à distance, un accord a été signé le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à l'unanimité des organisations représentatives du personnel, démontrant l'engagement de la **Matmut** et des partenaires sociaux à améliorer la qualité de vie au travail en favorisant de nouvelles expériences de travail. Il témoigne de l'adaptabilité de l'entreprise dans des contextes variés.

Complet et inclusif, cet accord prévoit 4 modalités souples de télétravail et réaffirme que le bien-être des collaborateurs est essentiel à une performance sociale et économique globale et durable :

- **télétravail « habituel »** possible jusqu'à deux jours par semaine,
- **télétravail « occasionnel »** en cas d'événements imprévus : aléas climatiques, difficultés d'accès à l'entreprise, etc.
- **télétravail « exceptionnel »** déclenché par l'employeur en cas d'activation d'un plan de continuité d'activité,
- **télétravail possible pour favoriser le soin et/ou le retour à l'emploi** ou la recherche du meilleur équilibre pour les situations qui le nécessitent (salariés aidants, salariés en situation de handicap ou encore suite à une longue maladie...).



**COVID 19**

### TÉLÉTRAVAIL

#### PREMIER CONFINEMENT

50 % des collaborateurs en mesure de se connecter à distance (3 150)

#### SECOND CONFINEMENT

- + de 90 % en capacité à télétravailler (6 250 collaborateurs en décembre 2020)
- toutes les fonctions de l'entreprise en capacité de télétravailler en moins de 10 jours

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION



L'objectif est de rémunérer la performance individuelle et collective dans le principe d'équité interne, de compétitivité externe et de cohérence globale, garantissant des salaires :

- correspondant à la fonction exercée, aux missions et responsabilités confiées,
- rémunérant et valorisant équitablement les performances et les compétences,
- tenant compte des tendances du marché,
- permettant d'attirer et de fidéliser.

En 2019, une garantie minimale de rémunération a été créée pour les collaborateurs des classes 1 à 3.

Pendant la crise, des mesures de stabilité et de protection du pouvoir d'achat ont été mises en place.

En 2020, le versement de la Prime de Pouvoir d'Achat (PEPA) a été renouvelé pour un montant de 400 € sur la base d'un temps plein.

### COVID 19

#### MESURES SOLIDAIRES EN FAVEUR DES COLLABORATEURS

- Maintien des salaires dans les conditions habituelles sans recourir au chômage partiel
- Versement en août d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite « Prime Covid-19 »
- Mensualisation possible du 14<sup>e</sup> mois
- Versement de l'intéressement et de la participation aux dates prévues

## POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL/ACCORDS COLLECTIFS



### DIALOGUE SOCIAL

Un dialogue social de qualité a permis la signature d'accords innovants au bénéfice des collaborateurs et dans la même dynamique, 2020 est l'année du lancement de l'école du dialogue social à destination des représentants du personnel dans le but d'une professionnalisation et d'une responsabilisation des acteurs du dialogue social.

### BILAN 2020 DE LA POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL UES MATMUT

#### • Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'accord relatif à la mise en place du CSE signé le 11 octobre 2019 :

- 29 membres titulaires et 29 membres suppléants élus par les salariés de l'UES,
- 1 représentant syndical par organisation syndicale représentative.

#### • 16 accords collectifs et avenants Matmut signés :

#### Droit syndical et Droit des Instances Représentatives du Personnel

##### 6 mai

Avenant n°1 à l'accord relatif aux aménagements exceptionnels et temporaires du fonctionnement des IRP au sein de l'UES

##### 9 avril

Accord relatif aux aménagements exceptionnels et temporaires du fonctionnement des IRP au sein de l'UES

##### 24 avril

Avenant n°1 à l'accord de reconnaissance de l'Unité Économique et Sociale **Matmut** « UES **Matmut** »

#### Rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée

##### 9 avril

Accord relatif aux congés solidaires pendant la crise sanitaire et aux premières mesures provisoires d'accompagnement du télétravail

##### 28 avril

Accord relatif au régime collectif de Prévoyance « Incapacité/Invalidité/Décès »

##### 6 mai

Accord relatif à la gestion de la reprise d'activité et des situations rencontrées par les salariés employés par les entités de l'UES **Matmut** dans le contexte exceptionnel de la pandémie du Covid-19

##### 6 mai

Avenant n°1 à l'accord relatif aux congés solidaires pendant la crise sanitaire et aux premières mesures provisoires d'accompagnement de télétravail

##### 3 juin

Accord relatif au Service de Gestion des Flux documentaires et à l'Infirmierie

##### 3 juin

Accord relatif aux astreintes et aux sollicitations sur des plages horaires inhabituelles de travail

##### 6 juillet

Accord intéressement

##### 30 juillet

Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire 2020

##### 29 septembre

Accord relatif à la mise en place d'un plan d'épargne retraite d'entreprise obligatoire

##### 1<sup>er</sup> octobre

Accord relatif au télétravail au sein de l'UES **Matmut**

##### 17 novembre

Accord relatif aux mesures d'accompagnement du maintien de l'activité pendant la crise sanitaire

##### 1<sup>er</sup> décembre

Accord relatif au régime de complémentaire santé

#### Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qualité de vie au travail et politique handicap

##### 8 décembre

Avenant n° 5 - Accord relatif à l'égalité professionnelle

### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Pourcentage des évolutions salariales cumulées (en nombre de salariés)	30,2 %	29,7 %	- 0,5 point
Pourcentage des évolutions fonctionnelles (promotion classe supérieure)	4,7 %	5 %	- 0,3 point
Part collaborateurs UES <b>Matmut</b> ayant bénéficié de la prime PEPA/Covid	82 %	NC	

MUTLOG & MUTLOG GARANTIES

- 1 accord collectif signé en 2020 pour une durée limitée au 31 décembre 2021 pour la mise en place du télétravail durant la pandémie.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre d'accords collectifs signés	17	12	+ 5
Nombre de réunions CSE	47	44	+ 3
Nombre de réunions paritaires	49	47	+ 2



COVID 19

CONGÉS SOLIDAIRES AU PROFIT DE 3 FONDATIONS

Signature d'un accord sur les congés avec les organisations syndicales, sur la base du volontariat, offrant la possibilité aux collaborateurs :

- de poser jusqu'à 6 jours de congés pour lesquels le Groupe a abondé 2 euros par jour posé pour financer 3 fondations (la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre et la Fondations des femmes)
- de renoncer à une partie des congés avec versement de l'équivalent de la rémunération et 20 euros supplémentaires par jour posé aux 3 fondations

19 500 JOURS DE CONGÉS OFFERTS

+ 1,2 M D'€ REVERSÉS AUX FONDATIONS

OBSERVATOIRE DU CLIMAT SOCIAL

Depuis 2018, la Matmut a mis en place l'observatoire du climat social en lien avec Harris Interactive qui offre aux collaborateurs l'occasion de s'exprimer sur leur quotidien professionnel dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue de manière régulière et anonyme.

Les bénéfices attendus sont de mieux connaître les attentes pour mieux agir en ajustant les dispositifs d'accompagnement (formation...), connaissant les points de satisfaction et les points de progrès de manière objectivée et partagée et en disposant d'un outil permettant de progresser et/ou de s'inspirer de pratiques positives.

Un document de synthèse réalisé sur la base des éléments transmis par Harris Interactive est porté à la connaissance des collaborateurs sur l'intranet Matmut Connect.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES Matmut*	64 %	63 %	+ 1 point
Équilibre vie privée/ vie professionnelle	84 %	87 %	- 3 points
Intérêt au travail	85 %	87 %	- 2 points
Relation avec le manager	86 %	87 %	- 1 point

\* Enquête réalisée par notre prestataire de confiance - HARRIS INTERACTIVE - auprès de l'ensemble des salariés du Groupe, interrogés du 23 juin au 7 juillet 2020 et du 1<sup>er</sup> au 17 décembre 2020

POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ



La politique globale en matière de conditions de santé et de sécurité au travail s'appuie sur :

- des conditions de sécurité d'accès au Siège social renforcées,
- pour les collaborateurs en relation avec le public :
  - déploiement d'une formation en e-learning sur la gestion des incivilités,
  - installation de boutons d'alarme au sein des Agences en cas « d'agressions externes »,
  - mise en place d'un dispositif d'accompagnement en cas de faits avérés,
- la digitalisation et la mise aux normes du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels),
- un accord sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) s'articulant autour de thématiques :
  - la formation des managers et partenaires sociaux à la QVT, à la prévention des risques psychosociaux, en mettant en œuvre des dispositifs d'aide et d'accompagnement collectifs et individuels,
  - la mise en œuvre de périodes d'immersion, de travaux en co-construction...
  - la facilitation des apprentissages l'encouragement des initiatives par la reconnaissance du droit à l'erreur...
  - l'accompagnement du retour des salariés après une longue absence, en étant attentif et aidant pour la parentalité, en renforçant le droit à la déconnexion...
  - la mise à disposition de psychologues du travail à l'interne et/ou à l'externe, en poursuivant le développement au travail d'une politique interne de santé et plus largement en accentuant les actions de prévention,
- un service, indépendant de l'entreprise, d'écoute et d'accompagnement par téléphone auprès de psychologues du cabinet Pros Consulte, spécialistes du bien-être au travail, disponibles pour

toutes questions d'ordre personnel ou professionnel apportant un suivi individualisé,

- une charte du comportement managérial déclinant la politique de management du Groupe et formalisant les valeurs et les principes directeurs en tenant compte des enjeux stratégiques,
- la mise en place d'une cabine de téléconsultation médicale H4D dans les locaux du Siège social permettant d'échanger, par visioconférence, avec un médecin généraliste,
- communication sur les conduites addictives pour permettre aux collaborateurs de mieux comprendre le processus d'addiction et d'être sensibilisés aux risques qu'elles peuvent avoir en milieu professionnel,
- un dispositif de gestion des situations sensibles en cas de mal-être, harcèlement, sexisme, discrimination, agressions internes et externes.



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre d'accidents du travail/trajet	58	87	- 33 %
Taux de fréquence	3,36	NC	
Taux de gravité	0,36	NC	
Taux d'absentéisme	5,6 %	5,5 %	=

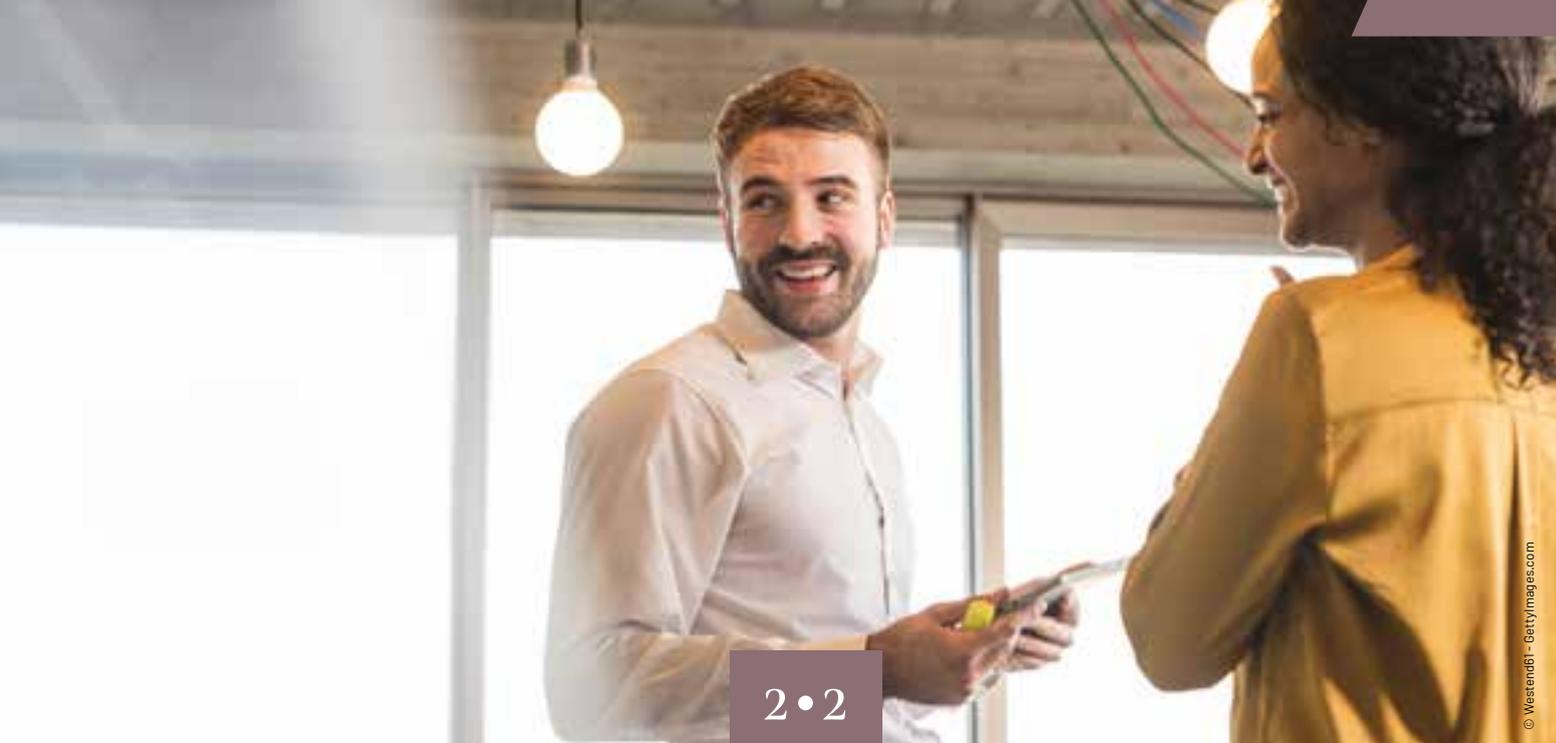
Pendant la crise, de nombreux dispositifs d'entraide ont été mis en place et une attention toute particulière a été apportée à la protection et à la sécurité des collaborateurs en apportant de la souplesse organisationnelle pour réguler les flux et par la création d'une cellule Covid avec désignation de référents pour accompagner les collaborateurs touchés par la pandémie ou susceptibles de l'être.



### COVID 19

#### SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

- Création d'un numéro vert
- Newsletter hebdomadaire pendant le confinement et communication régulière par mail de la DGA RHRS (foire aux questions/mesures de prévention...)
- Création d'une rubrique dédiée sur l'intranet **Matmut Connect** rassemblant l'ensemble des informations communiquées
- Rédaction d'un livret de reprise d'activité sur sites avec distribution d'un kit de protection (masques réutilisables, gel, lingettes, gourde écoresponsable) par collaborateur
- Opérations de désinfection des locaux
- Aménagements de sécurité : installation de plexi dans les Agences, mise à disposition de distributeurs de gel, réorganisation des sens de circulation (principalement unidirectionnels) sur sites...
- Mise à jour régulière des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en lien avec la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail - QVT et le Médecin du Travail
- Adjonction d'une note de service au Règlement Intérieur en application de l'article L. 1321-5 du Code du Travail fixant les mesures d'ajustement nécessaires pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19



2 • 2

© Westend61 - Gettyimages.com

# INEFFICIENCE DE LA GESTION DES EMPLOIS & DES COMPÉTENCES I

## Description du risque

Il s'agit du risque d'inadaptation à court ou moyen termes des emplois, des effectifs et des compétences aux exigences issues de la stratégie du Groupe et des modifications de son environnement économique, technologique, social et juridique.

La technicité et la complexité des métiers de l'assurance évoluent sans cesse : digitalisation, relation client multicanale, dimensions relationnelles, commerciales et juridiques, Big Data bouleversent les méthodes de travail. Ne pas être en capacité de maintenir le savoir-faire technique et juridique et les compétences nécessaires des collaborateurs pourraient entraîner une incapacité du Groupe à répondre aux nouvelles attentes et modes de consommation des assurés.

Il est de la responsabilité du Groupe d'accompagner, d'anticiper les besoins pour permettre aux équipes l'appropriation de ces changements et de favoriser leur adhésion et leur engagement au service des sociétaires.

## Enjeu

- Anticiper les évolutions des besoins métiers.
- Favoriser le développement des compétences.

## Politiques ou actions mises en œuvre

### PLAN DE FORMATION ADAPTÉ AUX ÉVOLUTIONS



La réalisation d'étude prospective sur les compétences nécessaires à moyen terme sur la base des besoins des métiers et des évolutions attendues de nos secteurs d'activité, notamment l'impact du digital, de la robotisation, de l'intelligence artificielle... permet d'anticiper les compétences techniques et relationnelles qui seront décisives à l'avenir et former les collaborateurs pour qu'ils puissent les mobiliser dans leur fonction et les mettre en œuvre pour les sociétaires.

Des plans de formation sont construits avec les Directions Métiers

couplés à une gestion prévisionnelle des emplois reposant sur :

- un dispositif de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) pour anticiper les évolutions des compétences et préparer la **Matmut** aux évolutions du secteur de l'assurance,
- le déploiement prévisionnel des emplois fondé sur une cartographie des nouvelles compétences et l'identification des métiers de demain,
- un accent mis sur l'acculturation et la compréhension renforcée des enjeux du digital,
- une « Académie **Matmut** » pour la formation des nouveaux collaborateurs proposant un parcours complet d'intégration sur une durée totale de 8 mois,
- le renforcement de l'engagement en matière d'alternance, opportunité de repérer les talents et de les fidéliser pour répondre aux besoins futurs,
- la création d'une classe dédiée à la formation en vue de l'obtention d'une licence professionnelle « chargé(e) de clientèle en assurances » en partenariat avec l'IFPASS de Paris,
- le suivi d'un cursus Objectif Manager en partenariat avec Neoma Business School,

- des parcours de formation individualisés, avec la mise en place d'un nouveau dispositif pour la gestion des carrières « Revue du personnel » (People Review) pour identifier les postes ou les collaborateurs ayant besoin d'un renforcement des compétences permettant un suivi plus personnalisé de leur parcours.



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation	6 421	6 537	- 116
Taux d'accès à la formation	99,7 %	97,8 %	+ 2 points
Nombre moyen de jours de formation	4,3	3,8	+ 0,5
Budget consacré à la formation	12 810 K €	16 080 K €	- 20,3 %
<b>Pourcentage de masse salariale consacrée à la formation</b>			
UES Matmut	4,92 %	6,2 %	- 1,2 point
AMF	1,20 %	2,9 %	- 1,7 point
Mutlog et Mutlog Garanties	1,81 %	2,4 %	- 0,6 point

### POLITIQUE DE RECRUTEMENT



La politique de recrutement **Matmut** comporte :

- un dispositif de management des effectifs,
- un système de « Bourses à l'emploi » facilitant les évolutions fonctionnelles internes,
- de nouvelles modalités d'accueil des candidats,
- la création d'une page recrutement LinkedIn,
- des partenariats entre les métiers et les écoles,
- une augmentation significative du nombre d'alternants.

Même durant la période de confinement, les équipes en charge du recrutement ont poursuivi leurs démarches, à distance, en réponse aux besoins exprimés par les Directions du Groupe pour soutenir leur développement.

### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre total de recrutement	999	1 063	- 6 %
Nombre total d'alternants	337	276	+ 22 %
Taux de rotation du personnel	5 %	4,4 %	+ 0,6 point



### OBJECTIF ASSOCIÉ AUX RISQUES SOCIAUX

Concilier performance économique et performance sociale au sein du Groupe Matmut

# R

3

## Les risques liés à la sécurité

2 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

3•1 - Interruption d'activité

P. 102

3•2 - Risque cyber

P. 104



3 • 1

# INTERRUPTION D'ACTIVITÉ I

## Description du risque

L'interruption d'activité se caractérise par une situation d'arrêt de l'activité de l'entreprise consécutive à la survenance d'une catastrophe ou d'un sinistre grave impactant les locaux, le SI, le personnel ou encore un fournisseur essentiel.

Le risque d'interruption d'activité vise une situation d'atteinte grave au fonctionnement de l'entreprise ne permettant plus de garantir le service aux sociétaires.

Les causes peuvent être multiples et trouver leur origine dans un événement rendant indisponible les locaux, le SI (ex : destruction consécutive à un incendie, une explosion, une inondation... ou une attaque cyber) ou provoquant un défaut de ressources humaines (ex : épidémie, pandémie, mouvement social...) ou encore défaut d'un fournisseur ou sous-traitant important critique (ex : black-out électricité).

## Enjeux

- Être en capacité d'assurer la continuité des activités du Groupe pour satisfaire à nos obligations envers les sociétaires et les collaborateurs.
- Gérer au mieux une situation de crise engendrée par une interruption d'activité.

## Politiques ou actions mises en œuvre

### POLITIQUE DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET DE GESTION DE CRISE



Le Groupe a mis en place une « politique de continuité et de gestion de crise » applicable à l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM **Matmut**.

Son objectif est de décliner la stratégie et l'ensemble des dispositions prévues pour garantir au Groupe la continuité de ses activités, voire sa reprise en cas d'interruption, à la suite d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.

La démarche est structurée par un Plan de Continuité d'Activité (PCA) établi en réponse à des scénarios préconçus, élaborés en transversalité

par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent et chaque Direction Métier couplé à un dispositif de gestion de crise. Le moment venu, ce dispositif est conduit par une cellule de crise, qui a montré son efficacité pendant la gestion de la crise sanitaire.

Au plan opérationnel, le dispositif de gestion de crise s'articule autour d'une veille, d'un comité d'alerte et d'une cellule de crise fixant les grandes orientations et priorités dont la mise en œuvre éventuelle du PCA.

Un travail d'analyse des besoins - en amont - en termes de continuité s'appuie sur un processus de Bilan d'Impact sur les Activités (BIA), auquel sont associées toutes les Directions du Groupe et entreprises affiliées.

Selon la nature de l'événement perturbateur, la politique est complétée par différents dispositifs destinés à :

- protéger les collaborateurs et les biens,
- respecter les engagements vis-à-vis des sociétaires, maintenir la qualité de service,
- préserver la réputation et l'image du Groupe vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes (sociétaires, collaborateurs, partenaires, fournisseurs),
- respecter les obligations juridiques et réglementaires,
- limiter les impacts financiers et médiatiques de l'événement,

- restaurer un fonctionnement normal dans les meilleurs délais,
- valider (si besoin) un plan d'action limitant les risques de réitération ou les impacts de la crise.

Le dispositif varie selon l'événement perturbateur et ses conséquences sur l'activité : indisponibilité du SI, des locaux, des ressources humaines ou encore défaillance d'un sous-traitant.

### INDISPONIBILITÉ DU SI

- Une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI) définit les principes généraux de sécurité à respecter au sein du Groupe ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de SI. Elle s'applique à l'ensemble des Directions, entités, sites géographiques ainsi qu'aux sous-traitants et prestataires accédant aux SI du Groupe, à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques.
- Un Plan de Secours Informatique (PSI) a pour objectif d'assurer la continuité d'activité informatique incluant notamment le recours à deux salles informatiques « miroir », une sauvegarde périodique et complète des données dont les supports sont externalisés, un site de repli pour les équipes informatiques qui ont été intégralement équipées d'outils de travail à distance.

### COVID 19

#### CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ASSURÉE PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT PAR :

- le déploiement de nouvelles solutions de travail à distance en flux sécurisé ou poste virtualisé
- la possibilité de recevoir les appels téléphoniques sur le poste de travail via l'outil Softphone dans des conditions quasi similaires aux conditions de travail habituelles
- une nouvelle solution (callbot) pour prendre en charge les appels téléphoniques des sociétaires et les retranscrire par mail
- le développement de l'outil de visio-conférence Zoom pour faciliter les échanges

### INDISPONIBILITÉ DES LOCAUX

Des procédures opérationnelles concernant les modalités de transfert d'activité, tant sur le plan technique que sur le plan humain, sont formalisées en cas d'indisponibilités des locaux.

Qu'il s'agisse de l'indisponibilité partielle ou totale du Siège, d'une annexe, d'un back-office ou d'une Agence commerciale (à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques), la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers (DMGTI) dispose d'un processus-type de mise en œuvre de relogement des équipes et d'une cartographie recensant en temps réel :

- les directions, les surfaces et les postes impactés par l'indisponibilité
- les surfaces déjà aménagées ou aménageables ainsi que le nombre de postes de travail disponibles déjà équipés ou à équiper sur un ou plusieurs sites de repli.



### INDICATEURS CLÉS

Évolution de 3 % à 80 % de collaborateurs équipés pour le télétravail en un trimestre lors du 1<sup>er</sup> confinement

90 % des collaborateurs équipés pour le travail à distance fin décembre

138 000 réunions visio via ZOOM de mars à décembre

46 webinaires organisés

### INDISPONIBILITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les Directions des Ressources Humaines (UES **Matmut**, Mutlog, Mutlog Garanties et **AMF**) sont en charge de la mise en œuvre du dispositif visant à réduire les impacts d'une indisponibilité des ressources humaines, qu'elles soient critiques au sens collectif ou individuel en s'appuyant notamment sur la formalisation de plans de relève pour les ressources critiques et leur capacité à mettre en œuvre du télétravail à disposition de leurs collaborateurs.

### DÉFAILLANCE D'UN SOUS-TRAITANT

L'exploitation des BIA permet, d'une part, d'identifier les activités critiques dont la réalisation a été déléguée à des sous-traitants et, d'autre part, de déterminer les solutions internes à mettre en place en cas de défaillance de ces prestataires (pendant le délai de reprise ou en cas de déficience du PCA du sous-traitant).

# RISQUE CYBER I

## Description du risque

Un cyber risque se définit comme toute atteinte au bon fonctionnement des systèmes d'information (basé sur les principes de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité, de sécurité, de traçabilité et de non-répudiation). Il peut également s'agir de tentative d'atteinte des SI réalisée dans un but malveillant.

Ce risque vise en particulier les cyber-attaques d'ampleur, avec des conséquences économiques significatives, la fragilisation de la protection des données personnelles, le risque de fraude aux données et enfin le risque de rançon.

Il prend la forme de dégradations ou d'altérations du SI telles que :

- la perte, la fuite, la divulgation ou la dégradation de données,
- la compromission du SI (perte de confiance),
- un défaut de conformité,
- une perte de souveraineté/trop forte dépendance à une solution externalisée.

Les causes peuvent être multiples, accidentelles ou délibérées : acte malveillant, terrorisme, négligence humaine, panne, problèmes techniques ou désordres naturels (inondations...).

Outre les conséquences financières ou d'interruption d'activité (voir supra), la survenance d'un cyber risque affectant la protection des données pourrait avoir un impact majeur compte tenu de la hausse considérable des données

collectées et traitées liée à la forte digitalisation des activités du Groupe.

La survenance de ce risque engagerait la responsabilité du Groupe notamment en cas d'atteinte à la vie privée, pourrait entraîner des sanctions administratives et pourrait avoir un impact réputationnel particulièrement négatif avec perte de confiance des sociétaires et/ou des partenaires en cas de divulgation.

## Enjeux

- Sécuriser les outils informatiques et se prémunir préventivement contre les cyber-risques.
- Protéger les données de toute perte, divulgation, dégradation ou altération.

## Politiques ou actions mises en œuvre

### POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SI



Une organisation et des moyens techniques de protection des SI sont mis en œuvre :

- désignation d'un comité de sécurité informatique,
- formalisation d'une politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) qui regroupe :

- une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI),
- des directives thématiques et des guides méthodologiques maintenus à jour par les équipes opérationnelles,
- une charte d'usage du SI décrivant les règles d'usage des ressources du SI par ses utilisateurs,

L'ensemble a pour objectifs, la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la traçabilité, l'authentification et la non-répudiation, portant notamment sur :

- le contrôle des accès par une gestion sécurisée :
  - > des mots de passe pour les sociétaires et les collaborateurs,
  - > des habilitations et accès des collaborateurs,
  - > des logiciels de protection et navigation en HTTPS - gage de sécurité,
- une politique de continuité d'activité (PCA/PRA),
- une démarche continue d'audits via des sociétés spécialisées chaque fois que le Groupe a besoin de disposer d'une évaluation ou d'éléments de maîtrise (Programmes en développement, évaluation de matériel...),
- mise à jour du règlement intérieur et de la Charte informatique et téléphonique à la disposition des collaborateurs de toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** fixant les modalités pratiques d'accès et d'utilisation des

ressources informatiques, numériques et de télécommunication, les conditions de leur utilisation, les règles déontologiques et de sécurité technique et juridique s'imposant à tout utilisateur.

## POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES CYBER



La prévention repose sur :

- la mise en place en temps réel de surveillances et de protections des actifs exposés (site web, comptes réseaux sociaux) permettant une action rapide (dépôt de plainte, recours légal),
- un système de surveillance des actifs internes (y compris l'événementiel),
- un suivi des flux entrants et sortants entre le SI **Matmut** et l'extérieur,

- la contractualisation d'une assurance spécifique aux cyber-risques couvrant un large périmètre : responsabilité civile, dommages subis, cyber-extorsion, gestion de crise,
- des actions de sensibilisation des collaborateurs :
  - un elearning sur la sensibilisation à la cyber-sécurité destiné aux collaborateurs,
  - une invitation des collaborateurs à consulter le site <https://www.hack-academy.fr> apportant de façon ludique (vidéos et quiz) les éléments d'informations indispensables pour ne pas s'exposer ou exposer la **Matmut** aux attaques malveillantes et permettant :
    - > d'appréhender les techniques utilisées par les pirates informatiques,
    - > d'acquérir des automatismes simples pour éviter ces désagréments.



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Part des collaborateurs formés à la cyber sécurité	59 %	NC	
Montant des investissements dédiés à la cyber sécurité	2,7 M €	NC	
Nombre d'audits menés	5	NC	
Nombre d'emails reçus et contrôlés	10 000 000	38 000 000	- 74 %*
Nombre de spams arrêtés	3 160 000	10 000 000	- 68 %*
Nombre de menaces avérées et stoppées (virus et malware)	21 000	112 000	- 81 %

\* La baisse notable de ces indicateurs s'explique par l'évolution des méthodes d'attaques beaucoup plus ciblées cherchant les failles du système plutôt que l'envoi de mails en grand nombre...

## COVID 19

### SÉCURISATION DU TRAVAIL À DISTANCE

- Déploiement de solutions VPN pour permettre la connexion au SI et le travail à distance
- Ajout d'un système d'authentification forte à 2 facteurs pour renforcer la sécurité
- Dotation à l'ensemble des collaborateurs d'ordinateurs portables pour faciliter et sécuriser le travail à distance

**AMF** a mis en place pour faire face aux cyber-risques :

- des dispositifs de protection sur son serveur de courriers électroniques,
- des logiciels de protection et navigation en HTTPS,
- des connexions à distance sécurisées,
- une politique de continuité d'activité (PCA/PRA),
- des dispositifs de contrôle de données et des habilitations.

Une charte informatique fixant le cadre d'une utilisation adaptée, responsable et sécurisée du système d'information et de communication de l'**AMF** est régulièrement mise à jour. Des actions de sensibilisation aux cyber-risques ont également été dispensées en 2020.

### DISPOSITIF DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



Entré en vigueur depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonise au niveau européen sur la réglementation sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel. Ce règlement a placé le Groupe dans une logique de responsabilisation dans le traitement des données afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque de traitement.

Un dispositif de vérification de la conformité sur le traitement des données personnelles a été mis en place :

- désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) dans toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut**,
- mise en place d'un dispositif de Protection des Données Personnelles en conformité avec le RGPD) :
  - intégrant aux documents contractuels (devis, Conditions Particulières, Conditions Générales...) une mention comportant les informations essentielles sur l'usage fait des données personnelles des sociétaires, les renvoyant vers le site internet du Groupe pour une information complète,

- renforçant et facilitant l'exercice des droits : d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation,
- offrant aux sociétaires, pour le droit à portabilité, la possibilité de récupérer, via leurs Espaces Personnels, un fichier comportant leurs données personnelles communiquées. Les autres personnes (prospects, candidats au recrutement...) disposent d'un formulaire internet routé sur une boîte mail dédiée,
- centralisant et consignant tous les traitements de données personnelles de la **Matmut**, dans deux registres, un en tant que responsable de traitement et l'autre en tant que sous-traitant,
- engagement, dans une Charte, à préserver les données à caractère personnel des collaborateurs que l'UES **Matmut** est amenée à traiter, directement ou indirectement (en cas de sous-traitance), tout au long de leur carrière professionnelle et indication de leurs droits et obligations auxquelles elle est tenue en sa qualité de responsable de traitement (droit d'accès, de rectification, droit à l'effacement...),
- procédure de notification des violations de données personnelles auprès de la CNIL et des personnes victimes,
- sensibilisation des collaborateurs :
  - formations et actions de sensibilisation pour **AMF**,
  - publication sur l'intranet **Matmut** d'une note de service et actualisation de la documentation pérenne sur la protection des données personnelles,
  - actions de sensibilisation par le DPO **Matmut** auprès des populations les plus concernées (Relais Conformité des Directions Groupe, encadrement du Centre de Santé du Square de la Mutualité (**Matmut Mutualité** Livre III)).



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de demandes d'accès client	41	54	- 19,6 %
Nombre de demandes de rectification	0	0	=
Nombre de demandes d'opposition	450	214	+ 110 %
Nombre de violations des données personnelles notifiées à la CNIL	2	1	+ 1
Nombre de plaintes CNIL	0	0	=
Nombre de collaborateurs formés à la protection des données	304	835	-



### OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

- 1• Assurer la continuité d'activité en cas d'interruption quelle qu'en soit la cause
- 2• Prévenir, identifier et atténuer les cyber-risques
- 3• Protéger les données personnelles de toute dégradation et/ou violation

# R

4

## Les risques environnementaux

2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	4•1 - Changement climatique	P. 108
	4•2 - Impact environnemental de l'activité	P. 112

# CHANGEMENT CLIMATIQUE I

## Description du risque

Conformément à la définition du superviseur, le risque de changement climatique est susceptible d'affecter l'actif et le passif du bilan de l'entreprise par la présence de :

- risques physiques : qui résultent des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques ainsi par exemple l'augmentation de la fréquence et du coût des sinistres,
- risques de transition : qui résultent des ajustements effectués en vue d'une transition vers une économie bas carbone en particulier lorsque ceux-ci ne sont pas correctement anticipés ou interviennent brutalement, ainsi par exemple une dépréciation des actifs faisant suite à des évolutions réglementaires qui viendraient pénaliser voire interdire certaines activités jugées trop émettrices en Gaz à Effet de Serre (GES),
- risques de responsabilité induits (risques juridiques et de réputation) : liés aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique, ainsi par exemple des investissements finançant le développement d'industries et d'activités polluantes ou fortement émettrices de GES.

Le risque de changement climatique est une préoccupation croissante pour l'ensemble du secteur de l'assurance.

Protéiforme, il modifie ou amplifie des risques déjà identifiés des assureurs : risques financiers, risques de catastrophes naturelles, risques juridiques et de réputation. Il crée également de nouveaux défis liés à l'augmentation de la fréquence et du coût des événements climatiques extrêmes.

## Enjeux

- Prendre en compte le changement climatique dans l'activité Dommages du Groupe.
- Mettre en place une politique d'investissements socialement responsable.
- S'engager en faveur de la biodiversité.

## Politiques ou actions mises en œuvre

Devant l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas naturels, indicateur avancé du changement climatique, la **Matmut**, en sa qualité d'assureur Dommages, à un rôle à jouer face au défi climatique.

Elle met en place des actions de prévention des risques naturels et développe des solutions d'assurance innovantes pour accompagner le déploiement des nouveaux équipements répondant aux enjeux de la transition énergétique (énergie renouvelable, mobilité durable...) prévoyant une gestion plus durable

des sinistres favorisant la réparation ou la reconstruction plutôt que le remplacement.

## ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES



La **Matmut** adhère à la charte développement durable de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et à l'association Mission Risques Naturels qui contribue à une meilleure connaissance des risques naturels en apportant une contribution technique aux politiques de prévention, notamment à travers l'Observatoire National des Risques Naturels.

Elle participe également aux travaux de place de la Commission Assurance Prévention et du Groupe Permanent Prévention Entreprises de la FFA.

La **Matmut** contribue à la prévention des événements climatiques (y compris catastrophes naturelles) essentiellement par la diffusion de contenus web, de publications sur les réseaux sociaux, l'élaboration de supports, en lien avec les autres Directions concernées (notamment les Directions techniques assurancielles souscription et indemnisation).

Des travaux de réflexion sont également menés pour accompagner au mieux les assurés et permettre une meilleure anticipation ou gestion du risque.

À titre d'exemple :

- sur le marché des entreprises, des visites de risque permettent de sensibiliser les assurés aux principaux risques naturels. Le service souscription d'**Inter Mutuelles Entreprises** est sensibilisé aux problématiques liées aux catastrophes naturelles et dispose d'outil permettant au souscripteur d'affiner son analyse du risque. Des propositions de mesures de préventions supplémentaires post-sinistres peuvent être également faites (par exemple, rehaussement d'un bâtiment annexe, renforcement des berges de la rivière jouxtant un centre de vacances...),
- le pôle Prévention **Matmut** enrichit le site web par des articles dédiés et relaie, sur les réseaux sociaux différentes campagnes comme celles programmées par l'Association « Assurance Prévention » de la FFA à laquelle la **Matmut** est adhérente :
  - campagne ministérielle incendies de forêt et épisodes cévenols,
  - comment protéger son logement des inondations ? Conseils travaux et sécurité pour limiter les risques.

## OFFRES ET SERVICES INTÉGRANT LES ÉVOLUTIONS DÉCOULANT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le Groupe veille à intégrer au mieux les nouvelles attentes des assurés et à favoriser la mise en place d'actions écoresponsables notamment dans la création des offres et la gestion des sinistres :

### OFFRES

#### HABITATION

Souscription possible d'une option « Équipements de développement durable », afin de garantir :

- les équipements de chauffage, de fourniture d'eau ou d'électricité fonctionnant à l'énergie électrique, solaire, éolienne, géothermique, aérothermique ou hydraulique,
- les panneaux solaires photovoltaïques, thermiques ou ardoises américaines,
- les éoliennes,
- les pompes à chaleur ou de forage,

- les systèmes de climatisation, réversibles ou non, situés en tout ou en partie à l'extérieur des locaux d'habitation,
- les installations enterrées de récupération d'eau de pluie permettant le traitement, le stockage et la distribution d'eau,
- les échangeurs air/sol (puits canadiens, puits provençaux, puits climatiques),
- les petites centrales hydroélectriques (moulins à eau),
- les microstations d'épuration individuelles,
- les bornes de recharge des véhicules électriques.

#### AUTO/2 ROUES

- Adaptation des garanties et services proposés aux véhicules électriques : intégration des spécificités liées à la panne ou à la location de batterie et prestation d'assistance étendue à la panne électrique,
- usage actif écomobilité pour les sociétaires utilisant en plus de leur véhicule d'autres moyens de transport alternatifs pour se rendre sur leur lieu de travail (train, bus, covoiturage),
- avantage tarifaire pour les sociétaires réalisant moins de 7 000 km par an,
- 2 nouvelles solutions d'assurance « mobilité durable » en 2020 :
  - le contrat « 2R Mobilité » : assurance des Engins de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) - trottinettes, gyropodes, hoverboard...
  - le contrat « 2R Liberté » : assurances des vélos « classiques » et vélos à assistance électrique,
- covoiturage garanti sans supplément,
- stages gratuits d'éco conduite ou de prévention des risques routiers.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Part verte du chiffre d'affaire en non-Vie	44 971 K €	NC	
Nombre d'options d'équipements de développement durable en Habitation	50 067	34 238	+ 46,2 %
Nombre de véhicules électriques ou hybrides au portefeuille	476 868	305 169	+ 56,3 %
Nombre des contrats Auto avec utilisation < 7 000 km/an	50 588	34 035	+ 48,6 %

## INDEMNISATION

Un réseau de prestataires permet de privilégier la remise en état des biens sinistrés plutôt que leur remplacement et le recours aux pièces de réemploi :

- expertise à distance,
- réparation des menuiseries PVC endommagées par la grêle ou une effraction,
- débosselage de la carrosserie en cas de dommages liés à la grêle,
- utilisation de pièces de réemploi certifiées,
- prise en charge du coût de retraitement des déchets en cas de destruction des véhicules non réparables.



### INDICATEURS CLÉS

	2020
<b>AUTO</b> Part des expertises réalisée à distance sur les véhicules réparables	<b>40 %</b>
<b>HABITATION</b> Part des prestataires missionnés en capacité de réparer plutôt que remplacer	<b>60 %</b>

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS SOCIALEMENT RESPONSABLE



En tant qu'investisseur responsable, la **Matmut** mène depuis plusieurs années une politique d'investissement intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif est d'améliorer la qualité de son portefeuille d'actifs tout en conservant sa performance sur le long terme.

Pour ce faire, la **Matmut** et **AMF** s'appuient essentiellement sur la politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR) mise en place par la filiale OFI (société de gestion d'actifs) qui est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et qui gère un peu moins de 75 % de ses actifs au 31/12/20.

Aujourd'hui, plus de 85 % du portefeuille « émetteurs privés » géré sous mandat OFI est couvert par une analyse ESG. L'objectif est à terme de couvrir l'intégralité du portefeuille géré sous mandat.

De plus, la **Matmut** et **AMF** ont d'ores-et-déjà pris des engagements pour agir contre le réchauffement climatique et en faveur de la transition énergétique en faisant le choix de suivre la politique d'exclusion charbon mise en place par OFI. Cette politique est l'application de deux listes complémentaires :

- la propre politique définie par OFI AM qui concerne les entreprises détenant des mines de charbon,
- la Coal Plant Developer List (CPDL) qui exclut les entreprises les plus impliquées dans les projets d'expansion de centrales thermiques utilisant du charbon et les plus impactantes dans la mise en œuvre de la politique énergétique de chaque pays.

La **Matmut** et **AMF** ont également décidé sur 2020 d'adopter la politique Pétrole et Gaz pour les actifs en gestion sous-mandat avec comme cible une sortie totale du pétrole et des gaz de schiste à horizon 2050. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif fixé par l'Accord de Paris de réduction du réchauffement climatique sous la barre des 2°C avant 2100.

**Mutlog** et **Mutlog Garanties** : poursuivent une démarche volontaire intégrant des préoccupations sociales et environnementales dans la gestion de leurs actifs. Elles réalisent des investissements dans des produits intégrant une démarche ESR (Entreprise Socialement Responsable) par des sociétés signataires de la charte ESG favorisant les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, les SCOP...



INDICATEURS CLÉS			
<b>MATMUT</b>	2020	2019	Évolution
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	85 %	87,9 %	- 2,9 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	322,3 M €	323,7 M €	- 0,43 %
Part verte des investissements	1,79 %	NC	
Empreinte carbone du portefeuille d'investissements (T/CO <sup>2</sup> /M € investi)	40,70 T	NC	
<b>AMF</b>	2020	2019	Évolution
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	97 %	96,6 %	+ 0,4 point
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	12,7 M €	NC	
Part verte des investissements	18,58 %	NC	
Empreinte carbone du portefeuille d'investissements (T/CO <sup>2</sup> /M € investi)	60 T	NC	
<b>MUTLOG &amp; MUTLOG GARANTIES</b>	2020	2019	Évolution
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	23,9 %	35,8 %	- 11,9 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	3,57 M €	2,97 M €	+ 20,2 %

## ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



La **Matmut** prolonge son action en faveur de la transition écologique en s'engageant aux côtés de Plastic Odyssey. Ce partenariat a pour objet d'amorcer une responsabilité écologique collective en luttant

contre la pollution plastique dans le monde afin de préserver les océans.

Le projet :

- s'attaquer au problème à sa source, sur terre, en développant une micro-économie liée au recyclage et à la valorisation des déchets plastiques,
- développer, fabriquer et livrer des technologies de traitement des déchets en les rendant accessibles au plus grand nombre,
- promouvoir le projet en programmant une expédition de

3 ans autour du monde à bord d'un navire ambassadeur.

Le partenariat avec Plastic Odyssey permettra, en interne comme en externe, de sensibiliser, d'accompagner le changement et la transition vers un système plus respectueux de l'environnement, vers le zéro déchet plastique en entreprise, tout en soutenant un projet innovant et tourné vers l'avenir.

# IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ I

## Description du risque

Si l'impact sur l'environnement de l'activité tertiaire du Groupe **Matmut** est relativement limité, en sa qualité d'assureur mutualiste et d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, le Groupe porte la responsabilité de développer ses activités en contribuant au développement durable en agissant en faveur du climat. Il s'est engagé depuis longtemps dans une démarche de réduction de son empreinte écologique.

Bien que ce risque ne puisse être qualifié de risque majeur, il n'en demeure pas moins que le Groupe a à cœur d'agir, en interne et dans ses relations avec les parties prenantes, afin de mener ses activités dans le respect de son environnement.

Le Groupe met en œuvre un ensemble de bonnes pratiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique visant à réduire sa consommation énergétique, à limiter son empreinte carbone et à contribuer positivement au développement de son territoire.

## Enjeux

- Réduire notre empreinte écologique.
- Engager les collaborateurs dans la démarche.
- Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus achats.
- Être acteur sur notre territoire.

## Politiques ou actions mises en œuvre

### RÉDUCTION DES CONSOMMATION INTERNES ET VALORISATION DES DÉCHETS



Le Groupe **Matmut** est engagé dans une démarche forte de réduction des consommations (énergie et consommables), de gestion des déchets, de recyclage, de réemploi, de politique d'achats responsable et de mise en place d'une dynamique tendant à lui permettre de devenir une entreprise « zéro déchets plastique ».

La démarche de réduction des consommations internes recouvre différents aspects :

- dispositifs de collecte et de recyclage des consommables informatiques,
- diminution constante de la consommation des consommables informatiques et des déchets produits,
- mesures visant à réduire la consommation de papier (réduction du nombre d'imprimantes, paramétrage recto/verso, gestion

centralisée des impressions, dématérialisation de dossiers sinistres),

- généralisation de la Gestion Electronique des Documents (GED),
- valorisation du papier,
- participation au baromètre 2020 « PAP50- Secteur Banque et Assurances » et classement honorable en 4<sup>e</sup> place au classement général,
- généralisation du test initié en 2019 à l'ensemble du Siège social sur l'apport volontaire vers des espaces dédiés et centraux des déchets de bureau (papier, bouteilles plastiques...),
- tri sélectif avec mise à disposition de contenants adaptés pour regrouper, récupérer, trier et permettre un meilleur recyclage et une meilleure valorisation des déchets,
- suppression des gobelets plastiques des fontaines à eau remplacés par des gourdes Gobi ©\* distribuées à l'ensemble des collaborateurs **Matmut**.

\* Gourdes en Tritan sans bisphénol, écoconçue et fabriquée en France avec un assemblage réalisé en ESAT



## INDICATEURS CLÉS

		2020	2019	Évolution
Bouchons plastique		227 kg	390 kg	- 42 %
Mégots		72 kg	117 kg	- 38 %
Piles et accus		394 kg	405 kg	- 3 %
Volume de recyclage	Bois	1,8 tonnes	2 tonnes	- 10 %
	Déchets en mélange	6 tonnes	17 tonnes	- 65 %
	Matières organiques	9 tonnes	10 tonnes	- 10 %
	Papier/cartons	267 tonnes	166 tonnes	- 61 %
	Gobelets plastiques	0,9 tonne	1,7 tonnes	- 47 %
Volume de consommables informatiques utilisés à recycler		3 600 KG	4 300 kg 2 écobox de 100 litres	- 16 %
Consommation de papier (tonnes)		Imprimés : 314	Imprimés : 311	=
		Photocopies : 53	Photocopies : 93	- 43 %

\* La baisse des collectes s'explique par la mise en place du télétravail et le nombre de collaborateurs sur les titres de collecte

## POLITIQUE DE GESTION DE L'ÉNERGIE



La politique de gestion de l'énergie du Groupe tient à la fois à sa stratégie immobilière et à différentes actions destinées à limiter sa consommation énergétique.

## STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

La politique en matière immobilière de la **Matmut** s'inscrit dans une démarche socialement responsable en faveur de la transition énergétique. En tant qu'acteur économique local majeur, la **Matmut** a participé au concours Cube 2020 (Concours Usages Bâtiment Efficace 2020) qui s'inscrit dans la démarche COP21 mise en œuvre par la métropole de Rouen. Cette action d'intérêt général vise à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer efficacement leurs consommations en agissant sur les leviers de l'usage, du pilotage et de l'exploitation, en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats.

La **Matmut** a renforcé sa stratégie en faveur de la transition énergétique en développant les axes mis en place dans le cadre du concours Cube 2020 notamment pour son patrimoine d'exploitation.

Différentes actions visant à limiter les consommations internes ont été mises en place :

- mise en place de détecteurs de présence pour limiter le temps d'éclairage (parkings, couloirs, sanitaires, locaux peu fréquentés),
- généralisation sur tous les sites administratifs des extinctions automatiques des lumières le soir,
- modification des éclairages par des éclairages basse consommation (led, fluocompactes...),
- généralisation sur tous les sites administratifs de la modification des consignes de températures l'hiver comme l'été dans les parties communes.

**Mutlog** et **Mutlog Garanties** participent au concours « Ergapolis » à destination des étudiants en architecture, urbanisme, ingénierie, économie, sociologie, géographie, paysagisme et communication, qui porte sur des projets de renouvellement urbain sur

le territoire de la Vallée de la Seine. Ce concours permet, en France et à l'international, de développer un langage commun du développement durable pour répondre aux enjeux de la ville durable : dynamique de coconstruction, innovation collaborative et conduite du changement, solutions innovantes.

## AUTRES ACTIONS VISANT À LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- Installation d'un système de récupération d'eau de pluie sur le site du Siège social **Matmut**,
- suivi des consommations d'énergie,
- installation d'automates de gestion d'énergie dans les Agences (save box) permettant de réguler à distance le chauffage, la climatisation, les horaires de fonctionnement de la centrale de traitement de l'air, de l'éclairage, et de suivre en temps réelles consommations pour être proactif en cas de fuite d'eau ou de dépassement de consommation électrique,
- renforcement de l'isolation thermique lors des travaux immobiliers et remplacement des chaudières à fioul par des chaudières plus économes.



## INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Eau de pluie récupérée (système de récupération)	80 770 litres	519 000 litres	- 85 %
Consommation de fioul (litres)	0	14 010	- 100 %
Consommation d'électricité (Kwh)	20,4 millions	21,6 millions	- 5,5 %
Consommation de gaz (Kwh)	4,51 millions	6,3 millions	- 28,6 %
Nombre de sites connectés aux automates de gestion	80	78	+ 2

## BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre fournit une évaluation du volume d'émissions de gaz produit par les activités exercées par le Groupe. Depuis 2012, un bilan complet est réalisé tous les 4 ans et le dernier en date a été réalisé en 2019 sur l'année de reporting 2018.

Le périmètre opérationnel retenu pour le bilan concerne les scopes 1 et 2 et les postes significatifs d'émissions sont :

- les immobilisations (nombre important de bâtiments – consommation d'énergie),
- les déplacements des collaborateurs (trajet travail + déplacements pro).

L'objectif initial réglementaire est de réduire nos émissions de 75 % d'ici 2050. En 2020, la **Matmut** a réduit ses émissions par salariés de 51 % par rapport à 2011.

En 2018, l'objectif global fixé par la **Matmut** était de réduire ses émissions

dues au parc de véhicules ainsi qu'au chauffage au fioul et au gaz.

En 2020, selon le bilan intermédiaire et bien que l'année soit atypique compte tenu de la crise sanitaire, la consommation :

- de fioul a été supprimée par le remplacement des chaudières fioul par des chaudières plus économes,
- de gaz naturel a été réduite de 14 %,
- d'énergie liée au parc automobile réduite de 32 %.

Pour 2021, la **Matmut** a engagé un programme de compensation carbone lié à notre production de gaz naturel.



## INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Émissions GES	2 564 TCO <sup>2</sup>	3 706 TCO <sup>2</sup>	- 31,3 %
Émissions GES par salarié	0,48 TCO <sup>2</sup>	0,71 TCO <sup>2</sup>	- 32,4 %
Émissions GES dues à la consommation d'électricité	466 TCO <sup>2</sup>	531 TCO <sup>2</sup>	- 12,2 %
Émissions GES dus à la consommation de gaz naturel	761 TCO <sup>2</sup>	1 108 TCO <sup>2</sup>	-31,3 %
Émissions GES dues à la consommation de fioul	0	19 TCO <sup>2</sup>	Suppression chaudières au fioul
Émissions annuelles liées au parc automobile	1 278 TCO <sup>2</sup>	1 890 TCO <sup>2</sup>	- 32 %
Émissions directes GES scope 1	2 039 TCO <sup>2</sup>	3 018 TCO <sup>2</sup>	- 32,8 %
Émissions indirectes GES scope 2	471 TCO <sup>2</sup>	551 TCO <sup>2</sup>	- 14,5 %

## ENGAGEMENTS DES COLLABORATEURS



L'implication des collaborateurs à la démarche RSE est un enjeu majeur pour le Groupe **Matmut** qui souhaite à la fois les sensibiliser aux enjeux et leur donner envie d'être acteur dans la mise en œuvre des actions entreprises.

Les collaborateurs sont :

- engagés dans une démarche d'utilisation raisonnée du numérique en leur proposant de réduire le nombre d'emails envoyés, qui s'inscrivent dans un travail au long cours de sensibilisation aux problématiques environnementales et de l'impact du travail au quotidien,
- sensibilisés à l'extinction des lumières lorsque les lieux ne sont pas fréquentés (présence d'affichages au-dessus des interrupteurs) et des ordinateurs et autres appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés,
- incités aux écogestes (chauffage, eau chaude sanitaire...) avec la suppression progressive de l'eau chaude dans les sanitaires, et passage progressif à une température moyenne des locaux s'élevant à 21°C au lieu de 23°C.

Les collaborateurs **Matmut** disposent :

- de points de collecte pour récolter et recycler mégots, piles, bouchons en plastique, gobelets, bouteilles plastique,
- de détecteurs de mugs et tasses dans les distributeurs de boissons afin de supprimer progressivement les gobelets plastiques à usage unique.

## GESTION DU PARC AUTOMOBILES ET DES DÉPLACEMENTS



Bien que le nombre de déplacements ait été limité depuis le début de la crise sanitaire, le Groupe se doit de trouver des alternatives pour limiter son impact lié aux déplacements de ses collaborateurs et favoriser la mobilité durable en privilégiant des modes de transport doux, les transports en commun ou des modes de transport alternatifs (covoiturage, autopartage ...).

Un certain nombre de dispositions sont prises pour réduire notre empreinte carbone :

- dotation de véhicules de service respectueux de l'environnement

prenant en considération les émissions CO<sup>2</sup> avec priorisation faite aux véhicules électriques ou hybrides,

- mise en place d'un forfait mobilités durables plafonné à 250 € par an (créé par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités),
- mise en place d'une charte du conducteur responsable et la participation à des stages écoconduite pour les collaborateurs itinérants,
- réorganisation de l'espace parking pour intégrer davantage de trottinettes et vélos électriques et déploiement de bornes de recharges à destination des voitures ou des vélos,
- participation, en lien avec la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, les Groupes Transdev, Renault et la Caisse des Dépôts, au lancement du projet « Rouen Normandy Autonomous Lab », service de mobilité à la demande sur routes ouvertes à la circulation avec des véhicules électriques autonomes accessible au public.



### INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Taux d'émission moyen de CO <sup>2</sup> du parc automobile	<b>102,39</b>	<b>103,79</b>	<b>- 1,35 %</b>
Consommation de carburant	<b>692 500 litres</b>	<b>990 600 litres</b>	<b>- 30 %*</b>
Part des véhicules propres dans le parc auto	<b>15 %</b>	<b>10 %</b>	<b>+ 49 %</b>
Taux de participation au stage Éco-conduite par les collaborateurs itinérants	<b>96 %</b>	<b>72 %</b>	<b>+ 24 points</b>
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié du forfait mobilités durables (création 2020)	<b>230</b>	-	-

\* Baisse imputable à la crise sanitaire

## POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES



En total accord avec ses engagements en faveur du développement durable, le Groupe **Matmut** a mis en place et développe une politique d'achats responsable.

Ainsi, il interroge systématiquement ses fournisseurs sur leur politique sociétale et leur stratégie de développement durable lors des appels d'offres afin de connaître :

- les certifications ou labellisations de leurs produits ou prestations,
- leur politique sociale,
- les plans d'actions mis en place pour réduire au maximum les nuisances liées au transport :
  - développement de stocks déportés chez les fournisseurs afin de réduire le nombre d'envois intermédiaires sur les fournitures de bureaux, mobilier, enseignes et matériaux d'aménagement des Agences,
  - achats de produits ecolabellisés ou certifiés plus respectueux de l'environnement (PEFC FSC, Écolabel, NF Environnement, Imprim'vert) pour l'entretien des locaux et des gaines de ventilation, la fourniture de papier bureautique et du mobilier des Agences, la réalisation des travaux.

**AMF** a recours à des fournisseurs (collecte courrier et cartes de vœux) agréés « Entreprise Adaptée » par la DIRECCTE qui favorise l'emploi et la formation des travailleurs handicapés.

INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Part des appels d'offres incluant des clauses ou engagements RSE	100 %	100 %	=
Bilan carbone des principaux transporteurs	36,8 tonnes de CO <sup>2</sup>	73,8 tonnes de CO <sup>2</sup>	- 50 %*

\* Baisse imputable à la crise sanitaire

## IMPACT TERRITORIAL DE L'ACTIVITÉ



La **Matmut** est fortement engagée sur ses territoires et plus particulièrement en Normandie, région qui l'a vu naître et qui abrite aujourd'hui encore son Siège social. Son engagement sociétal et solidaire sur la métropole de Rouen, lui tient particulièrement à cœur. Il se traduit par des actions concrètes en faveur de l'entrepreneuriat et d'un grand nombre d'initiatives locales, dans le domaine de l'immobilier entre autres.

Elle contribue activement au développement urbain de la région rouennaise sous différentes formes. Que ce soit à travers le projet d'une résidence étudiante en centre ville

comprenant 136 logements ou avec la construction d'un immeuble à haute performance énergétique dans le nouvel éco quartier de la ville accueillant des logements, des bureaux, deux commerces et un parking. Depuis plusieurs années, le Groupe **Matmut** développe ses projets immobiliers avec l'objectif de réduire leur empreinte carbone, tout en visant l'obtention de labels tels que PassivHaus ou Breeam Very Good.

La **Matmut** contribue également à la réhabilitation des bâtiments de la ville à travers un nouveau projet qui verra le jour sur le site de l'ancienne École normale d'institutrices (l'ENI) à Rouen en 2022 et qui comprendra, un hôtel 4 étoiles, des bureaux et un parc urbain.

Par ailleurs, afin de contribuer au développement du tissu local, le Groupe impose dans ses marchés le recours à un minimum de 30 % d'entreprises locales.

INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Taux d'imposition moyen du Groupe	32,02 %	NC	
Contribution Économique Territoriale (CET)	11 450 K €	NC	
Part des achats auprès d'entreprises situées en France (Informatique/ Moyens Généraux)	98 %	NC	
Part des collaborateurs et sites en France métropolitaine	100 %	100 %	=



### COVID 19

#### SOUTIEN À LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Participation au fonds de soutien exceptionnel mis en place par la Métropole Rouen Normandie aux associations de solidarité mobilisées auprès des personnes les plus touchées par la crise sur le territoire métropolitain rouennais, à hauteur de 50 000 €, dans le Plan Local d'Urgence Solidaire. Ce fonds de soutien exceptionnel, d'une enveloppe totale de 250 000 €, permet d'aider les associations de solidarité mobilisées.



#### OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

1• Contribuer à la mise en œuvre de moyens visant à réduire les impacts du changement climatique

2• Prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe **Matmut** et développer une contribution positive

RR

## Tableaux récapitulatifs

LES RISQUES SOCIÉTAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
<b>MANQUE D'ACCESSIBILITÉ À L'ASSURANCE</b> <b>INÉGALITÉS SOCIALES</b>	Mesures en faveur des populations les plus vulnérables	
	Commission d'Action Mutualiste Comité d'Action Mutualiste Fonds d'Entraide	Nombre de personnes ayant sollicitées une aide Pourcentage des demandes d'aide acceptées Montant total des aides allouées Montant moyen des aides
	Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Pourcentage des Agences accessibles aux handicapés Nombre de connexions Sourdligne
	Politique de mécénats/sponsoring : • mécénat médical et médicosocial • mécénat économique • mécénat culturel et sponsoring sportif	Montant total versé au titre du mécénat solidaire dont : • pourcentage aux fondations • mécénat culturel et sportif • autres (associations...) Nombre de projets soutenus Fondation Paul Bennetot
	Mise en place d'actions de prévention gratuites	Taux de satisfaction des actions de prévention Auto, Santé Budget consacré à la prévention Nombre total d'actions prévention (auto, santé...) Nombre de visites sur la page prévention du site matmut.fr
	Actions sociales : • établissements de santé parisiens • expérience de résidence bigénérationnelle	
<b>BAISSE D'ATTRACTIVITÉ</b> <b>VOLATILITÉ DES ASSURÉS</b>	Veille stratégique offres et services	
	Offres et services adaptés et innovants	
	Relation client Proactivité commerciale	Nombre de sinistres déclarés en ligne Nombre de SMS envoyés en gestion sinistre Pourcentage de signatures électroniques Nombre visites sur l'Espace Personnel Nombre formulaires de contacts Espace Personnel Nombre de téléchargement documents/attestations Espace Personnel
	Démarche qualité	Score NPS IARD : • NPS - Sinistre • NPS Vie - Gestion du contrat • NPS - Souscription contrat Score NPS Santé : • NPS - Santé Particuliers • NPS - Santé entreprises
	Traitement des réclamations	Nombre de réclamations Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur de l'assurance Délai moyen de traitement
<b>RISQUE D'IMAGE ET DE RÉPUTATION</b>	Surveillance Médias et veille e-réputation	Nombre de citations internet Tonalité des échanges (positive/neutre/négative)
	Encadrement strict des publications sur les réseaux sociaux	
	Guide du savoir-être numérique	

LES RISQUES SOCIAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
<b>DÉGRADATION DU CLIMAT SOCIAL</b>	Actions en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations	Nombre total de collaborateurs Groupe <b>Matmut</b> • part des femmes • part de hommes • salariés ≤ 30 ans • salariés entre 31 et 50 ans • salariés 51 ans et + Taux d'emploi de personnes en situation de handicap Nombre de salariés en situation de handicap Index égalité femmes/hommes (UES <b>Matmut</b> )
	Organisation du travail	
	Politique de rémunération	Pourcentage évolutions salariales cumulées (nombre de salariés) Pourcentage évolutions fonctionnelles (promotion classe supérieure) Part collaborateurs UES <b>Matmut</b> ayant bénéficié de la prime PEPA/Covid
	Politique de dialogue social/Accords collectifs	Nombre d'accords collectifs signés Nombre de réunions CSE Nombre de réunions paritaires
	Observatoire du climat social	Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES <b>Matmut</b> Taux satisfaction : • vie privée/vie professionnelle • intérêt du travail • relations avec les managers
	Politique de santé et de sécurité	Nombre d'accidents trajet/travail Taux de fréquence Taux de gravité Taux absentéisme
<b>INEFFICIENCE DE LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES</b>	Plans de formation adaptés aux évolutions	Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation Taux accès à la formation Nombre moyen de jours de formation Budget consacré à la formation
	Politique de recrutement	Nombre total de recrutements Nombre total d'alternants Taux de rotation du personnel

## LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
INTERRUPTION D'ACTIVITÉ	Politique de continuité d'activité et de gestion de crise	Évolution du nombre de collaborateurs équipés pour le télétravail aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> confinement Nombre de visioconférences Nombre de webinaires
	Politique de sécurité des SI	
RISQUE CYBER	Politique de prévention des risques cyber	Part des collaborateurs formés à la cyber sécurité Montant des investissements dédiés à la cyber sécurité Nombre d'audits menés Nombre de mails reçus et contrôlés Nombre de spams arrêtés Nombre de menaces avérées stoppées (virus et malware)
	Dispositif de protection des données personnelles	Nombre de demandes d'accès clients Nombre de demandes de rectification Nombre de demandes d'opposition Nombre de violations des données personnelles notifiées à la CNIL Nombre de plaintes CNIL Nombre de collaborateurs formés à la protection des données personnelles

## LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Actions de prévention des risques de catastrophes naturelles	
	Offres et services intégrant les évolutions liés au changement climatique	Part verte du chiffre d'affaires en assurance non-vie Nombre d'options « équipements développement durable » Habitation Nombre de véhicules hybrides ou électriques au portefeuille Nombre de contrats Auto utilisation < 7 000 km Auto : part expertise à distance véhicules réparables Habitation : part prestataires missionnés en capacité de réparer vs remplacer
	Politique d'investissements socialement responsable	Part d'actifs couverts par une analyse ESG Montants des fonds ISR et/ou thématique en lien avec le développement durable Part verte des investissements Empreinte carbone du portefeuille (T/CO <sup>2</sup> /M € investi)
	Action en faveur de la biodiversité	Part verte du chiffre d'affaire en non-vie Nombre d'options d'équipements de développement durable en Habitation Nombre de véhicules électriques ou hybrides au portefeuille Nombre des contrats Auto avec utilisation < 7 000 km/an
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE	Réduction des consommations internes et valorisation des déchets	Poids bouchons plastiques récupérés Poids mégots ramassés Poids piles et accus déposés Volume recyclage bois/déchets ménagers/matières organiques/papier/cartons/gobelets Volume de recyclage consommables informatiques Consommation papier
	Politique de gestion de l'énergie	Eau de pluie récupérée Consommation fioul/électricité/gaz Nombre de sites connectés aux automates de gestion
	Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre	Émissions GES Émissions GES par salarié Émissions GES dues à la consommation d'électricité/gaz naturel/fioul Émissions annuelles liées au parc automobile Émissions directes GES Scope 1 Émissions indirectes GES Scope 2
	Gestion du parc automobile et des déplacements	Taux d'émission moyen de CO <sup>2</sup> du parc automobile Consommation de carburant Part des véhicules propres dans le parc automobile Taux de participation au stage Écoconduite collaborateurs itinérants Nombre de collaborateurs bénéficiant du forfait « mobilité durable »
	Politique d'achats responsable	Pourcentage d'appels d'offres incluant des clauses ou conditions RSE Bilan carbone des principaux transporteurs
	Impact territorial de l'activité	Taux imposition moyen du Groupe Contribution Économique Territoriale (CET) Part achats auprès d'entreprises en France (Informatique/Moyens Généraux) Part des collaborateurs et sites sur le territoire national

## CONTRIBUTION DE LA MATMUT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

	OBJECTIFS	DISPOSITIF
	<b>BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité)</li> <li>• Accessibilité aux personnes en situation de handicap</li> <li>• Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring</li> <li>• Mise en place d'actions de prévention gratuites</li> <li>• Actions sociales</li> <li>• Politique de dialogue social / accords collectifs</li> <li>• Observatoire du climat social</li> <li>• Politique de santé et de sécurité au travail</li> <li>• Organisation du travail</li> </ul>
	<b>ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (égalité professionnelle femmes/hommes)</li> </ul>
	<b>TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécénat économique</li> <li>• Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité - Insertion des personnes en situation de handicap)</li> <li>• Organisation du travail</li> <li>• Politique de rémunération</li> <li>• Politique de dialogue social/accords collectifs</li> <li>• Plans de formation adaptés aux évolutions</li> <li>• Politique de recrutement</li> </ul>
	<b>INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille stratégique</li> <li>• Offres et services adaptés et innovants</li> <li>• Relation client/Proactivité commerciale</li> <li>• Démarche qualité</li> <li>• Traitement des réclamations</li> <li>• Surveillance médias et veille e-réputation</li> <li>• Politique de continuité d'activité et de gestion de crise</li> <li>• Politique de sécurité des SI</li> <li>• Politique de prévention des risques cyber</li> <li>• Dispositif de protection des données personnelles</li> </ul>
	<b>INÉGALITÉS RÉDUITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures en faveur des populations vulnérables</li> <li>• Commission/Comité d'Action Mutualiste ou Fonds d'Entraide</li> <li>• Des offres et services accessibles aux populations vulnérables</li> <li>• Accessibilité aux personnes en situation de handicap</li> <li>• Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring</li> </ul>
	<b>CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des consommations internes et valorisation des déchets</li> <li>• Politique de gestion de l'énergie</li> <li>• Engagements des collaborateurs</li> <li>• Politique de gestion du parc auto et des déplacements</li> <li>• Politique d'achats responsables</li> <li>• Impact territorial de l'activité</li> </ul>
	<b>MESURES RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de prévention des risques CATNAT</li> <li>• Offres et services intégrant les évolutions découlant du changement climatique</li> <li>• Politique d'investissements socialement responsables</li> <li>• Action en faveur de la biodiversité</li> <li>• BEGES</li> </ul>
	<b>PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance démocratique</li> </ul>







